



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 9 - Numéro 31

2 août 2012



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2012

ISSN 17104149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	4
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Bureau de décision et de révision	8
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers et Services monétaires	50
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	81
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	
4.6 Autres décisions	

5. Institutions financières	88
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés des valeurs et des instruments dérivés	95
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Régime de l'autorité principale	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	196
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDR :	Bureau de décision et de révision
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autorégulation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
OCRCVM :	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Bureau de décision et de révision

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLES D'AUDIENCES



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
1.	<p>D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>)</p> <p>I Carole Morinville, Carole Morinville, représentante autonome, 9068-3442 Québec inc., faisant affaires sous la dénomination sociale d'Agence Carole Morinville et 9074-5613 Québec inc.</p> <p>M Banque Nationale du Canada et Banque TD Canada Trust</p> <p>M Litwin Boyadjian inc. (<i>Stein & Stein inc.</i>)</p>	2010-028	Claude St Pierre	7 août 2012 9 h 30	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
2.	<p>D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>)</p> <p>I Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (<i>M^e Daniel Ovadia</i>)</p> <p>I Lapointe Rosenstein Marchand Melançon, s.e.n.c.r.l. (<i>Gilbert Simard Tremblay</i>)</p> <p>I Jean-Pierre Desmarais</p> <p>IT 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Michel Roy, Pierre Forget, 9177-8977 Québec inc., Mario Lavoie, Gilles Bédard, Éric Lambert, France Côté, Gérard Doiron, Ivan Nadeau, Daniel Blanchette, Gérard Bousquet, Pascal Bousquet, Claude Martel, 9151-0628 Québec inc., Hervé Martin, Jacques Preschoux, Yves Carrier, Régis Loisel, Solutions Chemco inc., Sylvain Auger (<i>Kugler, Kandestin, s.e.n.c.r.l., l.l.p.</i>)</p> <p>Les Investissements Denise Verreault inc., Les Entreprises Richard Beaupré inc. (<i>Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.</i>)</p>	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	8 août 2012 9 h 30	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
3.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Des Ormes Assurance inc. et Luc Berlinguette (<i>Pasquin Viens s.e.n.c.r.l.</i>)	2012-031	Alain Gélinas	13 août 2012 9 h 15	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, interdiction d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription et suspension <i>Audience pro forma</i>
4.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Fin AI inc. et André Langlois (<i>Doyon Izzzi Nivoix</i>)	2012-011	Claude St-Pierre	13 août 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et conditions à l'inscription
5.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Fin AI inc. et André Langlois (<i>Doyon Izzzi Nivoix</i>)	2012-011	Claude St-Pierre	14 août 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et conditions à l'inscription
6.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Réal Samson et Suzanne Labrecque (<i>Gosselin Daigle et Ass.</i>) M M ^e Joël Lafrenière Lemieux Nolet inc., ès qualités de syndic à la faillite de Réal Samson (<i>Beauvais Truchon, avocats</i>)	2009-012	Alain Gélinas Claude St Pierre	16 août 2012 9 h 30	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
7.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I René Sauriol M Banque Scotia, Banque de Montréal, Banque CIBC et Caisse Populaire Desjardins de Gatineau	2009-013	Alain Gélinas	16 août 2012 9 h 30	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage
8.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Gestion de portefeuille Tahar Mansour inc. et Tahar Mansour (<i>Charbonneau Avocats conseils</i>)	2012-027	Claude St Pierre	22 août 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et retrait des droits conférés à l'inscription <i>Audience pro forma</i>
9.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Les Assurances Gaucher et Robert inc.	2012-029	Alain Gélinas	23 août 2012 9 h 45	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et mesures propres au respect de la loi <i>Audience pro forma</i>
10.	D Richard Proteau I Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) M La Chambre de la sécurité financière (<i>Bélanger Longtin, avocats, s.e.n.r.c.l.</i>) Transamerica vie Canada (<i>Donati Maisonneuve, s.e.n.c.r.l.</i>)	2012-019	Alain Gélinas Claude St Pierre	23 août 2012 10 h	Requête en rejet

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
11.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. et François Lalande (<i>Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L., s.r.l.</i>)	2012-004	Alain Gélinas	24 août 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative
12.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Daniel Pharand, Jacques Gagnon I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais (<i>Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.</i>) I Louis Paquet (<i>Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.</i>)	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre Jacques Labelle	27 août 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension <i>Audience pro forma</i>
13.	D Thi Sen Chher (<i>La Boîte Juridique</i>) I Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) (<i>BDBL Avocats inc.</i>)	2012-016	Alain Gélinas Claude St Pierre	27 août 2012 10 h	Demande de révision d'une décision
14.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Beaudoin, Rigolt & Associés inc. et Marc Beaudoin (<i>Woods s.e.n.c.r.l.</i>)	2012-007	Alain Gélinas Claude St Pierre	29 août 2012 9 h 30	Demande d'imposition de conditions à l'inscription et d'interdiction d'agir comme dirigeant

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
15.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Beaudoin, Rigolt & Associés inc. et Marc Beaudoin (<i>Woods s.e.n.c.r.l.</i>)	2012-007	Alain Gélinas Claude St Pierre	30 août 2012 9 h 30	Demande d'imposition de conditions à l'inscription et d'interdiction d'agir comme dirigeant
16.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Gestion de patrimoine Intégralis inc. et Patrick Frigon (<i>M^e Alexandre Morin</i>)	2012-003	Alain Gélinas	31 août 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative
17.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Satel inc. et Imran Satti (<i>Lavery De Billy, s.e.n.c.r.l.</i>)	2012-030	Claude St Pierre	4 septembre 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, interdiction d'agir comme dirigeant, conditions à l'inscription, radiation et mesures propres au respect de la loi <i>Audience pro forma</i>
18.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Daniel Poulin et 9169-8993 Québec inc. (<i>M^e Pascal A Pelletier</i>) M Banque Nationale du Canada	2012-010	Alain Gélinas	5 septembre 2012 9 h 30	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
19.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Daniel Poulin et 9169-8993 Québec inc. (<i>M^e Pascal A Pelletier</i>) M Banque Nationale du Canada	2012-010	Alain Gélinas	6 septembre 2012 9 h 30	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i>
20.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Daniel Poulin et 9169-8993 Québec inc. (<i>M^e Pascal A Pelletier</i>) M Banque Nationale du Canada	2012-010	Alain Gélinas	7 septembre 2012 9 h 30	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i>
21.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Joneldy Capital inc. et Jonathan Lehoux (<i>Lavery De Billy s.e.n.c.r.l.</i>)	2012-022	Claude St Pierre	5 octobre 2012 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives <i>Audience pro forma</i>
22.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Conseil en gestion de patrimoine Infini-T inc. et Normand Coulombe (<i>Charbonneau, Gauthier, Thibeault Avocats</i>)	2012-021	Alain Gélinas	7 novembre 2012 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
23.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Clément De Laat inc. (<i>M^e Carolyne Mathieu</i>)	2012-028	Alain Gélinas	15 novembre 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, mesures de contrôle et suspension de l'inscription
24.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Clément De Laat inc. (<i>M^e Carolyne Mathieu</i>)	2012-028	Alain Gélinas	16 novembre 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, mesures de contrôle et suspension de l'inscription
25.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Jean Lamarre (<i>Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l.</i>)	2012-020	Alain Gélinas Claude St Pierre	25 février 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative
26.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Jean Lamarre (<i>Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l.</i>)	2012-020	Alain Gélinas Claude St Pierre	26 février 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative
27.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Jean Lamarre (<i>Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l.</i>)	2012-020	Alain Gélinas Claude St Pierre	27 février 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative

Le 2 août 2012

Légende :

D : Partie demanderesse I : Partie intimée R : Partie requérante
M : Partie mise en cause IT : Partie intervenante

Coordonnées :

Salle d'audience : Salle Paul Fortugno
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : (514) 873-2211 Télécopieur : (514) 873-2162
Courriel : secretariat@bdr.gouv.qc.ca

2.2 DÉCISIONS**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2009-041

DÉCISION N° : 2009-041-018

DATE : Le 21 juin 2012

EN PRÉSENCE DE : **M^e ALAIN GÉLINAS**
M^e CLAUDE ST PIERRE

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.
NORMAND BOUCHARD
et
MARIO DUMAIS
et
TRI MINH HUYNH
et
MARIO PAQUIN
et
GÉRALD PARKIN
et
GIA TUONG QUAN
et
THINH TUONG QUAN
et
ROBERT SAVOIE
et
BARTELOMEO TORINO
et
RICHARD TREMBLAY
et
CLAUDE VALADE
et
RENÉ VIAU
et
SERGE BELVAL
et
9175-9704 QUÉBEC INC.
et
FONDS DE PLACEMENT NOR-WEST

2009-041-018

PAGE : 2

Parties intimées

et

TD WATERHOUSE

et

BANQUE TORONTO DOMINION, 3131, boul. Côte-Vertu, Saint-Laurent (Québec) H4R 1Y8

et

BANQUE TORONTO DOMINION, 3590, boul. St-Laurent, Montréal (Québec) H2X 2V3

et

CAISSE POPULAIRE MONTRÉAL-NORD

et

BANQUE SCOTIA

et

SCOTIA MCLEOD DIRECT INVESTING

et

BANQUE DE MONTRÉAL, succursale située au 61, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec)

et

QUESTRADE INC.

et

RBC DIRECT INVESTING

et

BANQUE ROYALE DU CANADA, succursale principale située au 1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec)
H3C 3B5

et

BANQUE ROYALE DU CANADA, succursale située au 825, rue St-Laurent, Longueuil (Québec)

et

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS PIERRE-BOUCHER

et

VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS

et

COURTAGE DIRECT BANQUE NATIONALE INC.

et

BMO LIGNE D'ACTION INC.

Parties mises en cause

et

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Partie intervenante

ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE

[art. 249 et 250, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V.-1.1), art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

M^e Isabelle Bédard

(Girard et al.)

Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 18 juin 2012

2009-041-018

PAGE : 3

DÉCISION

L'HISTORIQUE DU DOSSIER

L'ORDONNANCE INITIALE

[1] Le 7 décembre 2009, le Bureau de décision et de révision (le « *Bureau* ») a prononcé un blocage, une interdiction d'opérations sur valeurs, une interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et une mesure visant à assurer le respect de la loi, le tout à la demande de l'Autorité des marchés financiers (l'« *Autorité* »)¹. Ces ordonnances ont été prononcées en vertu des articles 249, 250, 265, 266 et 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières*² et des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*³, tels qu'ils étaient en vigueur à ce moment.

LES DEMANDES D'AUDIENCE DES INTIMÉS

[2] Les intimés Richard Tremblay, Claude Valade, René Viau, Fonds de Placement Nor-West et Michel Larocque ont saisi le Bureau d'une demande d'être entendus. Une audience a été fixée au 21 décembre 2009. À cette date, les intimés Tri Minh Huynh, Gia Tuong Quan, Thinh Tuong Quan, 9137-1534 Québec inc. et 9201-7144 Québec inc., ont, par l'entremise de leur procureur, manifesté auprès du Bureau leur désir d'être entendus, suivant la décision du 7 décembre 2009.

[3] De plus, lors de l'audience du 21 décembre 2009, le procureur de l'intimé Mario Dumais a comparu pour ce dernier. Les intimés ont formulé des demandes de levée partielle de blocage et l'audience s'est poursuivie le 22 décembre 2009, afin de permettre aux intimés de compléter leur preuve.

LA LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE ET LES PROCÉDURES JUDICIAIRES

[4] Suivant ces demandes, le Bureau a, le 23 décembre 2009, accordé une levée partielle de blocage en faveur de certains intimés⁴. Les 26 et 27 janvier 2010, les intimés Michel Larocque, Richard Tremblay, Claude Valade, René Viau et Fonds de Placement Nor-West et les intimés Tri Minh Huynh, Gia Tuong Quan, Thinh Tuong Quan, 9137-1534 Québec inc., 9201-7144 Québec inc. ont déposé une requête en annulation d'une partie de la décision numéro 2009-041-001, à savoir celle concernant l'ordonnance de blocage, pour motif d'insuffisance *ab initio*.

[5] Dans l'intervalle, le Bureau a reçu signification d'une requête en jugement déclaratoire et d'un avis d'intention de soulever l'inconstitutionnalité de l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et du deuxième aliéna de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, le tout déposé à la Cour supérieure par Normand Bouchard, Michel Larocque, Claude Valade, René Viau, Richard Tremblay et Fonds de Placement Nor-West⁵. Les intimés Michel Larocque, Richard Tremblay, Claude Valade, René Viau et Fonds de Placement Nor-West ont retiré le 21 mai 2010 leur requête en annulation de blocage.

LES ORDONNANCES DE PROLONGATION DE BLOCAGE

1 *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2009 QCBDRVM 78.
 2 L.R.Q., c. V-1.1.
 3 L.R.Q., c. A-33.2.
 4 *Autorité des marchés financiers c. Tremblay*, 2009 QCBDRVM 79.
 5 Dossier n° 500-36-005331-106.

2009-041-018

PAGE : 4

[6] Le Bureau a prolongé l'ordonnance de blocage initiale prononcée le 7 décembre 2009 à plusieurs reprises :

- le 1^{er} avril 2010⁶;
- le 28 juillet 2010⁷;
- le 19 novembre 2010⁸;
- le 18 mars 2011⁹;
- le 11 juillet 2011¹⁰;
- le 3 novembre 2011¹¹; et
- le 29 février 2012¹².

LE MODE SPÉCIAL DE SIGNIFICATION

[7] Notons que la décision du 28 juillet 2010 de prolongation de blocage contenait également une décision de mode spécial de signification visant toute nouvelle décision et procédure à intervenir dans le présent dossier :

« 1) Il autorise la signification à la mise en cause Questrade inc. par télécopieur au numéro suivant : (416) 227-0078;

2) Il autorise la signification à la mise en cause RBC Direct Investing par huissier, à l'adresse suivante, soit le 1, Place Ville-Marie, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 4R8 (à l'attention de John Caucci);

3) Il autorise la signification à la mise en cause BMO Ligne d'Action inc. par huissier, à l'adresse suivante, soit le 2015, rue Peel, bureau 200, Montréal, Québec, H3A 1T8;

4) Il autorise la signification à 9179-5252 Québec inc., à Air Bermuda inc. et à Robert Savoie par la publication d'un communiqué sur le site Internet de l'Autorité, soit le <http://www.lautorite.qc.ca/>;

5) Il autorise la signification à 9175-9704 Québec inc. par télécopieur, à l'attention de M^e Pihoda;

6) Il autorise la signification à Aquamondial inc. par une signification à l'attention de Jacky Quan, un administrateur d'Aquamondial inc.

La présente décision pour un mode spécial de signification sera valide pour la présente décision ainsi que pour toute nouvelle décision et procédure à intervenir dans le présent dossier, à moins d'avis contraire. »¹³

L'AUDIENCE ET LA DÉCISION DE MAINTIEN DES ORDONNANCES DU BUREAU

⁶ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2010 QCBDR 25.
⁷ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2010 QCBDR 53.
⁸ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2010 QCBDR 102.
⁹ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2011 QCBDR 25.
¹⁰ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2011 QCBDR 66.
¹¹ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2011 QCBDR 102.
¹² *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2012 QCBDR 22.
¹³ Précitée, note 7.

2009-041-018

PAGE : 5

[8] Une audience portant sur la demande d'être entendus des intimés s'est tenue les 20 et 21 octobre 2010 au siège du Bureau, en présence de la procureure de l'Autorité et du procureur des intimés Normand Bouchard, Richard Tremblay, Claude Valade, René Viau, Fonds de Placement Nor-West et Michel Larocque.

[9] Lors de l'audience du 20 octobre 2010, la procureure de l'Autorité a déposé une lettre reçue de M^e Jean-François Brière à l'effet que les intimés Tri Minh Huynh, Gia Tuong Quan, Thinh Tuong Quan, 9137-1534 Québec inc. et 9201-7144 Québec inc. renonçaient à leurs droits d'être entendus à l'audition devant se tenir du 20 au 22 octobre 2010.

[10] Après l'audience des 20 et 21 octobre 2010, la demande d'être entendus des intimés a été prise en délibéré par le Bureau. Le Bureau a rendu sa décision le 27 juin 2011¹⁴; il a alors confirmé le contenu de sa décision du 7 décembre 2009, sauf à l'égard de Michel Larocque. Les interdictions et le blocage prononcés à l'encontre de ce dernier ont été levés.

LA LEVÉE DE BLOCAGE EN FAVEUR DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA ET LA DEMANDE DE RESTITUTION DE L'AUTORITÉ

[11] De plus, le Bureau avait été saisi le 15 octobre 2010 d'une requête en intervention et en levée partielle de blocage de la part de la Gendarmerie Royale du Canada (la « GRC »). Une partie de cette requête avait été présentée lors de l'audience tenue les 20 et 21 octobre 2010, mais la preuve de l'intervenante-requérante n'était pas terminée. Le procureur de la GRC est donc intervenu à l'audience du 5 juillet 2011 pour demander à ce qu'une date d'audience soit fixée, afin de lui permettre de clore sa requête.

[12] Le 22 septembre 2011, l'Autorité a présenté au Bureau une demande de levée partielle de blocage et de restitution de fonds à la GRC et à l'Autorité, cette dernière réclamant le reliquat contenu dans le compte bancaire de Fonds de Placement Nor-West, après le remboursement à la GRC. Le 6 octobre 2011, la GRC a adressé au Bureau une demande amendée de levée partielle du blocage visant les fonds contenus dans le compte du Fonds de Placement Nor-West, le tout pour un montant de 10 913,17 \$.

[13] La demande de levée partielle de blocage de la GRC a été accordée par le Bureau le 3 novembre 2011¹⁵. La procureure de l'Autorité avait demandé lors de l'audience de ne pas procéder pour le moment sur sa demande de restitution du reliquat, après remboursement de la GRC.

[14] Le 29 mai 2012, l'Autorité a saisi le Bureau d'une demande amendée visant à obtenir la levée partielle de l'ordonnance de blocage et la restitution du reliquat des sommes se trouvant dans le compte de Fonds de Placement Nor-West auprès de la Banque Royale du Canada. La demande a été entendue le 18 juin 2012. Le Bureau a rendu sa décision le 21 juin 2012 et a accordé la levée partielle du blocage en faveur de l'Autorité relativement au compte de Fonds de Placement Nor-West auprès de la Banque Royale du Canada.

LE BLOCAGE ADDITIONNEL

[15] Le 2 février 2012¹⁶, suivant une demande de l'Autorité et une audience *ex parte* tenue le 31 janvier 2012, le Bureau a prononcé une ordonnance de blocage à l'encontre de Tri Minh Huynh visant un immeuble détenu par ce dernier. Le 15 février 2012, le Bureau a reçu un avis de contestation de cette

¹⁴ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2011 QCBDR 50.

¹⁵ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2011 QCBDR 102.

¹⁶ *Autorité des marchés financiers c. Huynh*, 2012 QCBDR 16.

2009-041-018

PAGE : 6

décision par Tri Minh Huynh. Ce dernier s'est toutefois désisté de sa contestation le 1^{er} mai 2012 et une requête pour levée partielle de blocage a été présentée le 24 mai 2012 en même temps qu'une demande de prolongation de blocage relativement à l'immeuble.

[16] Le 28 mai 2012¹⁷, le Bureau a prolongé l'ordonnance de blocage du 2 février 2012 et a levé l'ordonnance de blocage pour permettre à Tri Minh Huynh d'ouvrir un compte bancaire et pour les fins de la vente de l'immeuble, le tout étant sujet à certaines conditions.

LA DEMANDE DE PROLONGATION DE BLOCAGE DE L'AUTORITÉ

[17] Enfin, le 25 mai 2012, le Bureau a été saisi d'une nouvelle demande de prolongation de blocage dans le présent dossier. Un avis d'audience a été signifié à toutes les parties, notamment selon le mode spécial de signification autorisé, afin de les aviser de la tenue d'une audience le 18 juin 2012.

[18] Un mode spécial de signification de l'avis d'audience a été autorisé pour Claude Valade afin que l'avis et la demande de prolongation de blocage lui soient signifiés par la voie d'un communiqué de presse émis par l'Autorité. Le Bureau a également autorisé que l'avis à RBC Direct Investing lui soit signifié au 630, boul. René-Lévesque Ouest, 1^{er} étage, Montréal.

L'AUDIENCE

[19] L'audience a eu lieu à la date prévue, en présence de la procureure de l'Autorité. Les intimés et les mises en cause n'étaient ni présents ni représentés à l'audience, quoique dûment signifiés.

[20] La procureure de l'Autorité a fait entendre le témoignage d'une enquêteuse de l'Autorité. Cette dernière a mentionné que les motifs initiaux sont toujours présents et que l'enquête se poursuit. Une conférence préparatoire est prévue pour le 21 juin 2012 dans le dossier de la poursuite déposée par la GRC. Elle a mentionné que des poursuites pénales ont été déposées le 15 mars 2012 par l'Autorité des marchés financiers, relativement au stratagème impliquant Bartolomeo Torino, Claude Valade, Serge Belval et Gérald Parkin.

[21] Les chefs d'accusation déposés portent sur le fait de s'être concerté en vue de tenter d'influencer le cours ou la valeur des actions de deux sociétés, par des pratiques déloyales, abusives ou frauduleuses auprès d'investisseurs en contravention à l'article 207 de la *Loi sur les valeurs mobilières* avec référence à l'article 195.2 de la Loi et pour les intimés Claude Valade et Serge Belval pour avoir agi à titre de courtier ou conseiller sans être inscrit.

[22] Elle a indiqué que des démarches administratives ont été faites pour mettre à jour les comptes des personnes visées par le blocage pour chaque stratagème et elle a effectué une recherche des investisseurs ayant investi dans Fonds de Placement Nor-West.

[23] La procureure de l'Autorité demande au Bureau de prolonger l'ordonnance de blocage dans le présent dossier, sauf pour les intimés Claude Adam, Aquamondial inc., 9179-5252 Québec inc., 9137-1534 Québec inc., 9201-7144 Québec inc. et Air Bermuda inc. Elle souligne que les procédures pénales sont en cours et que les motifs initiaux sont toujours existants. De plus, les intimés ne se sont pas présentés pour contester la demande.

L'ANALYSE

¹⁷ *Autorité des marchés financiers c. Huynh*, 2012 QCBDR 55.

2009-041-018

PAGE : 7

[24] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que l'Autorité peut demander au Bureau de prononcer une décision à l'effet d'ordonner à une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession¹⁸.

[25] De même, le Bureau peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle¹⁹. Enfin, le Bureau peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle²⁰.

[26] Le 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Bureau peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.

[27] Il est à noter qu'aucun des intimés n'était présent à l'audience du 18 juin 2012, alors qu'ils avaient reçu la signification de l'avis d'audience du Bureau. Ils n'étaient pas non plus représentés. Du fait de cette absence, ils ont fait défaut d'établir que les motifs initiaux de l'ordonnance de blocage du Bureau avaient cessé d'exister.

[28] De plus, les procédures criminelles et pénales se poursuivent. Le Bureau est donc d'avis qu'il y a lieu d'accorder la demande de prolongation de l'ordonnance de blocage dans le présent dossier.

LA DÉCISION

[29] **PAR CES MOTIFS**, le Bureau de décision et de révision, en vertu des articles 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* prolonge l'ordonnance de blocage initiale prononcée le 7 décembre 2009²¹, telle que renouvelée depuis²² et ce, de la manière suivante :

- 1) **ORDONNE** à la Banque TD Canada Trust, succursale située au 3131, boul. Côte-Vertu à St-Laurent, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens, qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, et dont les titulaires sont Jackie Quan et Tri Minh Huynh, notamment dans les comptes suivants :
 - i. compte 0002343 dont le titulaire est Jackie Quan;
 - ii. compte 5627044 dont le titulaire est Jackie Quan;
 - iii. compte 6418398 dont le titulaire est Tri Minh Huynh;
- 2) **ORDONNE** à la Banque TD Canada Trust, succursale située au 3590, boul. Saint-Laurent à Montréal, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens, qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, et dont le titulaire est Normand Bouchard, notamment dans le compte 6297091;
- 3) **ORDONNE** à la Banque TD Waterhouse située au 500, rue Saint-Jacques Ouest à Montréal, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens, qu'elle a en dépôt ou

¹⁸ Précitée, note 2, art. 249 (1°).

¹⁹ *Id.*, art. 249 (2°).

²⁰ *Id.*, art. 249 (3°).

²¹ Précitée, note 1.

²² Précitées, notes 6 à 12.

2009-041-018

PAGE : 8

dont elle a la garde ou le contrôle, dont les titulaires sont Jackie Quan et Gia Tuong Quan notamment dans les comptes de courtage suivants :

- i. compte 589451A dont le titulaire est Jackie Quan;
 - ii. compte 603078A dont le titulaire est Gia Tuong Quan;
- 4) **ORDONNE** à la Banque de Montréal, située au 61, boul. René-Lévesque Ouest, à Montréal, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont les titulaires sont Tri Minh Huynh et/ou Thi Phan Lieu, notamment dans le compte portant le numéro 8038208;
 - 6) **ORDONNE** à BMO Ligne d'Action inc., située au 100 King St. W., Floor B1, à Toronto, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont le titulaire est Jacky Quan, notamment dans le compte portant le numéro 2153593021;
 - 7) **ORDONNE** à la Banque Scotia, située au 4010, boul. St-Jean à Dollard-des-Ormeaux de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont le titulaire est Jackie Quan, notamment dans le compte portant le numéro 146684;
 - 8) **ORDONNE** à Scotia McLeod Direct Investing, située au P.O. Box 1115, Station Place d'Armes à Montréal, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont le titulaire est Jackie Quan, notamment dans le compte portant le numéro 55302764;
 - 9) **ORDONNE** à la Caisse populaire de Montréal-Nord, située au 5640, boul. Léger à Montréal, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont le titulaire est Mario Dumais notamment dans le compte portant le numéro 347674;
 - 10) **ORDONNE** à la Caisse populaire Pierre-Boucher, située au 2401, boul. Roland-Therrien à Longueuil, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont le titulaire est Investissement Max, notamment le compte portant le numéro 94488;
 - 11) **ORDONNE** à Valeurs Mobilières Desjardins, située au 1170, rue Peel, Bureau 300 à Montréal, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont le titulaire est Investissement Max, notamment dans le compte portant le numéro 63S6MA7;
 - 12) **ORDONNE** à Courtage Direct Banque Nationale inc., située au 1100, rue University, 7e étage, à Montréal de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont le titulaire est Mario Dumais, notamment dans le compte portant le numéro 66W6ZHA;
 - 13) **ORDONNE** à Questrade inc., située au 5650 Yonge Street, Suite 1700, à Toronto, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont le titulaire est Jacky Quan, notamment dans le compte portant le numéro 3BLWH5;
 - 14) **ORDONNE** à la Banque Royale du Canada, située 825, rue St-Laurent à Longueuil, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont le titulaire est Investissement Max, notamment dans les comptes 1005388 et 1005594.

2009-041-018

PAGE : 9

- 15) **ORDONNE** à RBC Direct Investing, située au 200 Bay Street, North Tower, P.O. Box 75, à Toronto de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont le titulaire est Investissement Max, notamment dans le compte portant le numéro 6896424915;
- 16) **ORDONNE** aux intimés dont les noms apparaissent ci-après de ne pas, directement ou indirectement, retirer des fonds, titres ou autres biens, des comptes identifiés à l'Annexe A de la présente décision;
- Normand Bouchard;
 - Mario Dumais;
 - Tri Minh Huynh;
 - Mario Paquin;
 - Gérald Parkin;
 - Gia Tuong Quan;
 - Thinh Tuong Quan;
 - Robert Savoie;
 - Bartelomeo Torino;
 - Richard Tremblay;
 - Claude Valade;
 - René Viau;
 - Serge Belval;
 - 9175-9704 Québec inc. faisant affaires sous la dénomination sociale d'Investissement Max; et
 - Fonds de Placement Nor-West.
- 17) **ORDONNE** aux intimés dont les noms apparaissent ci-après de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres bien en leur possession;
- Normand Bouchard;
 - Mario Dumais;
 - Tri Minh Huynh;
 - Mario Paquin;
 - Gérald Parkin;
 - Gia Tuong Quan;
 - Thinh Tuong Quan;
 - Robert Savoie;
 - Bartelomeo Torino;
 - Richard Tremblay;
 - Claude Valade;

2009-041-018

PAGE : 10

- René Viau;
- Serge Belval;
- 9175-9704 Québec inc. faisant affaires sous la dénomination sociale d'Investissement Max; et
- Fonds de Placement Nor-West.

[30] Enfin, le Bureau rappelle que le mode spécial de signification qu'il a accordé dans la décision du 28 juillet 2010²³ est valide pour la présente décision, à savoir :

- 1) Il autorise la signification à la mise en cause Questrade inc. par télécopieur au numéro suivant : (416) 227-0078;
- 2) Il autorise la signification à la mise en cause RBC Direct Investing par huissier, à l'adresse suivante, soit le 1, Place Ville-Marie, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 4R8 (à l'attention de John Caucci);
- 3) Il autorise la signification à la mise en cause BMO Ligne d'Action inc. par huissier, à l'adresse suivante, soit le 2015, rue Peel, bureau 200, Montréal, Québec, H3A 1T8;
- 4) Il autorise la signification à 9179-5252 Québec inc., à Air Bermuda inc. et à Robert Savoie par la publication d'un communiqué sur le site Internet de l'Autorité, soit le <http://www.lautorite.qc.ca/>;
- 5) Il autorise la signification à 9175-9704 Québec inc. par télécopieur, à l'attention de M^e Pihoda;
- 6) Il autorise la signification à Aquamondial inc. par une signification à l'attention de Jacky Quan, un administrateur d'Aquamondial inc.

[31] La présente décision ne doit pas être interprétée comme empêchant l'exécution de la décision du 21 juin 2011 prononçant la levée partielle de blocage et la restitution du reliquat du compte de Fonds de Placement Nor-West de la manière suivante :

IL ORDONNE à Fonds de Placement Nor-West de remettre à l'Autorité des marchés financiers le reliquat du compte bancaire n° 1208065 dont elle est titulaire auprès de la Banque Royale du Canada, succursale principale Montréal, située au 1, Place Ville-Marie, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H3C 3B5 et, à cette fin;

IL ORDONNE la levée partielle de l'ordonnance de blocage prononcée le 7 décembre 2009 et modifiée le 27 juin 2011 à l'encontre de Fonds de Placement Nor-West, relativement au compte bancaire n° 1208065 dont Fonds de Placement Nor-West est titulaire, en faveur de l'Autorité des marchés financiers, pour le reliquat, le tout à la condition que la Banque Royale du Canada, succursale principale Montréal, située au 1, Place Ville-Marie, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H3C 3B5, remette ce reliquat à l'Autorité des marchés financiers.

²³

Précitée, note 7.

2009-041-018

PAGE : 11

[32] Conformément au premier alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*²⁴, les ordonnances de blocage entrent en vigueur à la date à laquelle elles ont été prononcées et le resteront pour une période de 120 jours, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme.

Fait à Montréal, le 21 juin 2012.

(S) Alain Gélinas

M^e Alain Gélinas, président

(S) Claude St Pierre

M^e Claude St Pierre, vice-président

²⁴ Précitée, note 2.

ANNEXE A

Institutions bancaires	Succursale	Transit	Détenteur	No. de compte
TD Canada Trust	3131, boul. de la Côte-vertu à St-Laurent (Québec)	361	Tri Minh Huynh	6418398
TD Canada Trust	3131, boul. de la Côte-vertu à St-Laurent (Québec)	361	Jacky Quan	5627044
TD Canada Trust	3131, boul. de la Côte-vertu à St-Laurent (Québec)	361	Jacky Quan	0002343
TD Canada Trust	3590, boul. St-Laurent, Montreal (Québec) H2X 2V3	4720	Normand Bouchard	6297091
TD Waterhouse	500, rue St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1S1		Jacky Quan	589451A
TD Waterhouse	500, rue St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1S1		Gia Tuong Quan	603078A
Banque de Montréal	61, boul. René-Lévesque, Montréal (Québec)	2108	Tri Minh Huynh (compte conjoint avec Thi Phan Lieu)	8038208
BMO Ligne d'Action	100 King St. W., Floor B1, Toronto, Ontario, M5X 1H3		Jacky Quan	215359302
Banque Scotia	4010, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux (Québec)	77251	Jacky Quan	146684
Scotia McLeod Direct Investing	P.O. Box 1115, Station Place D'armes, Montreal, Québec H2Y 9Z9		Jacky Quan	55302764
Caisse populaire de Montréal-Nord	5640, boulevard Léger, Montréal-Nord (Québec) H1G 1K5	30513	Mario Dumais	347674
Caisse populaire Pierre-Boucher	2401, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec)	30446	Investissement Max	94488
Valeurs Mobilières Desjardins	1170, rue Peel, Bureau 300, Montréal Qc H3B 0A9		Investissement Max	63S6MA7
Courtage Direct Banque Nationale	1100, rue University, 7e étage, Montréal (Québec), H3B 2G7		Mario Dumais	66W6ZHA
Questrade	5650 Yonge Street, Suite 1700, Toronto, Ontario M2M 4G3		Jacky Quan	3BLWH5
RBC Banque Royale	825, rue St-Laurent, Longueuil (Québec)	1851	Investissement Max	1005388
RBC Banque Royale	825, rue St-Laurent, Longueuil (Québec)	1851	Investissement Max	1005594
RBC Direct Investing	200 Bay Street, North Tower, P.O. Box 75, Toronto, Ontario M5J 2Z5		Investissement Max	6896424915

2.2 DÉCISIONS (SUITE)**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2012-034

DÉCISION N° : 2012-034-001

DATE : Le 20 juillet 2012

EN PRÉSENCE DE : M^e ALAIN GÉLINAS
M^e CLAUDE ST PIERRE

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

JEAN-LOUIS KÈGLE

et

LES ENTREPRISES D.P.P. INC.

Parties intimées

et

CAISSE DESJARDINS GODEFROY

Partie mise en cause

**ORDONNANCES EX PARTE DE BLOCAGE, D'INTERDICTION D'OPÉRATIONS SUR VALEURS ET D'INTERDICTION
D'EXERCER L'ACTIVITÉ DE CONSEILLER ET MESURE PROPRE À ASSURER LE RESPECT DE LA LOI**
[art. 249, 265 et 266, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1), art. 93, 94 et 115.9, *Loi sur l'Autorité
des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

M^e Sébastien Simard et M^e Steeven Plante
(Girard et al.)
Procureurs de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 17 juillet 2012

DÉCISION

[1] Le 16 juillet 2012, l'Autorité des marchés financiers (l'« *Autorité* ») a saisi le Bureau de décision et de révision (le « *Bureau* ») d'une demande afin qu'il prononce, à l'encontre des intimés Jean-Louis Kègle et Les Entreprises D.P.P. inc. (« *DPP* »), une ordonnance de blocage, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller.

[2] Cette demande a été présentée en vertu des articles 249, 265 et 266 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹ et des articles 93, 94 et 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*².

[3] La demande de l'Autorité a été présentée en vertu de l'article 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, selon lequel il est loisible au Bureau de prononcer une décision affectant défavorablement les droits d'une personne sans audition préalable, lorsqu'un motif impérieux le requiert. Une audience *ex parte* s'est donc tenue au siège du Bureau le 17 juillet 2012, afin que l'Autorité puisse présenter sa demande.

[4] L'Autorité a déposé avec sa demande l'affidavit requis par l'article 19 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*³, en vertu duquel une demande fondée sur des motifs impérieux doit être accompagnée d'une déclaration sous serment écrite à l'appui des faits de la demande et des motifs impérieux. Des copies conformes de la demande amendée de l'Autorité et de la déclaration sous serment sont annexées à la présente décision.

LA DEMANDE

[5] Le Bureau reproduit ci-après les faits allégués par l'Autorité :

LES PARTIES

1. La demanderesse, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« Autorité »), est l'organisme chargé de l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (ci-après la « LVM ») et elle exerce les fonctions qui y sont prévues conformément à la l'article 7 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2 (ci-après la « LAMF »);

I) Jean-Louis Kègle

2. L'intimé, Jean-Louis Kègle (ci-après « Kègle »), est président et premier actionnaire de l'intimée Les Entreprises D.P.P. inc. (ci-après « D.P.P. »);
3. L'intimé Kègle n'est pas inscrit auprès de l'Autorité à titre de conseiller en valeurs ou de courtier en valeurs;
4. L'intimé Kègle n'est pas un émetteur inscrit à titre d'émetteur assujetti inscrit auprès de l'Autorité;

II) Les Entreprises D.P.P. inc.

5. L'intimée D.P.P. a été constituée le 13 décembre 2002 en vertu de la *Loi sur les compagnies partie 1A*, L.R.Q. c. C-38 et elle a son siège social au 136, rue Notre-Dame Est, Trois-Rivières, Québec;
6. Selon le relevé du REQ, l'intimée D.P.P. œuvre dans le domaine de la gestion d'immeubles locatifs;
7. Selon le relevé du REQ, l'intimé Kègle est actionnaire de l'intimée D.P.P.;
8. Selon le relevé du REQ, l'intimé Kègle est administrateur et président de l'intimée D.P.P.;
9. L'intimée D.P.P. n'est pas inscrite auprès de l'Autorité à titre de conseiller en valeurs ou de courtier en valeurs;
10. L'intimée D.P.P. n'est pas un émetteur assujetti inscrit auprès de l'Autorité;

¹ L.R.Q., c. V-1.1.

² L.R.Q., c. A-33.2.

³ (2004) 136 G.O. II 4695.

11. Aucun prospectus n'a été déposé et soumis au visa de l'Autorité par l'intimée D.P.P.;

LES FAITS

12. En mars 2011, l'Autorité a reçu une dénonciation relativement à des activités de sollicitation d'investissements de la part des intimés D.P.P. et Kègle;
13. En décembre 2011, l'Autorité a reçu deux autres dénonciations relatives à des activités de sollicitation d'investissements de la part des intimés D.P.P. et Kègle;
14. Le 23 janvier 2012, l'Autorité a institué une enquête portant, notamment, sur les activités de placement de valeurs effectuées par les intimés D.P.P. et Kègle;
15. Selon la preuve recueillie à ce jour, il appert que les intimés D.P.P. et Kègle ont exercé l'activité de conseiller ou de courtier en valeurs, et ce, sans être inscrits à titre de conseiller ou de courtier auprès de l'Autorité;
16. Selon la preuve recueillie à ce jour, il appert que les intimés D.P.P. et Kègle procèdent au placement ou à l'aide au placement de valeurs sans avoir procédé préalablement au dépôt d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité;

I) EXEMPLES DE PLACEMENTS VISÉS PAR LA LVM

1) R.B.

17. Cet investisseur a rencontré l'intimé Kègle et c'est ce dernier qui lui a donné les informations sur l'intimée D.P.P. et qui lui a montré les immeubles détenus par l'intimée D.P.P. avant qu'il n'investisse;
18. En décembre 2011, cet investisseur a acquis 25 actions de l'intimée D.P.P. à 1 \$, ce qui lui donnerait le droit de vote lors des assemblées d'actionnaires;
19. Cet investisseur investit depuis décembre 2011 un montant de 50 \$ par mois auprès de l'intimée D.P.P., soit deux versements de 25 \$ par mois;
20. Cet investissement est fait sous la forme d'un prêt fait à l'endroit de l'intimée D.P.P.;
21. Cet investissement doit rapporter à R.B. un rendement équivalent entre 1 \$ et 2 \$ par mois;
22. Ces intérêts sont réinvestis à chaque mois auprès de l'intimée D.P.P.;
23. Lors de son investissement auprès de l'intimée D.P.P., cet investisseur a reçu de l'intimé Kègle une lettre de bienvenue mentionnant que le principal but de l'intimée D.P.P. est de partager les profits de la compagnie avec ses membres, selon leurs investissements et leur participation;
24. Cette lettre spécifie qu'un rapport sera transmis à l'investisseur à tous les mois afin de permettre au membre de suivre la progression de ses intérêts;
25. Cet investisseur a remis à l'Autorité une copie vierge du contrat qu'il a reçu de l'intimé Kègle;
26. Le contrat prévoit que l'engagement contracté constitue un prêt à l'intimée D.P.P.;
27. Selon le contrat, le prêt est de 25 \$ par mois sur une période de trois ans pour un total de 900 \$;

28. Le contrat prévoit que les prêts servent à l'achat d'immeubles selon le plan prévu par l'intimée D.P.P.;
29. Le contrat prévoit que les versements des intérêts sont faits selon une grille de partage de profits prévue par l'intimée D.P.P. à mesure qu'elle en réalisera;
30. Le contrat prévoit que les intérêts sont convertis en capital à la fin de chaque année;
31. Finalement, le contrat prévoit une acceptation à l'effet que l'intimée D.P.P. ne remboursera le capital et les intérêts qu'au moment où les argents seront raisonnablement disponibles sans mettre en péril ses activités;
32. L'intimé Kègle a également fourni à cet investisseur une présentation « PowerPoint » présentant les activités de l'intimée D.P.P.;
33. Selon la présentation, investir auprès de l'intimée D.P.P. apporte les avantages suivants :
 - Participation aux profits;
 - Retirer des bénéfices intéressants;
 - Opportunité de faire progresser l'entreprise;
 - Devenir propriétaire d'immeubles sans les inconvénients du propriétaire;
34. Cette présentation stipule qu'un investissement auprès de l'intimée D.P.P. permet de se bâtir un capital avec la valeur croissante des immeubles et d'obtenir un revenu mensuel;
35. La présentation fait la promotion d'un taux de rendement de D.P.P. de plus de 5 % pour les trois dernières années;
36. La situation financière annexée à cette présentation rapporte que l'intimée D.P.P. possédait au 1^{er} janvier 2011 pour 32 320,33 \$ de liquidités et pour 1 221 000 \$ d'actifs en immobiliers, pour un actif total de 1 259 320 \$;
37. Il est aussi mentionné que l'intimée D.P.P., à cette date, devait 582 355,10 \$ à ses membres et 626 951,32 \$ en hypothèque pour un passif total de 1 209 306,62 \$;
38. La présentation mentionne que l'intimée D.P.P. comptait, au 31 décembre 2010, plus de 296 membres pour un montant total investi de 582 355 \$;
39. Les projections fournies dans le cadre de cette présentation font la promotion qu'un investissement de 25 \$ par mois peut rapporter au bout de 25 ans des rentes mensuelles de 1 301,32 \$ et au bout de 30 ans des rentes mensuelles de 3 832,13 \$;
40. Des projections pour référencement sont aussi produites à la présentation afin de faire la promotion que le fait de recruter entre 1 et 6 personnes par année peut rapporter entre 1 023,72 \$ et 5 195,75 \$ au bout de 15 ans;
41. Cet investisseur a obtenu des intimés Kègle et D.P.P. un tableau portant le titre « 04 avril rapport » et sur lequel on retrouve 316 investisseurs, identifiés par numéro;
42. Ce tableau mentionne, notamment, les investissements pour le mois ainsi que les intérêts, les intérêts sur référé et les intérêts suite à des recrutements;
43. Cet investisseur a également obtenu des intimés Kègle et D.P.P. un second tableau portant le même titre qui classe les investisseurs en fonction des meilleurs intérêts versés;
44. L'analyse de ce tableau démontre qu'une hiérarchie est créée entre les investisseurs en fonction du montant de leur investissement, le taux d'intérêt alloué étant fixé en fonction du montant investi et du nombre de référencement et de recrutement;

45. Cet investisseur a également obtenu des intimés Kègle et D.P.P. un document qui présente un bilan des actifs et des passifs de l'intimée D.P.P.;
46. Dans ce bilan, en outre, des pertes sont enregistrées pour les cinq (5) immeubles suivants :
- le 1020 rue Notre-Dame : - 552,06 \$
 - le 1030 rue Forget : - 2 976,95 \$
 - le 1040 rue Tonnancour : - 1 007,86 \$
 - le 1060 rue Wilfrid Rocheleau : - 2 085,22 \$
 - le 9999 rue Compagnie : - 4 789,40 \$
- pour un total de pertes de 11 411,49 \$;
47. De même, un profit est enregistré pour les trois immeubles suivants :
- le 1000 rue Carrier : 1 292,79 \$
 - le 1010 rue St-Georges : 1 412,95 \$
 - le 1050 rue Laviolette : 1 771,82 \$;
- pour un profit total de 4 477,56 \$;
48. Le sommaire de ce bilan dresse un portrait négatif enregistrant des pertes de 6 933,93 \$ pour une année;
- 2) M. A.**
49. Cet investisseur investit, depuis décembre 2011, un montant de 25 \$ par mois auprès de l'intimée D.P.P., le tout par virement bancaire;
50. Cet investisseur déclare avoir acheté une action du plan A de l'intimée D.P.P.;
51. Cette personne mentionne que l'intimée D.P.P. fait la promotion que le rendement sur les investissements augmente lorsque les investisseurs font du recrutement pour le bénéfice de l'intimée D.P.P.;
52. Selon cet investisseur, la durée pour obtenir le remboursement des investissements effectués auprès de l'intimée D.P.P. varie en fonction du montant du remboursement devant être effectué;
53. Selon cet investisseur, le rendement des investissements varie en fonction du nombre d'immeubles acquis par l'intimée D.P.P.;
54. L'intimé Kègle a également fourni à cet investisseur une présentation « PowerPoint » présentant les activités de l'intimée D.P.P.;
55. Cette présentation présente essentiellement les mêmes éléments que la présentation déjà déposée à l'exception de notamment :
- À la page 8 de ce document, on présente le conseil d'administration de 2011, au lieu du conseil d'administration de 2012;
 - L'immeuble 7 situé au 51 à 57 Wilfrid Rocheleau n'est pas présenté;
 - Un programme d'implication est présenté à la page 18 de ce document, ledit programme comprenant quatre (4) étapes dont : « Contacter ou référer au comité en place vos amis, parents et connaissances afin de leurs faire profiter des avantages de D.P.P. »;

- Les projections pour le référencement présentées à la p. 22 du document sont plus élevées que celles présentées à la p. 22 de l'autre document;
56. Les intimés Kègle et D.P.P. ont fourni à cet investisseur les trois documents;
- Le premier de ces documents fait état que les profits mensuels de l'intimée D.P.P. pour 2011 disponibles aux fins de partage entre les investisseurs sont de 2 918,95 \$ par mois et que les profits annuels disponibles aux fins de partage pour cette même année sont de 35 027,41 \$;
 - Le second document présente la situation financière de l'intimée D.P.P. au 1^{er} janvier 2011 et fait la promotion que si l'intimée D.P.P. vendait ses immeubles, payait ses hypothèques et remboursait ses membres, il resterait 50 000 \$ en surplus;
 - Le troisième document portant le titre « investissement mensuel » fait la promotion des intérêts et des rentes mensuelles que propose l'intimée D.P.P. en fonction des montants des investissements, de la durée de l'investissement et du nombre de référencement;
57. Finalement, les intimés Kègle et D.P.P. ont également fourni à cet investisseur des tableaux de l'intimée D.P.P.;
58. Les tableaux font la promotion d'un taux d'intérêt moyen pouvant atteindre 13,65 % pour un investissement de 3 300 \$ sur une période de 10 ans;
59. Les tableaux font la promotion d'une rente mensuelle entre 26,51 \$ à 122,57 \$ pour un investissement de 3 300 \$;
60. De même, ce document actualise ces montants en fonction du nombre de référencements de la manière suivante :
- Pour 11 personnes référées, le total des intérêts cumulés promu est de 27 387,06 \$, la rente mensuelle étant entre 112,47 \$ et 720,10 \$;
 - Pour 22 personnes référées, le total des intérêts cumulés promu est de 49 480,37 \$, la rente mensuelle étant entre 198,42 \$ et 1 317,62 \$;
 - Pour 33 personnes référées, le total des intérêts cumulés promu est de 71 573,68 \$, la rente mensuelle étant entre 284,37 \$ et 1 915,15 \$;
 - Pour 44 personnes référées, le total des intérêts cumulés promu est de 93 666,99 \$, la rente mensuelle étant entre 370,33 \$ et 2 512,67 \$;

3) B. B.

61. En 2007, cette investisseuse a été sollicitée par l'intimé Kègle afin d'investir auprès de l'intimée D.P.P.;
62. Le ou vers le 20 novembre 2007, sur la foi des représentations de l'intimé Kègle, cette investisseuse a signé une Convention de prêt afin de procéder à un placement de la somme de 900 \$ auprès de l'intimée D.P.P. par le biais de paiements de 25 \$ par mois pendant trois ans (36 mois), sur promesse du versement d'intérêts qui seraient eux-mêmes cumulés au capital investi;
63. La convention de prêt prévoit un terme de trois (3) ans;

64. La convention prévoit que les intérêts à être versés sont prédéterminés selon une grille de partage préétablie et que ces intérêts sont cumulés au capital investi;
65. Selon cette investisseuse, l'intimé Kègle lui aurait fait des représentations à l'effet que le rendement sur cet investissement serait de trois à cinq pour cent;
66. Un montant total de 15 000 \$ aurait été investi auprès de l'intimée D.P.P. par cette investisseuse, en son propre nom ainsi qu'au nom de ses enfants;
67. Suite à une demande afin de recouvrer son investissement, cette investisseuse reçoit de l'intimée D.P.P. une lettre datée du 20 décembre 2011 et signée par l'intimé Kègle à l'effet que, étant donné la demande de retrait par plusieurs membres en même temps, elle recevra, régulièrement à tous les mois, une partie de son argent, et ce, jusqu'au remboursement total;
68. Le ou vers le 27 décembre 2011, suite à la réception de la lettre, cette investisseuse reçoit de l'intimée D.P.P. deux chèques aux montants respectifs de 1 245,61 \$ et 50,14 \$ et signés par l'intimé Kègle;
69. Cette investisseuse a finalement été remboursée par les intimés en date du 1^{er} mai 2012, soit un peu plus de quatre mois suite à sa demande de remboursement initiale;
70. Selon cette investisseuse, il y aurait environ 300 investisseurs dans D.P.P. et des nouveaux placements seraient toujours en cours;

4) B.C.

71. Cet investisseur a été sollicité par l'intimé Kègle afin d'investir auprès de l'intimée D.P.P.;
72. Un montant total de 60 000 \$ aurait été prêté par cet investisseur à l'intimée D.P.P. afin d'investir dans un projet de coopérative d'investissement immobilier;
73. Les investissements initiaux de cet investisseur étaient de 25 \$ par mois;
74. Suite à ses investissements, cet investisseur s'est vu attribuer un certificat de 25 actions de l'intimée D.P.P. inc.;
75. Le remboursement de cet investisseur par D.P.P. s'est échelonné sur une période approximative de deux ans, soit de 2009 à octobre 2011;
76. Selon cet investisseur, des gens investiraient encore aujourd'hui auprès des intimés D.P.P. et Kègle;
77. De même, au cours de son enquête, l'Autorité a reçu un document promotionnel de l'intimée D.P.P. présentant des données pour l'année 2009;

II) RELEVÉS BANCAIRES DE L'INTIMÉE D.P.P.

78. À ce jour, l'enquête effectuée par l'Autorité révèle que, en date du 17 janvier 2003, les représentants de l'intimée D.P.P., dont l'intimé Kègle, ont procédé à une demande d'admission auprès de la Caisse Populaire Desjardins de Godefroy afin de procéder à l'ouverture du compte lié au folio 600094;
79. L'analyse des relevés bancaires relatifs au compte folio 600094 de la Caisse Desjardins Godefroy et plus particulièrement, des relevés du 23 février 2012 au 24 avril 2012, révèle que, durant cette période de trois mois, 79 dépôts de montants variant entre 25 \$ et 50 \$ ont été effectués au compte folio 600094 pour un montant total de 2 500 \$;

80. La majorité de ces dépôts sont faits par le biais de virements entre folios ou de virements automatiques entre folios et plusieurs d'entre eux portent des mentions telles que « actionnaire », « action », « investissement », « placement », « immobilier » et « D.P.P. inc. »;
81. Cette analyse démontre que, pour les mois de février 2012 à avril 2012, l'intimée D.P.P. continuait de recevoir des investissements de divers investisseurs par le biais de son compte de la Caisse Desjardins Godefroy folio 600094;
82. L'analyse des relevés bancaires du folio 600094 de la Caisse Populaire de Godefroy portant sur la période de janvier 2004 à avril 2012 démontre que, depuis 2003, l'intimée D.P.P. reçoit plusieurs virements par mois de montants variant entre 25 \$ et 50 \$ et pouvant être occasionnellement plus élevés, ces virements étant habituellement effectués vers le 15^e jour de chaque mois;

III) IMMEUBLES PROPRIÉTÉS DE L'INTIMÉE D.P.P.

83. Selon la preuve recueillie à ce jour, il appert que, depuis 2004, l'intimée D.P.P. a acquis les huit (8) immeubles suivants et que ces immeubles ont été hypothéqués lors de l'achat :

1) Immeuble de la rue Cartier, Trois-Rivières

a) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro UN MILLION DEUX CENT HUIT MILLE HUIT CENT SEPT (1 208 807) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Trois-Rivières;

Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 1283, 1285, 1287 et 1291 rue Cartier, Trois-Rivières, province de Québec, G8Z 1L7;

Le tout tel qu'il appert de la copie de l'acte de vente daté du 20 août 2004;

b) Cet immeuble a une valeur municipale de 161 000 \$ le tout tel qu'il appert du rôle d'évaluation municipale mis à jour en date du 3 mai 2012;

c) Cet immeuble a été hypothéqué pour 52 000 \$ en date du 24 août 2004, le tout tel qu'il appert d'une copie de l'acte d'hypothèque intervenu devant Me Jacques Verrette, notaire, en date du 20 août 2004;

d) Cet immeuble a été conjointement hypothéqué avec le lot 1 018 291 pour 129 900 \$ en date du 31 mai 2006, le tout tel qu'il appert d'une copie de l'acte d'hypothèque intervenu devant Me Audrey Chevalier, notaire, en date du 31 mai 2006;

e) Cet immeuble a été hypothéqué pour 88 500 \$ en date du 27 avril 2007, le tout tel qu'il appert d'une copie de l'acte d'hypothèque intervenu devant Me Audrey Chevalier, notaire, en date du 27 avril 2007;

f) Quittance sur ces deux dernières hypothèques a été donnée par la Caisse Desjardins Godefroy en date du 27 mai 2011, le tout tel qu'il appert d'une copie de la quittance générale et finale et des extraits du registre foncier;

g) Cet immeuble a été hypothéqué pour 150 000 \$ en date du 27 avril 2011, le tout tel qu'il appert d'une copie de l'acte d'hypothèque intervenu devant Me Julie Clermont, notaire, en date du 27 avril 2007;

2) Immeuble de la rue Saint-Georges, Trois-Rivières

a) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro UN MILLION DIX-HUIT MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-ONZE (1 018 291) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Trois-Rivières;

Avec bâtisse à logements dessus construit, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 445, 447, 449 et 451, rue Saint-Georges, Trois-Rivières, province de Québec, G9A 2K7;

Le tout tel qu'il appert de la copie de l'acte de vente daté du 31 mai 2006,;

b) Cet immeuble a une valeur municipale de 191 000 \$, le tout tel qu'il appert du rôle d'évaluation municipale mis à jour en date du 3 mai 2012;

c) Cet immeuble a été conjointement hypothéqué avec le lot 1 208 807 pour 129 900 \$ en date du 31 mai 2006, le tout tel qu'il appert d'une copie de l'acte d'hypothèque intervenu devant Me Audrey Chevalier, notaire, en date du 31 mai 2006;

d) Quittance sur cette hypothèque a été donnée par la Caisse Desjardins Godefroy en date du 27 mai 2011, le tout tel qu'il appert d'une copie de la quittance générale et finale et des extraits du registre foncier;

3) Immeuble de la rue Notre-Dame Est, Trois-Rivières

a) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS DOUZE MILLE SIX CENT CINQUANTE-CINQ (3 012 655) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Champlain;

Avec immeuble à logements dessus construit, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 134 à 140, rue Notre-Dame Est, Trois-Rivières, province de Québec, G8T 4B7;

Le tout tel qu'il appert de la copie de l'acte de vente daté du 27 avril 2007;

b) Cet immeuble a une valeur municipale de 140 000 \$, le tout tel qu'il appert du rôle d'évaluation municipale mis à jour en date du 3 mai 2012;

c) Cet immeuble a été hypothéqué pour 74 163 \$ en date du 27 avril 2007, le tout tel qu'il appert d'une copie de l'acte d'hypothèque intervenu devant Me Audrey Chevalier, notaire, en date du 27 avril 2007;

4) Immeuble de la rue Forget, Trois-Rivières

a) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE CENT SOIXANTE-DOUZE (2 571 172) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Champlain;

Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 610, rue Forget, Trois-Rivières, province de Québec, G8T 6C8;

Le tout tel qu'il appert de la copie de l'acte de vente daté du 14 janvier 2008;

b) Cet immeuble a une valeur municipale de 237 000 \$ le tout tel qu'il appert du rôle d'évaluation municipale mis à jour en date du 3 mai 2012;

c) Cet immeuble a été hypothéqué pour 206 250 \$ en date du 14 janvier 2008, le tout tel qu'il appert d'une copie de l'acte d'hypothèque intervenu devant Me Audrey Chevalier, notaire, en date du 14 janvier 2008;

5) Immeuble de la rue de Tonnancour, Trois-Rivières

a) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro UN MILLION DEUX CENT ONZE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE ET UN (1 211 461) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Trois-Rivières;

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 720 à 730, rue de Tonnancour, Trois-Rivières, province de Québec, G9A 4P6;

Le tout tel qu'il appert de la copie de l'acte de vente daté du 10 novembre 2008;

b) Cet immeuble a une valeur municipale de 167 000 \$, le tout tel qu'il appert du rôle d'évaluation municipale mis à jour en date du 3 mai 2012;

c) Cet immeuble a été hypothéqué pour 138 750 \$ en date du 10 novembre 2008, le tout tel qu'il appert d'une copie de l'acte d'hypothèque intervenu devant Me Michel Massicotte, notaire, en date du 10 novembre 2008;

6) Immeuble de la rue Laviolette, Trois-Rivières

a) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS CINQ MILLE HUIT CENT ONZE (4 005 811) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Trois-Rivières;

Avec bâtisse à logements dessus construite, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 1450, 1452, 1454, 1456 et 1458, rue Laviolette, Trois-Rivières, province de Québec, G9A 1W7;

Le tout tel qu'il appert de la copie de l'acte de vente daté du 28 avril 2009;

b) Cet immeuble a une valeur municipale de 133 000 \$, le tout tel qu'il appert du rôle d'évaluation municipale mis à jour en date du 3 mai 2012;

c) Cet immeuble a été hypothéqué pour 129 375 \$ en date du 28 avril 2009, le tout tel qu'il appert d'une copie de l'acte d'hypothèque intervenu devant Me Audrey Chevalier, notaire, en date du 28 avril 2009;

7) Immeuble de la rue Wilfrid-Rochelleau, Trois-Rivières

a) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLIONS TROIS CENT UN MILLE HUIT CENT VINGT-DEUX (2 301 822) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Champlain;

Avec maison à logements dessus construite, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 51, 53, 55 et 57, rue Wilfrid-Rochelleau, Trois-Rivières, province de Québec, G8W 2S6;

Cet immeuble étant hypothéqué à l'achat en faveur du vendeur, Jacques Sayeur, pour un montant de 120 000 \$;

Le tout tel qu'il appert d'une copie de l'acte de vente daté du 9 février 2012;

b) Cet immeuble a une valeur municipale de 107 000 \$, le tout tel qu'il appert du rôle d'évaluation municipale mis à jour en date du 3 mai 2012;

8) Immeuble de la rue Saint-Alphonse, Trois-Rivières

a) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS DOUZE MILLE QUATRE CENT VINGT-SEPT (3 012 427) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Champlain;

Avec maison à logements dessus construite, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 15 à 21, rue Saint-Alphonse, Trois-Rivières, province de Québec, G8T 7R2;

Le tout tel qu'il appert d'une copie de l'acte de vente daté du 3 mai 2012;

b) Cet immeuble a une valeur municipale de 197 000 \$, le tout tel qu'il appert du rôle d'évaluation municipale mis à jour en date du 23 mai 2012;

c) Cet immeuble a été hypothéqué pour 217 500 \$ en date du 30 avril 2012, le tout tel qu'il appert d'une copie de l'acte d'hypothèque intervenu devant Me Audrey Chevalier, notaire, en date du 30 avril 2012;

84. Tel qu'il appert des relevés bancaires du compte folio 600094 de la Caisse Desjardins Godefroy ainsi que de l'acte de vente daté du 9 février 2012 et de l'acte d'hypothèque daté du 30 avril 2012, le solde hypothécaire total de l'intimée D.P.P. s'élève à 1 098 784,31 \$, le tout, incluant la balance de prix de vente de 120 000,00 \$ sur le septième immeuble décrit au paragraphe 83 et le montant total de l'hypothèque du huitième immeuble décrit au paragraphe 83, soit 217 500 \$;
85. Tel qu'il appert des rôles d'évaluation municipale, à ce jour, la valeur totale des évaluations municipales du parc immobilier détenu par l'intimée D.P.P. s'élève à 1 333 000 \$;
86. La différence entre la valeur totale des évaluations municipales et le solde hypothécaire serait d'environ 234 215,69 \$;
87. Or, ce montant de 234 215,69 \$ est insuffisant pour rembourser les 582 355,10 \$ dus aux membres mentionnés dans le cadre du document déjà déposé;

[6] L'Autorité, dans sa demande, a soumis les arguments suivants :

IV) DEMANDES D'INTERDICTION ET DE BLOCAGE

88. Par leurs démarches, les intimés D.P.P. et Kègle ont agi à titre de courtier en valeurs et/ou de conseiller en valeurs alors qu'ils ne sont pas inscrits à ce titre auprès de l'Autorité;
89. Par ses démarches, l'intimée D.P.P. a procédé au placement de valeurs visées par la LVM sans avoir préalablement produit un prospectus visé par l'Autorité;
90. Par ses démarches, l'intimé Kègle a aidé l'intimée D.P.P. à procéder au placement de valeurs visées par la LVM sans que cette dernière ait préalablement produit un prospectus visé par l'Autorité;
91. L'enquête effectuée à ce jour par l'Autorité révèle que les intimés D.P.P. et Kègle sollicitent toujours activement des investisseurs afin d'effectuer de nouveaux placements et ce, en contravention à la LVM;
92. Notamment, dans le cadre de sa page « Facebook », l'intimée D.P.P. publiait en date du 29 avril 2012 que :

« Pour les membres ... nous passons chez le notaire le 3 mai pour notre 8^{ième} immeuble. Voilà ou (sic) le regroupement peut mener. Pensons que la base est un

investissement de 25.00 \$ (sic) par mois seulement. Bravo et merci de votre confiance »

le tout tel qu'il appert de l'extrait de la page Facebook des Entreprises D.P.P. que l'on retrouve à l'adresse www.facebook.com/entreprises.dpp?sk=wall;

93. Le numéro de téléphone apparaissant à la page Facebook D-22, soit le 819-379-1547, est associé à l'intimé Kègle, le tout tel qu'il appert du résultat de recherche sur le site Canada 411 communiqué;
94. Soixante-quinze personnes sont présentement « amis » avec l'intimée D.P.P. par le biais de cette page Facebook;
95. De plus, les ordonnances d'interdiction et de blocage requises sont notamment nécessaires et motivées par les faits suivants :
 - L'Autorité mène une enquête sur la pratique illégale, par les intimés, de l'activité de courtier en valeurs ou de conseiller en valeurs;
 - De nombreux placements ont été effectués auprès des intimés D.P.P. et Kègle, et ce, en contravention à la LVM;
 - La quasi-totalité des montants placés par les divers investisseurs sollicités par les intimés ne sont plus dans le compte de banque de D.P.P.;
 - L'enquête effectuée par l'Autorité à ce jour soulève des questions sérieuses quant aux risques reliés aux placements effectués par les divers investisseurs sollicités par les intimés;
96. Il est impérieux d'agir sans audition préalable afin de pouvoir obtenir les ordonnances nécessaires afin d'éviter que les biens mobiliers et immobiliers ayant pu être acquis à même l'argent des investisseurs, dont notamment les huit (8) immeubles décrits en la présente et dont D.P.P. est propriétaire, puissent être vendus ou hypothéqués aux dépens des investisseurs;
97. L'Autorité demande, pour la protection des épargnants et dans l'intérêt du public, que le Bureau de décision et de révision (ci-après le « BDR ») prononce les ordonnances d'interdiction et de blocage recherchées dans la présente demande;
98. Sans une décision immédiate du BDR, il est à craindre, entre autres, que les intimés puissent procéder à d'autres placements de valeurs en contravention à la LVM ou puissent liquider ou grever de droits les seuls biens de valeurs pouvant être utilisés aux fins de rembourser les investisseurs.

L'AUDIENCE

[7] L'audience *ex parte* a eu lieu le 17 juillet 2012, en présence du procureur de l'Autorité. Ce dernier a fait entendre le témoignage de l'enquêteur de cet organisme assigné au présent dossier. Ce dernier a relaté les faits décrits dans la demande dont il a pris connaissance dans le cadre de l'enquête ordonnée par l'Autorité. Il a déposé les pièces au soutien de celle-ci.

[8] Le procureur de l'Autorité a soumis au Bureau que les intimés ont effectué ou aidé à effectuer le placement de valeurs, soient des actions de DPP et un titre, autre qu'une obligation, constatant un emprunt d'argent, en l'absence d'un prospectus visé par l'Autorité ou d'une dispense d'un tel prospectus et sans que les intimés ne détiennent d'inscription de courtier ou de conseiller à cet égard auprès de l'Autorité.

[9] Il a donc demandé au Bureau de prononcer une ordonnance d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, une ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs et une ordonnance de blocage à l'encontre des intimés.

[10] Le procureur de l'Autorité plaide qu'il était impérieux que le Bureau prononce une ordonnance *ex parte* afin de s'assurer que les intimés ne se départissent pas des biens mobiliers ou immobiliers qui auraient pu être acquis avec l'argent des investisseurs ou qu'ils ne soient hypothéqués à leurs dépens. De plus, la preuve démontrerait que les intimés continuaient tout récemment à percevoir des montants par prélèvements automatiques auprès de nombreux investisseurs.

L'ANALYSE

[11] Le Bureau a entendu le témoignage de l'enquêteur à l'emploi de l'Autorité et a pris connaissance de la documentation qu'il a déposée en preuve à l'appui de ses dires. Le tribunal a également pris connaissance des arguments présentés par son procureur. Selon cette preuve, il appert que les intimés Jean-Louis Kègle et DPP auraient procédé au placement de formes d'investissement décrites à l'article 1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, à savoir des actions et des titres constatant un emprunt⁴, le tout en l'absence d'un prospectus visé par l'Autorité ou d'une dispense d'un tel prospectus.

[12] De plus, ces intimés auraient exercé l'activité de conseiller et de courtier sans être inscrits à ce titre auprès de l'Autorité. En effet, ils ont depuis plusieurs années sollicité des investisseurs afin qu'ils achètent des actions de DPP et surtout qu'ils prêtent à cette dernière les montants requis pour acquérir un parc d'immeubles locatifs résidentiels. L'enquête de l'Autorité a commencé depuis peu mais est assez avancée pour permettre au Bureau de se faire une idée des activités reprochées dans ce dossier.

[13] La vente d'actions de DPP est plutôt symbolique et ne semble n'avoir lieu que pour permettre à ceux qui en achètent de détenir un droit de vote dans DPP. Mais l'activité principale menée par cette société, par l'entremise de son âme dirigeante Jean-Louis Kègle, consisterait à effectuer le placement de titres constatant un emprunt auprès d'épargnants. Cela permet à ces derniers de se constituer des rentes qu'ils pourront, selon les renseignements recueillis, commencer à toucher après 20, 25 ou 30 années d'investissement.

[14] Ces rentes pourraient être augmentées si ces investisseurs dirigent d'autres investisseurs vers DPP; c'est ce que DPP qualifie d'intérêts sur références. Ces rentes seraient payées à partir des revenus générés actuellement par huit (8) immeubles locatifs résidentiels que DPP a pu acheter en partie avec l'argent des investisseurs qui ont été sollicités. S'ajouteraient de nouveaux immeubles au cours des années, à mesure que de nouveaux investisseurs viendraient à leur tour acquérir des titres constatant un emprunt émis par DPP.

[15] On invite ces investisseurs à faire un paiement de 25 \$ ou 50 \$ par mois pendant un certain nombre d'années avant de pouvoir toucher des rentes. Mais ces rentes seraient servies à vie, sur une base mensuelle. La preuve a cependant permis de constater que certains épargnants ont investi plus d'argent sur une période plus courte. La documentation a fait état d'un investissement de 10 000 \$ par une personne; un autre investisseur contacté par l'enquêteur de l'Autorité aurait prêté 60 000 \$, somme qu'il a pu se faire rembourser.

[16] Selon les rapports distribués par DPP aux investisseurs, au 31 décembre 2010, la valeur des immeubles résidentiels locatifs dont DPP est le propriétaire aurait été de 1 221 000 \$. À cette même date, DPP détenait des liquidités de 32 320 \$, ce qui aurait porté sa valeur à 1 259 320 \$, face à un passif présumé de 1 209 300 \$, pour une différence de 50 013 \$.

⁴ *Loi sur les valeurs mobilières*, précitée, note 1, art. 1 :

1. La présente loi s'applique aux formes d'investissement suivantes:

1° une valeur mobilière reconnue comme telle dans le commerce, notamment les actions, les obligations, les parts sociales des entités constituées en personne morale ainsi que les droits et les bons de souscription;

2° un titre, autre qu'une obligation, constatant un emprunt d'argent;

[17] Le Bureau a été amené à constater que les diverses activités décrites plus haut tout au long de la présente décision et qu'on reproche aux intimés d'avoir exercées illégalement, nous ramènent aux objectifs fondamentaux de la *Loi sur les valeurs mobilières*, soit de protéger les épargnants et d'assurer le bon fonctionnement des marchés. Il y a quelques années, le Bureau a prononcé une décision dans le dossier *Georges Métivier*⁵ dans laquelle il avait souligné toute l'importance qu'il faut accorder aux professionnels des marchés pour un encadrement efficace des marchés et la protection des investisseurs.

[18] Nous soulignons ici un passage de cette décision qu'il avait alors prononcée concernant l'importance des professionnels :

« Le marché des valeurs mobilières est basé sur la confiance des investisseurs vis-à-vis des bourses, des firmes et des organismes de réglementation ou d'autorégulation. La première ligne de défense des marchés financiers repose cependant sur l'intégrité des professionnels agissant auprès des investisseurs. L'honorable juge Iacobucci de la Cour suprême rappelait ainsi, dans l'arrêt *Pezim c. Colombie-Britannique (Superintendent of Brokers)*, l'importance de l'encadrement des personnes inscrites au sein de la structure réglementaire de l'industrie des valeurs mobilières au Canada :

« Comme je l'ai déjà mentionné, les lois sur les valeurs mobilières visent avant tout à protéger le public investisseur. Dans l'arrêt (*Brosseau*), notre Cour a reconnu l'importance de cet objectif lorsqu'il faut procéder à l'examen de décisions prises par des commissions des valeurs mobilières; le juge L'Heureux-Dubé, s'exprimant au nom de notre Cour, dit, à la p. 314:

D'une manière générale, on peut dire que les lois sur les valeurs mobilières visent à réglementer le marché et à protéger le public. Cette Cour a reconnu ce rôle dans l'arrêt *Gregory & Co. v. Quebec Securities Commission*, [1961] R.C.S. 584, dans lequel le juge Fauteux a fait remarquer à la p. 588:

[TRADUCTION] L'objet prépondérant de la loi est d'assurer que les personnes qui, dans la province, exercent le commerce des valeurs mobilières ou qui agissent comme conseillers en placement, sont honnêtes et de bonne réputation et, ainsi, de protéger le public, dans la province ou ailleurs, contre toute fraude consécutive à certaines activités amorcées dans la province par des personnes qui y exercent ce commerce.

Ce rôle protecteur, qui est commun à toutes les commissions des valeurs mobilières, donne à ces organismes un caractère particulier qui doit être reconnu lorsqu'on examine la manière dont leurs fonctions sont exercées aux termes des lois qui leur sont applicables. »⁶

[Références omises]

[19] Dans la décision *Carole Morinville*⁷, le Bureau avait également eu l'occasion de se prononcer sur les règles de base qui régissent le commerce des valeurs mobilières, règles qui tournent autour de la dissémination de l'information adéquate aux épargnants et le rôle des intermédiaires :

[16] Le Bureau après avoir révisé la preuve consistante qui lui a été présentée par l'Autorité des marchés financiers, réalise que la présente cause le ramène vers le cœur même des intérêts qui sont défendus par la *Loi sur les valeurs*

⁵ *Métivier c. Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)*, 2005 QCBDRVM 6.

⁶ *Id.*, 30-31.

⁷ *Autorité des marchés financiers c. Morinville*, 2010 QCBDR 61.

mobilières et des moyens qui sont mis en oeuvre pour assurer cette défense. Il y est prévu que tout placement doit être accompagné d'une documentation complète permettant aux épargnants à qui on offre de faire un tel de placement de bien connaître ce dans quoi on les invite à investir.

[17] Cela les met en état de faire un choix éclairé, avec les yeux grands ouverts, mais aussi de pouvoir suivre la progression de leurs intérêts financiers au fur et à mesure. De plus, il est clairement prévu par la loi que les personnes qui agissent comme intermédiaire pour présenter ces investissements aux épargnants doivent présenter toutes les garanties qui leur inspirent confiance.

[18] Elles doivent donc être inscrites auprès de l'Autorité, soit à titre de courtier, soit à titre de conseiller, pour pouvoir agir comme intermédiaire auprès des épargnants. Cela donne à ces derniers l'assurance que les personnes auxquelles elles s'adressent sont dûment autorisées à agir comme intermédiaire parce qu'elles sont compétentes, solvables et probes.

[19] C'est aux articles 11 et 148 de la *Loi sur les valeurs mobilières*^[13] qu'on retrouve le libellé des deux grands axes autour desquels s'articule le fonctionnement de cette loi, à savoir la gestion de l'information et l'inscription des intermédiaires du marché. »⁸

[20] Dans le présent dossier, le Bureau constate qu'aucune de ces protections n'était présente. Les intimés n'étaient inscrits en aucune manière auprès de l'Autorité et les placements de titres qu'ils auraient effectué auprès des épargnants n'auraient fait l'objet ni d'un prospectus visé ni d'une dispense d'un tel prospectus. En agissant ainsi, ils auraient privé les investisseurs des informations auxquelles ils ont normalement droit avant et après le placement, informations qui doivent de plus être présentées dans un format prévus à la réglementation.

[21] Ils ont pu distribuer certains renseignements aux investisseurs au moment du placement et en fournir d'autres après, mais ceux-ci sont parcellaires, incomplets, insuffisants et nous ajouterions même, rudimentaires. Ceux-ci ne suffisent pas à répondre aux paramètres de la loi et de la réglementation adoptée pour son application. De plus, la structure adoptée par les intimés DPP et Kègle fait craindre au tribunal que ces investissements soient à risque et qu'il soit important d'agir pour protéger les intérêts des épargnants du mieux que nous le pouvons.

[22] Dans l'optique de pourvoir à la protection des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés, il est prévu aux articles 265 et 266 de la *Loi sur les valeurs mobilières* que le Bureau peut interdire à une personne toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeur et d'exercer l'activité de conseiller.

[23] Ainsi, le Bureau est d'avis qu'il est nécessaire de prononcer une ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller à l'encontre des intimés puisqu'ils ne détiennent pas les inscriptions requises et qu'aucun prospectus n'a été déposé à l'Autorité et afin d'éviter qu'ils poursuivent leurs activités au détriment des épargnants.

[24] De plus, en vertu de l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, l'Autorité peut au cours d'une enquête demander au Bureau de prononcer une ordonnance de blocage à l'encontre d'une personne qui fait l'objet d'une telle enquête. Il est à craindre que sans une telle ordonnance, les intimés se départissent des sommes confiées par des investisseurs ou des biens qui auraient été acquis avec ces investissements, notamment les huit immeubles identifiés, et ce, au détriment des investisseurs. Donc le Bureau est prêt à prononcer des ordonnances de blocage visant les intimés.

[25] Ce n'est pas sans raison que le Bureau en vient à cette conclusion. La preuve qui lui a été présentée au cours de l'audience *ex parte* du 17 juillet 2012 a soulevé chez lui de sérieuses inquiétudes qui l'incitent à agir immédiatement pour la protection des investisseurs. Les principales inquiétudes sont les suivantes :

⁸ *Id.*, par. 16-19.

- les documents obtenus par l'Autorité indiquent qu'au 31 décembre 2010, il y avait au moins 296 investisseurs et qu'actuellement ce nombre s'élèverait à environ 316;
- la preuve révèle que les montants investis par plusieurs personnes seraient relativement modiques, soit un montant initial de 25 \$ pour l'achat de 25 actions et, par la suite, des transferts de fonds de 25 \$ ou 50 \$ par mois pendant trois ans, ou plus. Cependant, d'autres personnes auraient investi des sommes plus considérables, dont un qui aurait prêté aux intimés un total de 60 000 \$;
- au 1^{er} janvier 2011, DPP et Jean-Louis Kègle indiquaient dans la documentation qu'ils remettaient aux investisseurs que les actifs totaux de DPP valaient 1 259 320 \$;
- ces investissements, selon l'Autorité, auraient été effectués en l'absence de prospectus visé et sans bénéficier d'une dispense, le tout sans que les intimés soient inscrits en aucune manière auprès de l'Autorité, ce qui contrevient aux dispositions de la législation applicable en valeurs mobilières;
- selon un document déposé en preuve et préparé par les intimés, au 31 décembre 2010, un total de 582 355,10 \$ aurait été dû aux investisseurs;
- la preuve démontre qu'une rente alléchante serait proposée aux investisseurs et qu'elle pourrait s'accroître en fonction du nombre de personnes qu'ils ont dirigé vers les intimés pour qu'elles investissent à leur tour;
- selon la preuve, on n'aurait jamais remis d'états financiers vérifiés aux investisseurs et rien n'indique que des documents émanant d'un évaluateur agréé ne leur aient jamais été remis;
- les renseignements financiers remis aux investisseurs avant et après leur mises de fond sont incomplets, parcellaires et trop rudimentaires pour les informer convenablement;
- la documentation remise ne contient pas de renseignements suffisants sur les frais de commissions ou administratifs qui auraient pu être payés au promoteur des placements;
- selon la preuve présentée, les fonds devant servir au paiement des rentes ne sont pas ségrégués;
- la preuve révèle qu'en avril 2012, DPP continuerait de recevoir des investissements provenant de nouveaux investisseurs dans son compte bancaire;
- des investisseurs de DPP qui ont commencé à lui remettre des sommes d'argent précédemment, continuent actuellement à lui en verser mensuellement, au moyen de prélèvements automatiques;
- la preuve de l'Autorité est à l'effet que la valeur des immeubles détenus par DPP soit insuffisante pour rembourser les 582 355,10 \$ dus aux investisseurs;
- le calcul des montants de rentes à vie qui sont promis aux investisseurs en échange de leur mise de fond semblent irréalistes par rapport aux sommes qu'ils investiraient;
- Il est à craindre que sans une intervention immédiate du Bureau les seuls biens de valeurs pouvant être utilisés afin de rembourser les investisseurs puissent être ou grevés de droits et il est à craindre que les activités de sollicitation se poursuivent et que d'autres placements de valeurs soient faits, en contravention à la *Loi sur les valeurs mobilières*.

[26] L'article 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* prévoit que le Bureau peut prononcer une décision sans que ne soient entendus les intimés, en cas de présence d'un motif impérieux. Ce pouvoir de rendre une ordonnance affectant les droits d'une partie sans lui donner l'occasion de se faire

entendre d'abord doit s'interpréter en tenant compte des objectifs sous-tendant la réglementation sur les valeurs mobilières.

[27] Il s'agit de la protection du public investisseur, de la confiance du public envers l'intégrité des marchés financiers, de la mise en place de mesures de contrôle efficaces pour les marchés financiers et de l'accès à une information fiable, exacte et complète sur les produits offerts et les intervenants des marchés⁹.

[28] Or, le Bureau est informé qu'actuellement, les intimés au présent dossier continueraient à solliciter des investisseurs pour qu'ils achètent des actions et des titres constatant un emprunt émis par DPP auprès du public. De plus, les investisseurs qui ont commencé à investir auprès de DPP continuent à verser leur écot chaque mois à cette compagnie dans le compte de banque de cette dernière, au moyen de prélèvements automatiques, et ce, sans avoir toute l'information nécessaire.

[29] Dans ces circonstances, le tribunal estime qu'existent des motifs impérieux de prononcer une décision *ex parte* à l'encontre des intimés, le tout en vertu de l'article 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*. Le Bureau note qu'en l'espèce une décision rendue *ex parte* est nécessaire notamment pour assurer la protection des investisseurs ainsi que l'accès à une information fiable et complète sur les placements offerts.

[30] Enfin, il est requis du Bureau de prononcer une décision connexe aux blocages demandés, le tout en vertu de l'article 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*. Il s'agit surtout ici d'une demande accessoire au pouvoir de blocage que le tribunal a le pouvoir d'instaurer, de manière à ce que cet exercice soit fait d'une manière qui ne soit pas dommageable aux biens visés. C'est pourquoi le Bureau consent à l'ordonnance qui apparaît dans son dispositif.

LA DÉCISION

[31] Après avoir pris connaissance de la demande de l'Autorité, du témoignage de son enquêteur, de la preuve qu'il a déposée et des représentations du procureur de cet organisme, le tout tel que présenté au cours de l'audience du 17 juillet 2012, le Bureau de décision et de révision, en vertu des articles 249, 265 et 266 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, des articles 93, 94 et 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* accueille la demande de l'Autorité et prononce les ordonnances apparaissant ci-après :

1) ORDONNANCE D'INTERDICTION D'OPÉRATIONS SUR VALEURS, EN VERTU DE L'ARTICLE 265 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ET DES ARTICLES 93 ET 115.9 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :

IL INTERDIT à Jean-Louis Kègle et à la société Les Entreprises D.P.P. inc. d'exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur tous les titres de la société Les Entreprises D.P.P. inc., y compris l'activité de courtier, telle que définie à l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières*;

2) ORDONNANCE D'INTERDICTION D'EXERCER L'ACTIVITÉ DE CONSEILLER, EN VERTU DE L'ARTICLE 266 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRE ET DES ARTICLES 93 ET 115.9 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :

IL INTERDIT à Jean-Louis Kègle et à la société Les Entreprises D.P.P. inc. d'exercer l'activité de conseiller, telle que définie à l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières*;

3) ORDONNANCE DE BLOCAGE, EN VERTU DE L'ARTICLE 249 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ET DES ARTICLES 93 ET 115.9 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :

⁹ Voir les missions et fonctions de l'Autorité des marchés financiers en vertu des articles 4 et 8 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, précitée, note 2.

IL ORDONNE à Jean-Louis Kègle et à la société Les Entreprises D.P.P. inc. de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession dont, notamment, le compte folio 600094 ouvert auprès de la Caisse Desjardins Godefroy;

IL ORDONNE à la société Les Entreprises D.P.P. inc. et à Jean-Louis Kègle de ne pas, directement ou indirectement, se départir des huit (8) immeubles décrits ci-après ainsi que des revenus des loyers liés à ces immeubles :

- 1) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro UN MILLION DEUX CENT HUIT MILLE HUIT CENT SEPT (1 208 807) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Trois-Rivières;

Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 1283, 1285, 1287 et 1291 rue Cartier, Trois-Rivières, province de Québec, G8Z 1L7;
- 2) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro UN MILLION DIX-HUIT MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-ONZE (1 018 291) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Trois-Rivières;

Avec bâtisse à logements dessus construite, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 445, 447, 449 et 451, rue Saint-Georges, Trois-Rivières, province de Québec, G9A 2K7;
- 3) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS DOUZE MILLE SIX CENT CINQUANTE-CINQ (3 012 655) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Champlain;

Avec immeuble à logements dessus construite, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 134 à 140, rue Notre-Dame Est, Trois-Rivières, province de Québec, G8T 4B7;
- 4) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE CENT SOIXANTE-DOUZE (2 571 172) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Champlain;

Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 610, rue Forget, Trois-Rivières, province de Québec, G8T 6C8;
- 5) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro UN MILLION DEUX CENT ONZE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE ET UN (1 211 461) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Trois-Rivières;

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 720 à 730, rue de Tonnancour, Trois-Rivières, province de Québec, G9A 4P6;
- 6) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS CINQ MILLE HUIT CENT ONZE (4 005 811) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Trois-Rivières;

Avec bâtisse à logements dessus construite, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 1450, 1452, 1454, 1456 et 1458, rue Laviolette, Trois-Rivières, province de Québec, G9A 1W7;

- 7) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLIONS TROIS CENT UN MILLE HUIT CENT VINGT-DEUX (2 301 822) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Champlain;

Avec maison à logements dessus construite, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 51, 53, 55 et 57, rue Wilfrid-Rochelleau, Trois-Rivières, province de Québec, G8W 2S6;

- 8) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS DOUZE MILLE QUATRE CENT VINGT-SEPT (3 012 427) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Champlain;

Avec maison à logements dessus construite, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 15 à 21, rue Saint-Alphonse, Trois-Rivières, province de Québec, G8T 7R2;

IL ORDONNE à Jean-Louis Kègle et à la société Les Entreprises D.P.P. inc. de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens d'une autre personne qu'ils ont en dépôt ou dont ils ont la garde ou le contrôle;

IL ORDONNE à la mise en cause la Caisse Desjardins Godefroy, située au 4265, boulevard de Port-Royal, Bécancour (Québec) G9H 1Z3 et ayant un centre de services au 14825, boulevard Bécancour, Bécancour (Québec), G9H 2L2, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour les intimés Jean-Louis Kègle et Les Entreprises D.P.P. inc., notamment dans le compte portant le numéro de folio 600094;

[32] La présente ordonnance de blocage n'est toutefois pas applicable aux paiements en temps opportun des comptes courants liés aux huit (8) immeubles visés par la présente ordonnance et qui sont décrits plus haut dans la présente décision, à savoir les versements hypothécaires, les comptes d'électricité, de chauffage et autres frais d'utilités publiques, les taxes municipales et scolaires ainsi que les assurances et autres frais d'entretien liés à ces immeubles qui seront faits auprès de la Caisse Desjardins Godefroy qui doit pour sa part les recevoir et les traiter.

[33] La présente ordonnance de blocage n'est également pas applicable au dépôt des loyers mensuels versés pour les huit (8) immeubles décrits plus haut dans la présente décision dans le compte détenu par l'intimée Les Entreprises D.P.P. inc., à savoir le compte portant le numéro de folio 600094 ouvert auprès de la Caisse Desjardins Godefroy, qui doit pour sa part les recevoir et les traiter.

4) MESURE PROPRE À ASSURER LE RESPECT DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES, EN VERTU DE L'ARTICLE 94 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :

IL INTERDIT à Jean-Louis Kègle et à la société Les Entreprises D.P.P. inc. d'inscrire de garanties par voie d'hypothèque, de charge, de privilège, de sûreté, de cession ou autres sur les huit (8) immeubles désignés plus haut dans la présente décision et qui font l'objet du présent blocage, ainsi que sur les revenus des loyers liés à ces immeubles.

[34] En application du second alinéa de l'article 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, le Bureau informe les intimés qu'ils ont une période de quinze jours pour demander au Bureau de tenir une audience relative à la présente décision. Celle-ci se tiendra alors dans la salle d'audience *Paul Fortugno* qui est située au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 16.40, à Montréal (Québec).

[35] Il appartient alors aux intimés de communiquer avec le Secrétariat général du Bureau, au 1-877-873-2211, afin d'informer le Bureau qu'ils entendent exercer leur droit d'être entendus. Les intimés sont aussi invités à prendre note qu'une partie a le droit de se faire représenter par un avocat¹⁰. Le Bureau

¹⁰ *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*, précité, note 3, art. 31.

informe également qu'une personne morale ou une entité qui désire être entendue dans le cadre du présent dossier est tenue de se faire représenter par avocat au cours d'une audience devant le Bureau¹¹.

[36] Conformément au premier alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹², l'ordonnance de blocage entre en vigueur à la date à laquelle elle est prononcée et le restera pour une période de 120 jours, à moins qu'elle ne soit modifiée ou abrogée avant l'échéance de ce terme.

[37] Les autres ordonnances entrent en vigueur à la date à laquelle elles sont prononcées et elles le resteront jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ou abrogées.

Fait à Montréal, le 20 juillet 2012.

(S) Alain Gélinas

M^e Alain Gélinas, président

(S) Claude St Pierre

M^e Claude St Pierre, vice-président

¹¹ *Id.*, art. 32.

¹² Précitée, note 1.

3.

Distribution de produits et services financiers et Services monétaires

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Erratum

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans la section 3.4 (*Retrait aux registres des représentants*) du bulletin du 19 juillet 2012 (Vol. 9, n° 29). À cet effet, la date de l'avis de cessation du représentant M. Ablaye Thiaw à l'égard de firme Courtage Direct Banque Nationale inc. est le 18 juillet 2012.

Le 2 août 2012.

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Achache	Clement	Placements Banque Nationale inc.	2012-07-27
Auger-Gagnon	Dominique	Services financiers groupe Investors inc.	2012-07-26
Barabé	Luc	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-26
Beauchesne	Michel	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-29
Beaudoin	Elise	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2012-07-19
Bihat	Latifa	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-25
Camara	Aïssatou	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-30
Capus	Andrew	BMO Nesbitt Burns Ltée/Ltd.	2012-07-20
Charette	Gislain	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-27
Chouliareas	Graziella	Services d'investissement TD inc.	2012-07-25
Claude	Francis	Placements Scotia inc.	2012-07-27
Couture	Isabelle	Fonds d'investissement Royal inc.	2012-07-26
Crevier	Johanne	Placements Banque Nationale inc.	2012-07-12
Da Rocha	Richard	Placements Banque Nationale inc.	2012-07-17
Daniel	Lucie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-26
Demetrescu	Vladimir	Placements Banque Nationale inc.	2012-07-20
Desrosiers	Vincent	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-22
Dorizon	Nicolas	Valeurs mobilières Desjardins inc.	2012-07-27
Dougherty	Claire	Placements CIBC inc.	2012-07-30
Dupont	Mathieu	Placements Scotia inc.	2012-07-27
Fan	Jun Ying	Services d'investissement Quadrus ltee.	2012-07-30
Fernet	Joane	BMO investissements inc.	2012-07-31
Fournier-Samson	Lucille	Placements Banque Nationale inc.	2012-07-19
Gareau-Brodeur	Alexandrine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-27
Giubilaro	Stefano	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-26
Gonthier	Sylvie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-06-26

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Gouger	Josée	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-02
Grandpierre	Jérémy	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-27
Grenier	Gilles	Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc.	2012-07-27
Guerin	Francois	PFSL Investments Canada Ltd.	2012-07-30
Haque	Alexander	Services d'investissement TD inc.	2012-07-25
Houle	Sylvie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-13
Kamoun	Bassam	Placements Banque Nationale inc.	2012-07-16
Klarer	Jordan	Valeurs mobilières Peak inc.	2012-07-30
Lavoie	Karine	Placements Banque Nationale inc.	2012-07-16
Lemire	Jean-Pierre	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-20
Lussier	Marise	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-26
Malo	Suzanne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-27
Manzanares	Erika	Financière Banque Nationale Inc.	2012-07-05
Martel	Amélie	Gestion Universitas inc.	2012-07-24
Mercier	Sylvie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-13
Morneau	Diane	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-27
Mouelhi	Skander	Placements Banque Nationale inc.	2012-07-16
Moumen	Ghizlane	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-19
Mucciardi	Paolo	Services financiers groupe Investors inc.	2012-04-01
Nadeau	Karyne	Placements Banque Nationale inc.	2012-07-23
Paquet	Elise	Valeurs mobilières Desjardins inc.	2012-07-30
Pedneault	Simone	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-26
Pelletier	Manon	Services d'investissement TD inc.	2012-07-21
Rafinski	Maya	Placements Scotia inc.	2012-07-19
Ricard	Ghislaine	Desjardins sécurité financière investissements Inc.	2012-07-27
Rios	Magaly	Placements Banque Nationale inc.	2012-07-10
Roy	Marie-France	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-16
Roy	Jean-Guy	Investia services financiers inc.	2012-07-26
Royer	Marie-Hélène	La Capitale, services conseils inc.	2012-07-16
Sanz Marceles	Hortensia Marina	BLC services financiers inc.	2012-06-22
Savard	Linda	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-07-23
Senesac	Michel	Desjardins sécurité financière investissements Inc.	2012-07-18
Seregni	Matteo	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-06-18
St-Cyr	Manon	Investia services financiers inc.	2012-07-25
Storms	Timothy	PFSL Investments Canada Ltd.	2012-07-26

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Tchanile	Sarakata	Placements Banque Nationale inc.	2012-06-26
Vachon	Anne	Placements CIBC inc.	2012-07-23
Yip	Susanne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-05-14
Zhang	Hongtao	Services d'investissement Quadrus ltee.	2012-07-29

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Xie	Xiao	Gestion d'actifs Stanton inc.	2012-07-24
Douyon	Ariane	BNC gestion alternative inc.	2012-07-30

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	

3a Assurance de dommages (Agent)

3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)

3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)

4a Assurance de dommages (Courtier)

4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)

4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)

5a Expertise en règlement de sinistres

5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers

5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises

6 Planification financière

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
105957	Caron	André	4A	2012-07-27
117473	Kelly	Sean Patrick	6	2012-07-27
120233	Le Cléach	Françoise	1A, 2B	2012-07-28
122103	Lucas	Raymonde	6	2012-07-27
122469	Malenfant	Ginette	3A	2012-07-31
123867	Michaud	Martin	3A	2012-07-27
129610	Mélou-Rousseau	Sylvie	4A	2012-07-31
136658	Parson	Nicolas	4B	2012-07-31
136949	Guimond	Lise	5A	2012-07-27
138933	Nadeau	Geneviève	3B	2012-07-27
146450	Fréchette	Vincent	4A	2012-07-31
146484	Plouffe	Mario	1A	2012-07-30
151768	Rodrigue	Johanne	6	2012-07-30
157757	Boyer	Carolle	4A	2012-07-26
166283	Fréchette	Marie-Eve	4B	2012-07-27
166360	Blier	Gaétan	4A	2012-07-26
174720	Côté	Annick	5A	2012-07-31
174889	Rigin	Mirlande	1A	2012-07-25
175968	Lebrun	Pierre-Olivier	3B	2012-07-30

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
176648	Massé	Tim	3B	2012-07-27
177011	Sobanjo	Oluwaseun	1A	2012-07-29
190615	Noël	Jean	1A	2012-07-30
190750	Vachon	Jean-Michel	1A	2012-07-30
191533	Morin	Caroline	1A	2012-07-30
192037	Mostakim	Adil	1B	2012-07-27
192169	Leclerc	Laura	1A	2012-07-30
192459	Rousseau	Pascal	1A	2012-07-30
192461	Tassiri	Kambiz	1A	2012-07-30
192489	Milewska	Boguslawa	4B	2012-07-30
193545	Charriot	Jesula	1A	2012-07-30
194009	Laguë	Stéphan	1A	2012-07-30
194295	Léonard	Yves	4B	2012-07-30
194431	Dunn	Louise	4B	2012-07-31
194444	Landry	Isabelle	1A	2012-07-25
194558	Ally	Doulcé	1A	2012-07-27
194833	Klohoun	Gregoire Gorgon	1A	2012-07-30
194838	Khawaja	Irfan	1A	2012-07-27
194918	Vandal	Caroline	1A	2012-07-30
194922	Martel	Jessica	4B	2012-07-27
195319	Desjardins	Kalvin	1A	2012-07-30
195509	Gauthier	Mylène	1A	2012-07-30
195727	Missaoui	Hatem Ben Amor	1A	2012-07-30
195926	Roberge	François	4B	2012-07-30

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Société de gestion de placements GE Canada	Winbigler	Tracie	2012-07-31

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Société de gestion de placements GE Canada	Winbigler	Tracie	2012-07-31

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Desjardins société de placement inc.	Chrispin	Gregory	2012-07-25
Société de gestion de placements GE Canada	Winbigler	Tracie	2012-07-31

Cabinet de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom	Prénom	Date de cessation
504235	Multi-Assurances inc.	Rajotte	Alain	2012-07-27
511492	Elliott Risques Spéciaux GP inc.	Champagne	Richard	2012-07-26

3.5.2 Les cessations d'activités

Suspensions et radiations pour les cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Numéro de décision	Décision	Date de la décision
512524	Karl Forget	2012-PDIS-0129	Radiation	2012-06-19
515642	Gabriel Landry-Rivest	2012-PDIS-0137	Suspension	2012-06-21

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
511200	Assurances et services financiers Michel Lauzier inc.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2012-07-26
515621	Gaël Laliberté	Assurance de personnes	2012-07-26

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
BNP Paribas Prime Brokerage, Inc.	Yeo	Mark	2012-07-26
BNP Paribas Prime Brokerage, Inc.	Patas D'Illiers	Bruno	2012-07-26
Desjardins gestion internationale d'actifs inc.	Néron	Yves	2012-07-25
Desjardins gestion internationale d'actifs inc.	Letarte	Renald	2012-07-25
Desjardins gestion internationale d'actifs inc.	Thauvette	Alain	2012-07-25
Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc.	Paquette	Frederic	2012-07-25
Manulife Securities Investment Services inc.	Adams	David	2012-07-27
SSQ, société d'assurance-vie inc.	Perron	Jean	2012-07-30
Trust Banque Nationale inc.	Fontaine	Stephane	2012-07-31

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Desjardins gestion internationale d'actifs inc.	Néron	Yves	2012-07-25
Desjardins gestion internationale d'actifs inc.	Letarte	Renald	2012-07-25
Desjardins gestion internationale d'actifs inc.	Thauvette	Alain	2012-07-25
Trust Banque Nationale inc.	Fontaine	Stephane	2012-07-31

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Desjardins gestion internationale d'actifs inc.	Néron	Yves	2012-07-25
Desjardins gestion internationale d'actifs inc.	Letarte	Renald	2012-07-25
Desjardins gestion internationale d'actifs inc.	Thauvette	Alain	2012-07-25
Desjardins société de placement inc.	Bédard	Alain	2012-07-30
Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)	Picard	Magali	2012-07-27
Trust Banque Nationale inc.	Fontaine	Stephane	2012-07-31

Cabinet de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom	Prénom	Date
504235	Multi-Assurances inc.	Boucher	Marie-Josée	2012-07-27
511492	Elliott Risques Spéciaux GP inc.	Paradis	André	2012-07-26

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
515932	K.P. Souscripteurs (2011) Inc.	Thierry Benchimol	Assurance de dommages	2012-07-27
515942	Gestion Claude et Rachel Ferron inc.	Claude Ferron	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2012-07-25
515957	Gestion Jacques Auger assurances inc.	Jacques Auger	Assurance de personnes	2012-07-27
515979	JF Roy inc.	Jean-François Roy	Assurance de personnes	2012-07-26
515980	9229-5625 Québec inc.	Vannak Vong	Assurance de personnes	2012-07-26
515981	Solutions financières Julie Carrier inc.	Julie Carrier	Assurance de personnes	2012-07-26
515982	Lucie Bouchard.com inc.	Lucie Bouchard	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2012-07-27

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

3.7.1 Autorité

DÉCISION N° 2012-PDIS-0129

KARL FORGET

[...]

Inscription n° 512 524

Décision
**(articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*,
L.R.Q., c. D-9.2)**

CONSIDÉRANT que Karl Forget détenait un certificat portant le n° 170 282, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues aux articles 63 et 64 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant*, R.R.Q., c. D 9.2, r. 7 (le « Règlement »), n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Karl Forget détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 512 524;

CONSIDÉRANT que Karl Forget n'est plus un représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Karl Forget a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'être certifié à titre de représentant afin de détenir une inscription à titre de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 3 mai 2012, retournée « non réclamée » à l'Autorité le 11 juin 2012, mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Karl Forget;

CONSIDÉRANT les articles 115.2, 127, 146 et 146.1 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3;

CONSIDÉRANT la protection du public;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription de représentant autonome de Karl Forget dans la discipline suivante :

- assurance de personnes;

ORDONNER au représentant autonome Karl Forget d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision.

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le représentant autonome Karl Forget entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard **dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité**.

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont le représentant autonome Karl Forget entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER à Karl Forget de remettre, **dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité**, tous ses dossiers à la personne et l'endroit désignés par l'Autorité.

Et, par conséquent, que Karl Forget :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prendra effet à la date de sa signature.

Signé à Québec, le 19 juin 2012.

Claude Prévost, CA
Directeur général adjoint aux services aux entreprises

DÉCISION N° 2012-PDIS-0137

GABRIEL LANDRY-RIVEST

[...]

Inscription n° 515 642

Décision
**(articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*,
L.R.Q., c. D-9.2)**

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Gabriel Landry-Rivest détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 515 642, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Gabriel Landry-Rivest est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Gabriel Landry-Rivest n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 3 avril 2012.
3. Le 13 avril 2012, l'Autorité a été avisée que la police d'assurance de responsabilité professionnelle de Gabriel Landry-Rivest a été annulée en date du 3 avril 2012.
4. Le 23 mai 2012, l'Autorité a envoyé à Gabriel Landry-Rivest, par poste certifiée, l'avis prévu à l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. J-3, dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 15 juin 2012.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Gabriel Landry-Rivest.

LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

6. Gabriel Landry-Rivest a fait défaut de respecter l'article 136 de la LDPSF en omettant de transmettre à l'Autorité une copie attestant qu'il maintenait une assurance de responsabilité professionnelle conforme aux exigences.
7. Gabriel Landry-Rivest a fait défaut de respecter l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, en omettant de fournir une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2.
8. Gabriel Landry-Rivest a fait défaut de respecter l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, en omettant de fournir un contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du cabinet et qui répond à ces exigences.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115.2 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions des articles 81, 82, 83 ou 103.1 ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la présente loi ou à l'un de ses règlements. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 ou 103.1 lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

(...). »

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 115, 115.1 et 115.3 à 115.9 s'appliquent à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. L'article 115.2 s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r.15, qui se lit comme suit :

« Pour maintenir son inscription, un cabinet, un représentant autonome ou une société autonome doit :

(...)

2° dans les 45 jours de la demande de l'Autorité, lui transmettre annuellement :

a) (...) une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome* (c. D-9.2, r. 2);

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité

découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser l'Autorité de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser l'Autorité dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser l'Autorité de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome de Gabriel Landry-Rivest dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'il se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

IMPOSER à Gabriel Landry-Rivest les pénalités suivantes :

- une pénalité de 250 \$ pour ne pas avoir respecté l'article 136 de la LDPSF en omettant de transmettre à l'Autorité une copie attestant qu'il maintenait une assurance de responsabilité professionnelle conforme aux exigences. Cette pénalité sera payable au plus tard 30 jours suivant la date de la décision.
- une pénalité de 250 \$ pour ne pas s'être conformé à l'obligation de dépôt de documents prévue à l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15. Cette pénalité sera payable au plus tard 30 jours suivant la date de la décision.

Et, par conséquent, que Gabriel Landry-Rivest :

Cesse d'exercer ses activités.

Acquitte les pénalités administratives et s'assure de maintenir une assurance de responsabilité conforme aux exigences pendant toute la validité de son inscription.

La décision prend effet immédiatement.

Fait à Québec le 21 juin 2012.

Claude Prévost, CA
Directeur général adjoint aux services aux entreprises

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance et le paiement de la pénalité à M^{me} Nathalie Benoît par télécopie au 418-528-7031, par courriel à nathalie.benoit@lautorite.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, M^{me} Nathalie Benoît, analyste au Service de la conformité, 2640, boulevard Laurier, bureau 400, Québec (Québec) G1V 5C1. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Autorité des marchés financiers.

3.7.2 BDR

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-0886

DATE : Le 17 juillet 2012

LE COMITÉ : M ^e Janine Kean	Présidente
M. Louis Georges Boily, Pl. Fin	Membre
M. André Chicoine, A.V.C.	Membre

CAROLINE CHAMPAGNE, ès qualités de syndique de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

HEATHER BORRELLI, conseillère en sécurité financière (numéro de certificat 146685)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ

[1] Le 8 mai 2012, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le comité) s'est réuni au siège social de la Chambre, sis au 300, rue Léo-Pariseau, 26^e étage à Montréal et a procédé à l'audition d'une plainte disciplinaire portée contre l'intimée, laquelle contenait le seul chef d'accusation suivant :

1. Dans la région de Montréal, le ou vers le 2 septembre 2008, l'intimée a fait défaut de bien connaître la situation financière et personnelle de D.R., en ne recueillant pas personnellement tous les renseignements nécessaires à l'analyse complète et conforme de ses besoins financiers, contrevenant ainsi aux articles 16, 27 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2) et 15 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (D-9.2, r.3).

CD00-0886

PAGE : 2

[2] La procureure de la plaignante, après avoir déposé de consentement sa preuve documentaire (pièces P-1 à P-7), fit entendre le consommateur D.R.

[3] La procureure de l'intimée fit entendre M. Mark Pretorian (M. Pretorian), représentant de courtier en valeurs de plein exercice pour le compte de *Placements Manuvie incorporée*, collègue de travail de l'intimée, et l'intimée elle-même.

[4] Elle produisit également une preuve documentaire sous les cotes IB pour l'intimée (IB-1 à IB-5) et IP pour M. Pretorian (IP-1 à IP-15).

LA PREUVE

Témoignage de D.R.

[5] En 2007, D.R a débuté une relation d'affaires avec M. Pretorian, pour une planification financière « financial planning ».

[6] D.R. a alors fourni à M. Pretorian, courtier en placements, des informations sur ses actifs, ses passifs, ses objectifs, l'histoire de sa famille et autres informations nécessaires à une planification financière. D.R. possédait aussi des assurances avec une représentante chez *London Life*.

[7] Le 29 avril 2008, D.R adressait un courriel à M. Pretorian, l'informant qu'il lui ferait suivre par télécopieur des informations concernant son assurance vie aux fins d'obtenir ses commentaires : « *I am going to fax you some info on my life insurance for commentary* » (P-3).

CD00-0886

PAGE : 3

[8] Le même jour, M. Pretorian lui répondit que sa collègue, représentante en assurance, lui donnerait une vue d'ensemble de ses polices d'assurance « *I will have my insurance licensed colleague give you an overview of your policies* » (P-3).

[9] Le 24 juin 2008, n'ayant pas reçu de réponse de M. Pretorian, D.R. lui écrit: « I never got a response re insurance coverage... what happened ? » (P-4).

[10] Quelque temps plus tard, D.R. reçut un document intitulé : *Life Insurance Needs Analysis for DAVID* (P-5) faisant état d'un capital d'actifs erroné et ne mentionnant aucune couverture en assurance. Ces informations n'étaient pas conformes à celles qu'il avait transmises à M. Pretorian et il les lui signala. Cette première analyse concluait à un besoin en assurances de 621 933 \$.

[11] En septembre 2008, M. Pretorian lui fit suivre un courriel de l'intimée auquel était jointe une analyse révisée (P-6). Les besoins en assurance au décès étaient maintenant évalués à 215 000 \$.

[12] D.R. témoigna ne pas se souvenir si l'intimée avait communiqué avec lui à ce sujet. Il indiqua que si tel était le cas, il a sûrement refusé et invité l'intimée à communiquer avec M. Pretorian, ayant déjà fourni à ce dernier toutes les informations.

[13] D.R. expliqua que sa demande à M. Pretorian consistait non pas à obtenir une recommandation, mais une opinion au sujet de sa police d'assurance vie temporaire de 550 000 \$ qui venait à échéance en 2009. Il voulait obtenir une évaluation de ses besoins en assurance afin de décider s'il devait renouveler pour le même montant cette assurance vie à son échéance.

CD00-0886

PAGE : 4

[14] D.R. affirma n'avoir jamais eu l'intention d'acheter de l'assurance vie ou autres produits semblables auprès de M. Pretorian car il faisait déjà affaire avec une conseillère de la *London Life*.

[15] À la suite des différends avec M. Pretorian, il a porté plainte auprès de *Manuvie* (IP-10 à IP-14) et a cessé de faire affaire avec ce dernier depuis 2009. Le 6 août 2009, il a déposé une plainte à l'Autorité des marchés financiers (AMF) (IP-15).

[16] Il indiqua n'avoir jamais voulu porter plainte contre l'intimée et s'est dit désolé des ennuis que cela a pu lui causer.

Témoignage de M. Pretorian

[17] M. Pretorian est courtier en placements depuis 2005, mais n'est pas planificateur financier.

[18] M. Pretorian rapporta que l'intimée lui avait dit avoir tenté de communiquer avec le consommateur, mais que ce dernier avait refusé et l'avait renvoyée à lui pour obtenir ces informations. Bien que le questionnaire (IB-1 et IP-7) ait été préparé par l'intimée, les notes manuscrites y apparaissant sont les siennes.

[19] Quand D.R. lui a souligné les erreurs contenues dans le premier document d'analyse, M. Pretorian a transmis à l'intimée les nouvelles informations.

CD00-0886

PAGE : 5

Témoignage de l'intimée

[20] L'intimée est représentante en assurance de personnes depuis 2001 et courtier en placement de plein exercice depuis 2003. Elle est directrice de succursale depuis janvier 2009.

[21] M. Pretorian lui a demandé, entre les 1^{er} mai et 14 mai 2008, de s'occuper du consommateur D.R. aux fins d'assurance. L'intimée a communiqué avec ce dernier pour le rencontrer et obtenir les informations nécessaires, mais il a refusé. Elle a alors indiqué à M. Pretorian qu'elle ne pouvait rien faire dans les circonstances.

[22] Le 14 mai 2008, l'intimée a quitté son travail pour un congé de maternité.

[23] Alors que l'intimée était de passage au bureau durant son congé de maternité, M. Pretorian a insisté auprès d'elle pour qu'elle s'occupe du dossier de D.R., ce dernier ayant réitéré sa demande d'opinion au sujet de ses assurances. Elle a alors préparé un questionnaire ainsi qu'un document d'analyse à partir des informations transmises par son collègue (IB-2 et IP-5).

[24] En septembre 2008, à son retour de congé de maternité, M. Pretorian a fourni à l'intimée de nouvelles informations concernant les polices d'assurance de D.R.

[25] Le 2 septembre 2008, l'intimée fit parvenir à M. Pretorian une analyse révisée des besoins en assurance de D. R. (IB-4 et IP-7) accompagnée d'un courriel dans lequel elle indique les options qui s'offrent à ce dernier au sujet de ses assurances (IB-5).

CD00-0886

PAGE : 6

[26] L'intimée affirma n'avoir jamais discuté du contenu de ce courriel (IB-5) avec le consommateur, mais seulement avec M. Pretorian.

[27] L'intimée insista pour dire qu'elle n'avait jamais fait de recommandation à D.R., mais seulement répondu à la demande d'un collègue.

ANALYSE ET MOTIFS

[28] L'intimée est représentante en assurance de personnes depuis le 24 septembre 2001 auprès de *Placements Manuvie assurances inc.* (P-1).

[29] Depuis le 3 avril 2003, elle est également inscrite comme représentante de courtier en valeurs de plein exercice pour le compte de *Placements Manuvie incorporée* (anciennement *Valeurs mobilières Berkshire incorporée*).

[30] Les gestes reprochés à l'intimée ont eu lieu le 2 septembre 2008, alors qu'elle détenait son certificat en assurance de personnes.

[31] Aux fins de l'analyse, il y a lieu de reproduire ci-après les articles 16 et 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., chapitre D-9.2) (LDPSF), ainsi que de l'article 15 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r. 3), qui sont invoquées à l'appui du chef d'accusation porté contre l'intimée :

« 16. Un représentant est tenu d'agir avec honnêteté et loyauté dans ses relations avec ses clients.

Il doit agir avec compétence et professionnalisme.

1998, c. 37, a. 16. »

CD00-0886

PAGE : 7

« 27. Un représentant en assurance doit recueillir personnellement les renseignements nécessaires lui permettant d'identifier les besoins d'un client afin de lui proposer le produit d'assurance qui lui convient le mieux.

1998, c. 37, a. 27. »

« 15. Avant de renseigner ou de faire une recommandation à son client ou à tout client éventuel, le représentant doit chercher à avoir une connaissance complète des faits.

D. 1039-99, a. 15. »

[32] Le comité souscrit essentiellement aux arguments de la plaignante voulant que l'utilisation du verbe « devoir » par opposition au verbe « pouvoir » dans les dispositions invoquées au soutien du chef porté contre l'intimée crée des obligations impératives.

[33] Avec respect pour l'opinion contraire, le comité considère que l'article 27 de la LDPSF trouve application en l'espèce. Une interprétation aussi restrictive que celle soutenue par la partie intimée ne permettrait pas d'atteindre son objectif.

[34] Pour procéder à l'analyse des besoins en assurance d'un client ou d'un client éventuel il ne s'agit pas seulement de procéder à une collecte de chiffres, mais de faire les nuances appropriées en fonction de la situation et des objectifs des clients dont le représentant s'est assuré l'exactitude.

[35] L'intimée ne pouvait se fier uniquement aux informations fournies par M. Pretorian mais devait personnellement en vérifier l'exactitude auprès du client et les compléter au besoin.

[36] Même si la non-application de l'article 27 de la LDPSF était retenue, il n'en demeure pas moins que l'intimée devait, avant de renseigner un client éventuel ou

CD00-0886

PAGE : 8

transmettre à M. Pretorian des renseignements à son sujet, chercher à avoir une connaissance complète des faits.

[37] En agissant de la sorte, l'intimée contrevenait à ses devoirs et obligations de compétence.

[38] Les dispositions alléguées sont de droit strict¹.

[39] Comme l'intimée n'était pas en mesure d'obtenir les renseignements du client ou d'en vérifier l'exactitude auprès de lui, elle aurait dû simplement refuser de répondre aux demandes de son collègue ou de renseigner D.R. Comme rapporté dans certaines décisions² citées par la plaignante, ce n'est pas au client de dicter au représentant sa ligne de conduite.

[40] L'intimée savait pertinemment ou aurait dû savoir qu'en transmettant son analyse et ses commentaires à M. Pretorian, ce dernier l'acheminerait à D.R.

[41] Heureusement, il n'y a pas eu de conséquence malheureuse ou le consommateur n'en a pas subi de préjudice.

[42] Si D.R. n'avait pas été vigilant et ne s'était pas aperçu des erreurs sur le premier document, force est de constater qu'à partir de celui-ci, il aurait été en droit de penser que ses besoins en assurance vie étaient de plus de 600 000 \$.

[43] Même si la bonne foi de l'intimée n'est nullement en cause, sa culpabilité ne fait aucun doute.

¹ *Rioux c. Émond*, CD00-0449, décision sur culpabilité du 22 mai 2003, paragraphes 17, 18 et 22.

² *Rioux c. Iannaci*, CD00-0495, décision sur culpabilité du 16 janvier 2004 ; *Thibault c. Grenier*, CD00-0727, décision sur culpabilité du 30 avril 2009 ; *Lévesque c. Cusson*, CD00-0772, décision sur culpabilité et sanction du 3 mai 2010.

CD00-0886

PAGE : 9

[44] En conséquence, le comité déclarera l'intimée coupable à l'égard du chef d'accusation porté contre elle.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

DÉCLARE l'intimée coupable sur l'unique chef d'accusation porté contre elle;

CONVOQUE les parties, avec l'assistance de la secrétaire du comité de discipline, à une audition sur sanction.

(s) Janine Kean

M^e Janine Kean
Présidente du comité de discipline

(s) André Chicoine

M. André Chicoine, A.V.C.
Membre du comité de discipline

(s) Louis Georges Boily

M. Louis Georges Boily, Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

M^e Julie Piché
TERRIEN COUTURE
Procureurs de la partie plaignante

M^e Antonietta Melchiorre
LAPOINTE ROSENSTEIN MARCHAND MELANÇON
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : 8 mai 2012

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés des valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Régime de l'autorité principale
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis 11-318 du personnel des ACVM : Indications à l'intention des utilisateurs de la base de données des interdictions d'opérations sur valeurs

(Texte publié ci-dessous)

Avis 11-318 du personnel des ACVM

Indications à l'intention des utilisateurs de la base de données des interdictions d'opérations sur valeurs

Le 2 août 2012

Introduction et objet

Le personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « personnel » ou « nous ») publie le présent avis (l'« avis ») pour exposer les modifications récentes ou à venir de la base de données des interdictions d'opérations sur valeurs (la « base de données »). L'avis fournit des indications aux utilisateurs de la base de données et, en particulier, aux intervenants du secteur de l'investissement au Canada.

Contexte

Une interdiction d'opérations sur valeurs (IOV) est une décision rendue par une autorité en valeurs mobilières provinciale ou territoriale ou un organisme de réglementation similaire à l'encontre d'une société ou d'une personne physique. Elle peut être rendue pour divers motifs, par exemple un manquement à une obligation d'information, ou en conséquence d'une mesure d'application de la loi faisant suite à une enquête sur un acte potentiellement répréhensible. L'utilité de la base de données est double : fournir aux intéressés une base de données publique et interrogeable contenant toutes les IOV prononcées par les membres participants des ACVM, que leurs effets soient temporaires ou d'une durée indéterminée, et diffuser les IOV auprès des utilisateurs inscrits.

La base de données classe les IOV dans les catégories « IOV actives » et « IOV inactives » :

- Les IOV actives sont les décisions en vigueur, modifiées ou non.
- Les IOV inactives sont les décisions expirées ou révoquées. Une IOV expirée a atteint la date d'échéance qui y est précisée. Une IOV révoquée a été levée par l'autorité en valeurs mobilières provinciale ou territoriale qui l'a prononcée.

La base de données contient les IOV actives et celles qui sont devenues inactives par expiration ou révocation. Les IOV rendues à l'encontre de sociétés qui, par la suite, ont été dissoutes ou ont cessé leurs activités demeurent actives jusqu'à leur révocation expresse ou leur expiration. Ainsi, la base de données offre un contenu exhaustif et permet de chercher des données historiques.

Teneur des modifications effectuées

1. Symboles boursiers

Élimination des symboles boursiers : Les symboles boursiers des émetteurs radiés de la cote d'une bourse peuvent être réattribués à de nouveaux émetteurs. Un émetteur qui ne fait pas l'objet d'une IOV peut se voir attribuer le symbole boursier d'un émetteur frappé d'une IOV et

radié de la cote d'une bourse, ce qui constitue une source d'incertitude pour les intervenants du secteur de l'investissement quant à savoir s'ils peuvent effectuer une opération en se fiant seulement au symbole boursier. Aussi le personnel a-t-il convenu qu'il serait préférable d'éliminer tous les symboles boursiers de la base de données.

2. Identifiants des titres

Utilisation des numéros CUSIP : La base de données identifie les titres par leur numéro CUSIP. Ces numéros sont assignés aux titres négociés au Canada et aux États-Unis par CUSIP Global Services, entité gérée au nom de l'American Bankers Association par S&P Capital IQ. La base de données n'emploie pas d'autres identifiants de titres, tels que le SEDOL (numéro identifiant les titres négociés au Royaume-Uni) et l'ISIN (numéro d'identification international formé par l'ajout des lettres CA devant le numéro CUSIP).

Le numéro CUSIP se compose de neuf chiffres. Les six premiers identifient l'émetteur, le septième et le huitième le type de titre, et le dernier sert de chiffre de contrôle. Auparavant, la base de données n'exigeait pas la saisie d'un nombre déterminé de chiffres des numéros CUSIP, ce qui entraînait un manque d'uniformité dans les numéros saisis. Par conséquent, la base de données a été modifiée afin qu'elle exige dorénavant la saisie des six premiers chiffres du numéro CUSIP et ne fournisse que ces chiffres. Puisque les IOV visant les titres d'un émetteur s'appliquent généralement à tous ses titres, il n'apparaît pas nécessaire d'inclure les chiffres qui identifient le type de titres.

Les numéros CUSIP sont extraits automatiquement d'une liste fournie par S&P Capital IQ. Cependant, dans certains cas, il arrive que le nom de la société qui est téléchargé dans la base de données ne corresponde pas exactement à celui qui figure sur la liste de S&P Capital IQ. En pareil cas, la base de données ne peut indiquer le numéro CUSIP, et aucun numéro CUSIP ne peut être assigné aux IOV interdisant à des personnes physiques ou à des sociétés en particulier de négocier des titres. Il incombe aux utilisateurs d'effectuer le contrôle diligent qui s'impose pour savoir s'ils peuvent effectuer une opération donnée. Nous insistons donc sur l'importance de lire toutes les décisions pour bien en saisir la portée.

3. Forme de la date

Forme standardisée de la date : Nous avons standardisé la forme sous laquelle, dans la base de données, sont représentées la « Date d'émission », la « Date d'expiration » et les dates des résultats de recherche exportés dans les tableurs Excel. Toutes ces dates prennent dorénavant la même forme : AAAA/MM/JJ.

4. Noms des sociétés

Uniformité dans les noms des sociétés : Nous avons instauré un mécanisme visant à réduire autant que possible certaines disparités dans la forme des noms des sociétés. Malgré cette modification de la base de données, ces incohérences proviennent parfois des IOV mêmes et pourraient demeurer inévitables dans certaines situations. Les noms des sociétés sont saisis dans la base de données tels qu'ils apparaissent dans les IOV. Si une société sous le coup d'une IOV

change de nom, la base de données ne sera pas modifiée, sauf si une IOV vient modifier la première IOV.

5. Orthographe française

Orthographe française : La base de données contient des IOV à l'encontre de sociétés ayant un nom français. Auparavant, les résultats de recherches d'IOV visant ces sociétés s'affichaient souvent incorrectement à cause des accents (par exemple, « Systèmes Mécaniques Inc. » devenait « Systèmes Mécaniques Inc. » dans le tableur contenant les résultats téléchargés). Ce problème a été résolu et les résultats de recherche téléchargés devraient désormais s'afficher correctement.

6. IOV intrajournalières

IOV intrajournalières : En temps normal, la diffusion des IOV par la base de données est automatisée. Toutes les IOV qui y sont téléchargées tard la nuit ou tôt le matin sont diffusées avant l'ouverture des marchés, et celles qui y sont téléchargées pendant les heures de négociation sont diffusées en soirée, après la clôture des marchés. Toutefois, certaines situations exceptionnelles exigent que les autorités en valeurs mobilières du pays prononcent des IOV pendant les heures de négociation. La décision de diffuser une IOV par la base de données pendant les heures de négociation appartient à l'autorité en valeurs mobilières qui la prononce.

Sur réception d'une demande d'une autorité en valeurs mobilières de diffuser une IOV prononcée à l'encontre d'un émetteur coté au Canada pendant les heures de négociation, le personnel en informera le personnel de la Surveillance du marché à l'OCRCVM avant la diffusion afin de permettre l'application et la communication des mesures réglementaires en temps voulu.

7. Notifications

Notifications d'expiration d'IOV : Nous avons changé la date et l'heure de ces notifications. Dorénavant, la base de données enverra aux utilisateurs inscrits les courriels de notification d'expiration d'IOV entre 23 h 45 HE et 23 h 58 HE le jour de l'expiration. Ainsi, une IOV qui expire le 25 mai 2012 est téléchargée dans la base de données avec le 25 mai 2012 comme date d'expiration et la base de donnée envoie la notification à cette date entre 23 h 45 HE et 23 h 58 HE.

Les intervenants du secteur de l'investissement devront réviser leurs protocoles internes pour déterminer si ce changement a des répercussions sur leurs systèmes. Le changement n'a aucune incidence juridique sur la portée des décisions.

Teneur des modifications à venir

1. Catégories d'IOV

Deux catégories d'IOV : Plus tard cet automne, les IOV seront classifiées en deux nouvelles catégories distinctes :

- i) IOV qui interdisent les opérations sur les titres *d'un* émetteur assujetti ou non assujetti, qu'elles résultent ou non d'un manquement aux obligations d'information continue ou d'une mesure d'application de la loi;
- ii) IOV qui interdisent les opérations sur titres à certaines personnes physiques ou sociétés, qu'elles résultent ou non d'un manquement de l'émetteur à ses obligations d'information continue (comme les IOV visant les dirigeants) ou d'une mesure d'application de la loi.

Certaines IOV peuvent entrer dans les deux catégories, auquel cas elles figureront dans les deux catégories et deux notifications distinctes, une par catégorie, seront transmises aux utilisateurs inscrits.

Les IOV classifiées dans la première catégorie interdisent toute opération sur les titres d'un émetteur, tandis que celles de la deuxième catégorie interdisent à certaines personnes physiques ou sociétés de faire des opérations sur les titres d'un émetteur précis ou toute opération sur titres.

Cette nouvelle catégorisation vise à simplifier la classification des IOV et à améliorer les résultats de recherche. Toutefois, il incombe aux utilisateurs d'effectuer le contrôle diligent qui s'impose pour savoir au préalable s'ils peuvent effectuer une opération donnée. Ainsi, nous ne saurions trop insister sur l'importance de lire toutes les décisions pour bien en saisir la portée.

Questions

Pour toute question, prière de s'adresser à :

Laura Belloni
Responsable de la coordination
réglementaire
Secrétariat des ACVM
Téléphone : 514-864-9511
Télécopieur : 514-864-9512
Courriel : laura.belloni@acvm-csa.ca

Julie Mainville
Technicienne en administration
Secrétariat des ACVM
Téléphone : 514-864-0822
Télécopieur : 514-864-9512
Courriel : julie.mainville@acvm-csa.ca

Jonathan Taylor
Manager, CD Compliance & Market
Analysis
Alberta Securities Commission
Téléphone : 403-297-4770
Télécopieur : 403-297-2082
Courriel : jonathan.taylor@asc.ca

April Penn
Assistance Manager, Financial Reporting,
Corporate Finance
British Columbia Securities Commission
Téléphone : 403-297-4770
Sans frais au Canada : 1-800-373-6393
Courriel : APenn@bcsc.bc.ca

Wayne Bridgeman
Senior Analyst – Corporate Finance
Commission des valeurs mobilières du
Manitoba
Téléphone : 204-945-4905
Télécopieur : 204-945-0330
Courriel : wayne.bridgeman@gov.mb.ca

Carl Allwood
Investigator, Investigation and Financial Analysis
Office of the Superintendent of Securities
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
Téléphone : 709-729-2596
Télécopieur : 709-729-6187
Courriel : callwood@gov.nl.ca

Scott Peacock
Director, Enforcement
Nova Scotia Securities Commission
Téléphone : 902-424-5343
Télécopieur : 902-424-4625
Courriel : peacocrs@gov.ns.ca

Ann Mankikar
Supervisor - Financial Examiners, Corporate
Finance
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
Téléphone : 416-593-8281
Courriel : amankikar@osc.gov.on.ca

Joanna Fallone
Manager, Enforcement
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
Téléphone : 416-593-8304
Télécopieur : 416-593-8321
Courriel : jfallone@osc.gov.on.ca

Edvie Elysée
Analyste, Direction de l'information continue
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514-395-0337, poste 4416
Télécopieur : 514-873-6155
Courriel : Edvie.Elysee@lautorite.qc.ca

Eve Poirier
Secrétariat général
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514-395-0337, poste 2527
Télécopieur : 514-864-6381
Courriel : eve.poirier@lautorite.qc.ca

Tony Herdzik

6

Alex Wu
Agent principal des affaires réglementaires
Commission des valeurs mobilières du
Nouveau-Brunswick
Téléphone : 506-643-7695
Télécopieur : 506-658-3059
Courriel : alex.wu@nbsc-cvmnb.ca

Acting Deputy Director, Corporate Finance
Saskatchewan Financial Services Commission
Téléphone : 306-787-5849
Télécopieur : 306-787-5899
Courriel : tony.herdzik@gov.sk.ca

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Alimentation Couche-Tard inc.	25 juillet 2012	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
407 International Inc.	26 juillet 2012	Ontario
Allied Properties Real Estate Investment Trust	30 juillet 2012	Ontario
American Express Canada Credit Corporation	31 juillet 2012	Ontario
BMG BullionFund BMG Gold BullionFund BMG Gold Advantage Return BullionFund	25 juillet 2012	Ontario
Catégorie de rendement spécialisé Dynamique Catégorie de stratégies d'obligations de sociétés Dynamique	27 juillet 2012	Ontario
Fonds d'actions canadiennes Lakeview Disciplined Leadership Fonds à revenu élevé Lakeview Disciplined Leadership	30 juillet 2012	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'investissement canadien Profits à toute épreuve	25 juillet 2012	Ontario
Fonds d'investissement de marchandises Profits à toute épreuve		
Fonds d'investissement de croissance prudente 2022 à capital protégé Profits à toute épreuve		
Fonds d'investissement des marchés émergents Profits à toute épreuve		
Fonds d'investissement Europe et Asie Profits à toute épreuve		
Fonds d'investissement mondial de croissance diversifiée Profits à toute épreuve		
Fonds d'investissement mondial diversifié Profits à toute épreuve		
Fonds d'investissement équilibré de croissance et de revenu Profits à toute épreuve		
Fonds d'investissement de revenu mensuel et de remboursement de capital 2022 à capital protégé Profits à toute épreuve		
Fonds d'investissement d'obligations à revenu mensuel Profits à toute épreuve		
Fonds d'investissement de placements à court terme Profits à toute épreuve		
Fonds d'investissement américain Profits à toute épreuve		
Secure Energy Services Inc.	27 juillet 2012	Alberta
Services financiers Élément	25 juillet 2012	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ». Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières

agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société chefs de file mondiaux Black Creek	30 juillet 2012	Ontario
Catégorie de société d'actions internationales Black Creek		
Fonds d'actions américaines Cambridge		
Catégorie de société d'actions américaines Cambridge		
Catégorie de société d'actions canadiennes Cambridge		
Catégorie de société d'actions mondiales Cambridge		
Fonds d'actions de croissance Alpin CI		
Catégorie de société gestionnaires américainsMD CI		
Fonds américain de petites sociétés CI		
Catégorie de société américaine petites sociétés CI		
Fonds de valeur américaine CI		
Catégorie de société valeur américaine CI		
Catégorie de société petite capitalisation can-am CI		
Fonds de placements canadiens CI		
Catégorie de société de placements canadiens CI		
Fonds canadien petite/moyenne capitalisation CI		
Fonds mondial CI		
Catégorie de société mondiale CI		
Catégorie de société sciences de la santé mondiales CI		
Fonds mondial avantage dividendes élevés CI		
Catégorie de société mondiale avantage dividendes élevés CI		
Catégorie de société gestionnaires		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
mondiaux MD CI		
Fonds mondial de petites sociétés CI		
Catégorie de société mondiale petites sociétés CI		
Fonds de valeur mondiale CI		
Catégorie de société valeur mondiale CI		
Fonds de valeur internationale CI		
Catégorie de société valeur internationale CI		
Fonds Pacifique CI		
Catégorie de société Pacifique CI		
Fonds Harbour		
Catégorie de société Harbour		
Catégorie de société d'actions étrangères Harbour		
Catégorie de société Voyageur Harbour		
Fonds de ressources canadiennes Signature		
Catégorie de société ressources canadiennes Signature		
Fonds marchés nouveaux Signature		
Catégorie de société marchés nouveaux Signature		
Catégorie de société énergie mondiale Signature		
Catégorie de société sciences et technologies mondiales Signature		
Fonds international Signature		
Catégorie de société internationale Signature		
Fonds canadien sélect Signature		
Catégorie de société canadienne sélect Signature		
Fonds mondial sélect Signature		
Catégorie de société mondiale sélect Signature		
Fonds américain Synergy		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société américaine Synergy		
Catégorie de société canadienne Synergy		
Catégorie de société mondiale Synergy		
Catégorie de société équilibrée mondiale Black Creek		
Catégorie de société canadienne de répartition de l'actif Cambridge		
Catégorie de société de croissance et de revenu étrangers Harbour		
Fonds de revenu et de croissance Harbour		
Catégorie de société de revenu et de croissance Harbour		
Fonds équilibré canadien Signature		
Fonds mondial de croissance et de revenu Signature		
Catégorie de société mondiale croissance et revenu Signature		
Fonds de croissance et de revenu Signature		
Catégorie de société de croissance et de revenu Signature		
Fonds de répartition tactique d'actifs Synergy		
Fonds de revenu Cambridge		
Catégorie de société de revenu Cambridge		
Fonds de revenu avantage CI		
Fonds marché monétaire CI		
Fonds marché monétaire É-U CI		
Catégorie de société avantage à court terme CI		
Catégorie de société à court terme CI		
Catégorie de société à court terme en dollars US CI		
Fonds d'obligations canadiennes Signature		
Catégorie de société obligations canadiennes Signature		
Fonds d'obligations de sociétés Signature		
Catégorie de société obligations de		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
sociétés Signature		
Fonds de rendement diversifié Signature		
Catégorie de société de rendement diversifié Signature		
Fonds de dividendes Signature		
Catégorie de société dividendes Signature		
Fonds d'obligations mondiales Signature		
Catégorie de société obligations mondiales Signature		
Catégorie de société aurifère Signature		
Fonds de revenu élevé Signature		
Catégorie de société revenu élevé Signature		
Fonds d'obligations à rendement élevé Signature		
Catégorie de société obligations à rendement élevé Signature		
Fonds d'obligations à court terme Signature		
Série Portefeuilles équilibrée		
Série Portefeuilles croissance équilibrée		
Série Portefeuilles prudente		
Série Portefeuilles équilibrée prudente		
Série Portefeuilles croissance		
Série Portefeuilles de revenu		
Série Portefeuilles croissance maximale		
Catégorie de société Portefeuille géré Select 80r20a		
Catégorie de société Portefeuille géré Select 70r30a		
Catégorie de société Portefeuille géré Select 60r40a		
Catégorie de société Portefeuille géré Select 50r50a		
Catégorie de société Portefeuille géré Select 40r60a		
Catégorie de société Portefeuille géré Select 30r70a		
Catégorie de société Portefeuille géré		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Select 20r80a Catégorie de société Portefeuille géré Select 100a Catégorie de société gestion du revenu avantage Select Catégorie de société gestion d'actions canadiennes Select Catégorie de société gestion d'actions américaines Select Catégorie de société gestion d'actions internationales Select Fonds de lancement Select	27 juillet 2012	Ontario
Fonds bons du Trésor canadiens TD Fonds du marché monétaire canadien TD Fonds du marché monétaire Plus TD Fonds du marché monétaire américain TD Fonds d'obligations ultra court terme TD Fonds d'obligations à court terme TD Fonds hypothécaire TD Fonds d'obligations canadiennes TD Portefeuille à revenu favorable TD Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD Fonds d'obligations de sociétés à rendement en capital TD Fonds d'obligations à rendement réel TD Fonds d'obligations mondiales Fonds d'obligations à haut rendement TD Fonds de revenu mensuel TD Fonds de revenu mensuel tactique TD Fonds américain de revenu mensuel TD Fonds de revenu équilibré TD Fonds de revenu mensuel diversifié TD Fonds de rendement stratégique TD Fonds de croissance équilibré TD Fonds de revenu de dividendes TD		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de croissance de dividendes TD		
Fonds de valeurs sûres canadiennes TD		
Fonds d'actions canadiennes TD		
Fonds d'actions canadiennes optimal TD		
Fonds de petites sociétés canadiennes TD		
Fonds nord-américain de dividendes TD		
Fonds de valeurs sûres américaines TD		
Fonds quantitatif d'actions américaines TD		
Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD		
Fonds neutre en devises de valeur de grandes sociétés américaines TD		
Portefeuille d'actions américaines TD		
Portefeuille neutre en devises d'actions américaines TD		
Fonds de moyennes sociétés américaines TD		
Fonds de petites sociétés américaines TD		
Fonds mondial à faible volatilité TD		
Fonds mondial de dividendes TD		
Fonds valeur mondiale TD		
Fonds de croissance mondial TD		
Portefeuille d'actions mondiales TD		
Fonds de sociétés mondiales à capitalisation variée TD		
Fonds mondial de développement durable TD		
Fonds de valeur international TD		
Fonds de croissance international TD		
Fonds de croissance européen TD		
Fonds de croissance japonais TD		
Fonds de croissance asiatique TD		
Fonds de la région du Pacifique TD		
Fonds des marchés émergents TD		
Fonds de croissance latino-américain TD		
Fonds ressources TD		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds ressources énergétiques TD		
Fonds métaux précieux TD		
Fonds communications et divertissement TD		
Fonds science et technologie TD		
Fonds sciences de la santé TD		
Fonds indiciel d'obligations canadiennes TD		
Fonds indiciel équilibré TD		
Fonds indiciel canadien TD		
Fonds indiciel moyenne Dow Jones des industrielles MS TD		
Fonds indiciel américain TD		
Fonds neutre en devises indiciel américain TD		
Fonds indiciel Nasdaq® TD		
Fonds indiciel international TD		
Fonds neutre en devises indiciel international TD		
Fonds indiciel européen TD		
Fonds indiciel japonais TD		
Fonds conservateur à rendement cible TD		
Fonds équilibré à rendement cible TD		
Portefeuille de revenu équilibré Avantage TD		
Portefeuille équilibré Avantage TD		
Portefeuille de croissance équilibrée Avantage TD		
Portefeuille de croissance Avantage TD		
Portefeuille de croissance audacieuse Avantage TD		
Portefeuille confortable TD – revenu conservateur		
Portefeuille confortable TD – revenu équilibré		
Portefeuille confortable TD – équilibré		
Portefeuille confortable TD – croissance		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
équilibrée		
Portefeuille confortable TD – croissance		
Portefeuille confortable TD – croissance audacieuse		
Catégorie placement à court terme TD		
Catégorie fonds de revenu fixe à rendement en capital TD		
Catégorie mondiale à haut rendement en capital TD		
Catégorie revenu mensuel tactique TD		
Catégorie revenu de dividendes TD		
Catégorie canadienne à faible volatilité TD		
Catégorie croissance de dividendes TD		
Catégorie valeurs sûres canadiennes TD		
Catégorie actions canadiennes TD		
Catégorie actions canadiennes optimale TD		
Catégorie petites sociétés canadiennes TD		
Catégorie valeur de grandes sociétés américaines TD		
Catégorie moyennes sociétés américaines TD		
Catégorie mondiale à faible volatilité TD		
Catégorie croissance mondiale TD		
Catégorie sociétés mondiales à capitalisation variée TD		
Catégorie mondiale de développement durable TD		
Catégorie croissance internationale TD		
Catégorie croissance asiatique TD		
Catégorie marchés émergents TD		
Fonds de revenu fixe TD		
Catégorie fonds de revenu fixe à rendement en capital TD		
Catégorie fonds d'actions canadiennes TD		
Catégorie fonds d'actions mondiales TD		
Catégorie fonds de gestion tactique TD		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds chefs de file mondiaux Black Creek Fonds d'actions internationales Black Creek Fonds américain de croissance des dividendes CI Fonds d'actions américaines plus CI Fonds de sociétés de croissance canadiennes Cambridge Fonds d'actions canadiennes pur Cambridge Fonds canadien de dividendes CI Fonds canadien de croissance des dividendes CI Fonds équilibré mondial Black Creek Fonds de rendement amélioré Signature	30 juillet 2012	Ontario
Fonds d'intérêt Trimark Fonds du marché monétaire américain Trimark Fonds d'obligations Avantage Trimark Fonds d'obligations canadiennes Trimark Catégorie obligations canadiennes Trimark Fonds de revenu à taux variable Trimark Fonds mondial d'obligations à rendement élevé Trimark Fonds de revenu gouvernemental Plus Trimark Catégorie revenu diversifié Trimark Catégorie rendement diversifié Trimark Fonds mondial équilibré Trimark Catégorie mondiale équilibrée Trimark Fonds de croissance du revenu Trimark Fonds équilibré Sélect Trimark Fonds Destinée canadienne Trimark Fonds Trimark canadien Catégorie Trimark canadienne Catégorie occasions canadiennes Trimark	31 juillet 2012	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de dividendes canadienne Plus Trimark		
Fonds de petites sociétés canadiennes Trimark		
Catégorie Destinée nord-américaine Trimark		
Fonds de sociétés américaines Trimark		
Catégorie sociétés américaines Trimark		
Catégorie petites sociétés américaines Trimark		
Fonds Europlus Trimark		
Fonds Trimark		
Catégorie de dividendes mondiale Trimark		
Fonds Destinée mondiale Trimark		
Catégorie Destinée mondiale Trimark		
Fonds mondial d'analyse fondamentale Trimark		
Catégorie mondiale d'analyse fondamentale Trimark		
Catégorie petites sociétés mondiales Trimark		
Fonds international des sociétés Trimark		
Catégorie internationale des sociétés Trimark		
Catégorie énergie Trimark		
Fonds de ressources Trimark		
Fonds de répartition Invesco		
Fonds de marché monétaire canadien Invesco		
Catégorie revenu à court terme Invesco		
Fonds de titres d'emprunt marchés émergents Invesco		
Fonds équilibré canadien Invesco		
Catégorie combinée équilibrée canadienne Invesco		
Catégorie actions canadiennes de croissance Invesco		
Fonds d'excellence canadien de croissance		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Invesco		
Catégorie d'excellence canadienne de croissance Invesco		
Fonds d'actions Pur Canada Invesco		
Catégorie d'actions Pur Canada Invesco		
Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco		
Catégorie actions canadiennes Sélect Invesco		
Catégorie marchés émergents Invesco		
Catégorie croissance européenne Invesco		
Catégorie croissance mondiale Invesco		
Fonds de croissance internationale Invesco		
Catégorie croissance internationale Invesco		
Fonds d'actions mondiales Invesco		
Fonds Indo-Pacifique Invesco		
Fonds immobilier mondial Invesco		
Fonds de répartition d'actif canadien tactique PowerShares		
Fonds indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans PowerShares		
Fonds indice d'obligations à rendement élevé de sociétés PowerShares		
Fonds indice d'obligations à rendement réel PowerShares		
Catégorie d'obligations à rendement en capital tactique PowerShares		
Fonds d'obligations tactique PowerShares		
Catégorie indice canadien dividendes PowerShares		
Catégorie indice actions privilégiées canadiennes PowerShares		
Fonds de rendement diversifié PowerShares		
Fonds de dividendes mondial PowerShares		
Catégorie indice fondamental canadien FTSE RAFI® PowerShares		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie fondamentaux marchés émergents FTSE RAFI® PowerShares		
Fonds fondamentaux mondial+ FTSE RAFI® PowerShares		
Fonds fondamentaux américain FTSE RAFI® PowerShares		
Catégorie agriculture mondiale PowerShares		
Catégorie énergie propre mondiale PowerShares		
Catégorie or et métaux précieux mondiale PowerShares		
Catégorie eau mondiale PowerShares		
Catégorie dragon d'or Chine PowerShares		
Catégorie Inde PowerShares		
Catégorie QQQ PowerShares		
Portefeuille de revenu diversifié Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Tacticiel Invesco		
Portefeuille de revenu équilibré Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Tacticiel Invesco		
Portefeuille de croissance équilibré Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Tacticiel Invesco		
Portefeuille de croissance Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de croissance Tacticiel Invesco		
Portefeuille de croissance maximum Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de croissance maximum Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de rendement en capital stratégique Tacticiel Invesco		
Portefeuille de rendement stratégique Tacticiel Invesco		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille Tacticiel 2023 Invesco		
Portefeuille Tacticiel 2028 Invesco		
Portefeuille Tacticiel 2033 Invesco		
Portefeuille Tacticiel 2038 Invesco		
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	31 juillet 2012	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	31 juillet 2012	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie en dollars américains		
Fonds mondial à haut rendement TD	27 juillet 2012	Ontario
Fonds de fiducie mondial à haut rendement TD		
Fonds canadien à faible volatilité TD		
Fonds monétaire	30 juillet 2012	Ontario
Fonds de revenu à court terme		
Fonds de revenu fixe canadien		
Fonds de revenu fixe international		
Fonds de revenu amélioré		
Fonds de valeur d'actions canadiennes		
Fonds de croissance d'actions canadiennes		
Fonds de sociétés de petites capitalisations d'actions canadiennes		
Fonds de valeur d'actions américaines		
Fonds de croissance d'actions américaines		
Fonds d'actions de sociétés américaines à petite capitalisation		
Fonds de valeur d'actions internationales		
Fonds de croissance d'actions internationales		
Fonds d'actions de marchés émergents		
Fonds immobilier		
Catégorie de société de revenu à court terme		
Catégorie de société de revenu fixe		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
canadien Catégorie de société de revenu fixe international Catégorie de société de revenu amélioré Catégorie de société de valeur d'actions canadiennes Catégorie de société de croissance d'actions canadiennes Catégorie de société alpha d'actions canadiennes Catégorie de société d'actions canadiennes à petite capitalisation Catégorie de société de valeur d'actions américaines Catégorie de société de croissance d'actions américaines Catégorie de société alpha d'actions américaines Catégorie de société d'actions américaines à petite capitalisation Catégorie de société de valeur d'actions internationales Catégorie de société de croissance d'actions internationales Catégorie de société alpha d'actions internationales Catégorie de société d'actions de marchés émergents Catégorie de société immobilier Catégorie de société de valeur d'actions américaines couverte contre les risques de change Catégorie de société de valeur d'actions internationales couverte contre les risques de change	31 juillet 2012	Ontario
Portefeuille de titres à revenu fixe canadiens Gestion privée Manuvie		
Portefeuille d'actions canadiennes Gestion privée Manuvie		
Portefeuille d'actions américaines Gestion		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
privée Manuvie		
Portefeuille d'actions internationales Gestion privée Manuvie		
Fonds indiciel d'actions canadiennes Manuvie		
Fonds indiciel d'actions américaines Manuvie		
Fonds indiciel d'actions internationales Manuvie		
Portefeuille diversifié à revenu CC&L	31 juillet 2012	Colombie-Britannique
Portefeuille diversifié de croissance CC&L		
Portefeuille de croissance CC&L		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ». Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Catégorie FNB mondial gestion tactique	31 juillet 2012	Ontario
BMO Portefeuille FNB à rendement cible amélioré		
BMO Portefeuille FNB à rendement cible		
BMO Catégorie FNB mondial gestion tactique	31 juillet 2012	Ontario
BMO Fonds d'obligations américaines à rendement élevé		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Symétrie Actions Catégorie Symétrie Revenu fixe Fonds enregistré revenu fixe Symétrie	26 juillet 2012	Ontario
Exemplar Market Neutral Portfolio	26 juillet 2012	Ontario
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	25 juillet 2012	Ontario
Fonds d'actions MD Fonds sélectif MD Fonds américain de croissance MD Fonds américain de valeur MD Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	26 juillet 2012	Ontario
Fonds Exemplar à Revenu	26 juillet 2012	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».
Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Artis Real Estate Investment Trust	25 juillet 2012	15 juin 2012
Banque de Montréal	26 juillet 2012	18 mars 2011
Banque de Montréal	30 juillet 2012	18 mars 2011

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Nationale du Canada	25 juillet 2012	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	25 juillet 2012	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	26 juillet 2012	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	27 juillet 2012	8 juin 2012
Barclays Bank PLC	30 juillet 2012	28 avril 2011
Brookfield Infrastructure Partners L.P.	31 juillet 2012	30 mai 2012
Pipelines Enbridge Inc.	16 juillet 2012	16 juillet 2012
First Capital Realty Inc.	27 juillet 2012	13 septembre 2010
Hydro One Inc.	26 juillet 2012	23 août 2011
La Banque Toronto-Dominion	23 juillet 2012	11 juin 2012
La Banque Toronto-Dominion	25 juillet 2012	11 juin 2012
La Banque Toronto-Dominion	25 juillet 2012	11 juin 2012

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

AXA S.A.

Vu la demande présentée par AXA S.A. (le « déposant ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 22 juin 2012 (la « demande »);

Vu les articles 11, 148 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V 1.1 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2;

Vu la demande visant à obtenir une décision en vertu de la Loi accordant au déposant :

1. une dispense des exigences de prospectus (la « dispense de prospectus ») afin que ces exigences ne s'appliquent pas :
 - a) aux opérations sur :
 - i) les parts (les « parts classiques principales ») du compartiment AXA Shareplan Direct Global (le « compartiment classique principal »), un compartiment d'un FCPE permanent nommé Shareplan AXA Direct Global qui est un *fonds commun de placement d'entreprise* ou un

« FCPE », d'un type communément utilisé en France pour la conservation d'actions détenues par des employés investisseurs;

- ii) les parts (les « parts classiques temporaires » et, collectivement avec les parts classiques principales, les « parts classiques ») d'un FCPE temporaire nommé AXA Actions Relais Global 2012 (le « fonds classique temporaire »), qui fusionnera avec le compartiment classique principal au terme du programme d'actionnariat des employés (tel que ce terme est défini ci dessous), cette opération étant décrite comme étant la « fusion » au paragraphe 9(b) des déclarations (le terme « compartiment classique » utilisé aux présentes désigne, avant la fusion, le fonds classique temporaire et, après la fusion, le compartiment classique principal);
- iii) les parts (les « parts à effets de levier » et, collectivement avec les parts classiques, les « parts ») d'un compartiment nommé AXA Plan 2012 Global (le « compartiment à effet de levier » et, avec le compartiment classique principal et le fonds classique temporaire, les « compartiments ») d'un FCPE permanent nommé Shareplan AXA Direct Global;

effectuées aux termes du programme d'actionnariat des employés auprès des employés admissibles (tel que ce terme est défini ci dessous) résidant au Québec (collectivement, les « employés canadiens », et ces employés canadiens qui souscrivent des parts, les « participants canadiens »);

- b) aux opérations sur les actions ordinaires du déposant (les « actions ») effectuées par les compartiments auprès des participants canadiens lors du rachat de parts à leur demande;
 - c) aux opérations sur les parts classiques principales effectuées aux termes du programme d'actionnariat des employés auprès des porteurs de parts à effet de levier, y compris au moment du transfert des actifs des participants canadiens dans le compartiment à effet de levier vers le compartiment classique principal à la fin de la période de blocage (tel que ce terme est défini ci dessous);
2. une dispense des obligations d'inscription à titre de courtier (la « dispense d'inscription ») afin que ces obligations ne s'appliquent pas au Groupe AXA (tel que ce terme est défini ci dessous), aux compartiments ou à leurs FCPE respectifs, le cas échéant, ni à la société de gestion (tel que ce terme est défini ci dessous) à l'égard :
- a) des opérations sur les parts effectuées aux termes du programme d'actionnariat des employés auprès d'employés canadiens;
 - b) des opérations sur les actions effectuées par les compartiments auprès des participants canadiens lors du rachat de parts à leur demande;
 - c) des opérations sur les parts classiques principales aux termes du programme d'actionnariat des employés auprès des porteurs de parts à effet de levier, y compris au moment du transfert des actifs des participants canadiens dans le compartiment à effet de levier vers le compartiment classique principal à la fin de la période de blocage;

(la dispense de prospectus et la dispense d'inscription étant collectivement désignées la « dispense relative au placement »);

Vu les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, le *Règlement 45-102 sur la revente de titres* et le *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* qui ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition;

Vu les déclarations suivantes du déposant :

1. Le déposant est une société constituée en vertu du droit français. Il n'est pas et n'a pas l'intention de devenir un émetteur assujéti en vertu de la Loi. Le siège social du déposant est situé en France. Les actions sont principalement négociées à la bourse NYSE Euronext Paris. Les actions ne sont actuellement pas inscrites à la cote d'une bourse au Canada et le déposant n'a aucune intention de les y inscrire.
2. Le programme d'actionnariat des employés est offert par le déposant aux employés admissibles du déposant et des sociétés appartenant au même groupe que le déposant qui y participent (le « Groupe AXA »). La seule société canadienne appartenant au même groupe que le déposant qui participe au programme d'actionnariat des employés est AXA Assistance Canada Inc. Elle est contrôlée par le déposant et n'est pas, et n'a pas l'intention de devenir, un émetteur assujéti en vertu de la Loi.
3. À la date des présentes et en tenant compte du programme d'actionnariat des employés, les résidents canadiens ne sont et ne seront pas les propriétaires véritables (laquelle expression, aux fins du présent paragraphe, est réputée inclure toutes les actions détenues par les compartiments pour le compte des participants canadiens) de plus de 10 % des actions, et ne représentent et ne représenteront pas en nombre plus de 10 % du nombre total de porteurs d'actions selon les registres du déposant.
4. Le déposant a élaboré un programme d'actionnariat des employés du Groupe AXA à l'échelle mondiale (le « programme d'actionnariat des employés »). Ce programme comporte deux options de souscription :
 - a) un placement d'actions devant être souscrites par l'entremise du fonds classique temporaire, qui fusionnera avec le compartiment classique principal au terme du programme d'actionnariat des employés (la « formule classique »);
 - b) un placement d'actions devant être souscrites par l'entremise du compartiment à effet de levier (la « formule à effet de levier »).
5. Seules les personnes qui sont des employés d'un membre du Groupe AXA pendant la période de souscription du programme d'actionnariat des employés et qui satisfont aux autres critères d'emploi (les « employés admissibles ») pourront participer au programme d'actionnariat des employés.
6. Le compartiment classique principal a été élaboré en vue de faciliter la participation des employés admissibles aux programmes d'actionnariat des employés du déposant et de simplifier les ententes de dépôt à l'égard de cette participation. Le fonds classique temporaire et le compartiment à effet de levier ont été créés pour le présent programme d'actionnariat des employés. Les compartiments n'ont pas l'intention de devenir des émetteurs assujétis en vertu de la Loi.
7. Les compartiments sont inscrits auprès de l'Autorité des marchés financiers en France (l'« AMF de France »), et approuvés par celle-ci.
8. Toutes les parts acquises par des participants canadiens sous la formule classique ou la formule à effet de levier seront assujéties à une période de blocage d'environ cinq ans (la « période de blocage »), sous réserve de certaines exceptions prévues par le droit français (comme un décès, une invalidité ou une cessation d'emploi involontaire).
9. Aux termes de la formule classique :
 - a) Les participants canadiens souscriront à des parts classiques temporaires, et le fonds classique temporaire souscrira par la suite à des actions à l'aide des cotisations des participants canadiens à un prix de souscription correspondant au prix calculé comme étant la moyenne arithmétique du cours d'ouverture de l'action (exprimé en euros) sur NYSE Euronext Paris

pendant les 20 jours de bourse précédant la date à laquelle le prix de souscription est établi par le conseil d'administration du déposant (le « prix de référence »), moins une décote de 20 %.

- b) Au terme du programme d'actionnariat des employés, le fonds classique temporaire sera fusionné avec le compartiment classique principal (sous réserve de l'approbation de l'AMF de France). Les parts classiques temporaires détenues par les participants canadiens seront remplacées au prorata par des parts classiques principales et les actions souscrites dans le cadre du programme d'actionnariat des employés seront détenues dans le compartiment classique principal (cette opération étant désignée la « fusion »).
- c) Les dividendes versés sur les actions détenues dans le compartiment classique seront versés à ce dernier et seront utilisés afin d'acheter des actions supplémentaires. Afin de refléter ce réinvestissement, de nouvelles parts classiques (ou fractions de celles-ci) seront émises aux participants canadiens.
- d) À la fin de la période de blocage ou dans le cas d'un rachat anticipé découlant du fait qu'un participant canadien se prévaut de l'une des exceptions relatives à la période de blocage prévue par le droit français, un participant canadien peut :
 - i) demander de se faire racheter ses parts classiques en contrepartie des actions sous-jacentes ou d'un paiement en espèces correspondant à la valeur marchande des actions sous-jacentes, à ce moment;
 - ii) continuer à détenir des parts classiques et demander de se faire racheter celles-ci à une date ultérieure.

10. Aux termes de la formule à effet de levier :

- a) Les participants canadiens souscriront à des parts à effet de levier, et le compartiment à effet de levier souscrira par la suite à des actions à l'aide de la cotisation de l'employé (tel que ce terme est défini ci-dessous) et d'un financement rendu disponible par NATIXIS (la « banque »), une banque régie par les lois de la France.
- b) Les participants canadiens souscriront à des actions à une décote de 17,19 % par rapport au prix de référence.
- c) La participation à la formule à effet de levier représente une possibilité pour les employés admissibles d'obtenir des gains qui sont supérieurs à ceux qui pourraient être obtenus par l'entremise d'une participation à la formule classique, grâce à la participation indirecte de l'employé admissible dans le mécanisme de financement qui implique un contrat de swap (le « contrat de swap ») conclu entre le compartiment à effet de levier et la banque. En termes économiques, le contrat de swap implique le partage de paiements suivant : pour chaque action pouvant être souscrite par l'entremise de la cotisation d'un employé admissible (exprimée en euros) (la « cotisation de l'employé ») aux termes de la formule à effet de levier au prix de référence, déduction faite de la décote de 17,19 %, la banque prêtera (pour le compte du participant canadien) au compartiment à effet de levier un montant suffisant pour permettre au compartiment à effet de levier de souscrire (pour le compte du participant canadien) à neuf actions supplémentaires (la « cotisation de la banque ») au prix de référence, déduction faite de la décote de 17,19 %.
- d) En vertu du contrat de swap, à la fin de la période de blocage, le compartiment à effet de levier devra verser à la banque un montant correspondant à $A - [B + C]$, où :
 - i) « A » est la valeur marchande de toutes les actions à la fin de la période de blocage qui sont détenues dans le compartiment à effet de levier (tel qu'établie conformément au contrat de swap);

- ii) « B » est le montant global de toutes les cotisations de l'employé;
- iii) « C » est un montant (le « montant de l'augmentation ») correspondant à :
 - A) un pourcentage correspondant au quotient de i) $6,9 \times$ prix de référence divisé par ii) $[(0,25 \times \text{cours moyen}) + (0,75 \times \text{prix de référence})]$ de la différence positive, s'il en est, entre :
 - 1) le cours moyen des actions établi à partir de 52 lectures hebdomadaires prises au cours des 52 dernières semaines de la période de blocage (le « cours moyen »),
 - 2) le prix de référence,
 multiplié par :
 - B) le nombre d'actions détenues dans le compartiment à effet de levier.
- e) En plus de ce qui précède, si, à la fin de la période de blocage, la valeur marchande des actions détenues dans le compartiment à effet de levier est inférieure à 100 % des cotisations des employés, la banque effectuera, aux termes des modalités d'une garantie contenue dans le contrat de swap, une cotisation au compartiment à effet de levier afin de combler le manque à gagner.
- f) À la fin de la période de blocage, le contrat de swap prendra fin après le versement des derniers paiements de swap. Un participant canadien pourra demander de se faire racheter ses parts à effet de levier en contrepartie d'un paiement en espèces ou en actions dont la valeur correspond à :
 - i) la cotisation de l'employé du participant canadien;
 - ii) la partie du montant de l'augmentation revenant au participant canadien, s'il en est;
 (la « formule de rachat »).
- g) Si un participant canadien ne demande pas de se faire racheter ses parts à effet de levier à la fin de la période de blocage, son placement dans le compartiment à effet de levier sera transféré vers le compartiment classique principal sous réserve de la décision du conseil de surveillance du compartiment à effet de levier et du compartiment classique (et de l'approbation de l'AMF de France). De nouvelles parts classiques principales seront émises à ces participants canadiens en considération de l'actif transféré vers le compartiment classique principal. Ces participants canadiens auront le droit de demander de se faire racheter les nouvelles parts classiques principales lorsqu'ils le désirent. Toutefois, à la suite d'un transfert au compartiment classique principal, la cotisation de l'employé et le montant de l'augmentation ne seront plus couverts par le contrat de swap (ni par la garantie de la banque comprise dans celui-ci).
- h) Dans l'éventualité d'un rachat anticipé, un participant canadien peut demander le rachat de ses parts à effet de levier en utilisant la formule de rachat. L'augmentation de la valeur des actions, s'il en est, par rapport au prix de référence, sera établie en fonction de la valeur des actions au moment du rachat anticipé, selon des règles semblables à celles appliquées au rachat à la fin de la période de blocage, mais en utilisant plutôt la valeur des actions au moment du rachat anticipé ou vers cette date.
- i) À la fin de la période de blocage ou dans le cas d'un rachat anticipé découlant du fait qu'un participant canadien se prévale de l'une des exceptions relatives à la période de blocage, un participant canadien à la formule à effet de levier sera en droit de recevoir, aux termes des

modalités de la garantie comprise dans le contrat de swap, au moins 100 % de sa cotisation de l'employé.

- j) Un participant canadien ayant opté pour la formule à effet de levier ne sera en aucun cas tenu responsable envers le compartiment à effet de levier, la banque ou le déposant à l'égard de tout montant excédant sa cotisation de l'employé aux termes de la formule à effet de levier.
 - k) Pendant la durée du contrat de swap, le compartiment à effet de levier remettra à la banque un montant correspondant aux montants nets des dividendes versés sur les actions détenues dans le compartiment à effet de levier à titre de contrepartie partielle pour les obligations assumées par la banque aux termes du contrat de swap.
 - l) Aux fins fiscales fédérales canadiennes, un participant canadien ayant opté pour la formule à effet de levier est susceptible d'être réputé avoir reçu tous les dividendes versés sur les actions financées soit avec la cotisation de l'employé ou avec la cotisation de la banque, au moment du versement de ces dividendes au compartiment à effet de levier, nonobstant le fait que les participants canadiens n'aient pas réellement reçu ces dividendes.
 - m) La déclaration des dividendes sur les actions (dans le cours normal des affaires ou autrement) est strictement déterminée par le conseil d'administration du déposant et approuvée par les actionnaires du déposant. Le déposant ne s'est aucunement engagé envers la banque quant à un versement minimum de dividendes pendant la période de blocage.
 - n) Pour adresser le fait qu'au moment de la décision d'investissement initiale concernant la participation à la formule à effet de levier, les participants canadiens ne seront pas en mesure de quantifier les impôts éventuels qu'ils auront à payer relativement à cette participation, le déposant ou AXA Assistance Canada Inc. indemniserà les participants canadiens ayant opté pour la formule à effet de levier pour les coûts suivants : les coûts afférant à l'impôt associés au versement, pendant la période de blocage, d'un montant donné de dividendes annuels excédant un montant déterminé d'euros par action de façon à ce que, dans tous les cas, un participant canadien soit en mesure, au moment de la décision d'investissement initiale, de déterminer l'impôt maximal qu'il aura à payer relativement aux dividendes reçus par le compartiment à effet de levier pour son compte aux termes de la formule à effet de levier.
 - o) Au moment du règlement des obligations du compartiment à effet de levier en vertu du contrat de swap, le participant canadien réalisera un gain en capital (ou subira une perte en capital) en raison de sa participation au contrat de swap dans la mesure où les montants reçus par le compartiment à effet de levier pour le compte du participant canadien en provenance de la banque excèdent les (ou sont inférieurs aux) montants payés à la banque par le compartiment à effet de levier pour le compte du participant canadien. Tout montant de dividendes payé à la banque en vertu du contrat de swap servira à réduire le montant de tout gain en capital (ou augmentera le montant de toute perte en capital) que le participant canadien aurait autrement réalisé (ou subie). Les pertes en capital subies (gains en capital réalisés) par un participant canadien peuvent généralement être compensées (diminués) par tout gain en capital réalisé (toute perte en capital subie) par le participant canadien lors de la disposition des actions, conformément aux règles et aux conditions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) ou de toute loi provinciale comparable (selon le cas).
11. Le portefeuille de chaque compartiment sera composé presque exclusivement d'actions, bien que le portefeuille du compartiment à effet de levier comprenne également des droits et des obligations aux termes du contrat de swap. Les compartiments pourraient également détenir des espèces ou quasi-espèces lorsqu'ils sont en attente d'investir dans les actions ou de racheter des parts.
12. Le gestionnaire des compartiments, AXA Investment Managers Paris (la « société de gestion »), est une société de gestion de portefeuille régie par les lois de France. La société de gestion est inscrite auprès de l'AMF de France afin d'être en mesure de gérer des fonds de placement français et se

conforme aux règles de l'AMF de France. La société de gestion n'est pas et n'a pas l'intention de devenir un émetteur assujéti en vertu de la Loi.

13. Les activités de gestion de portefeuille de la société de gestion relatives au programme d'actionnariat des employés et aux compartiments sont limitées à la souscription d'actions du déposant, à la vente de ces actions pour financer les demandes de rachat, à l'investissement des espèces dans des quasi-espèces et aux activités pouvant s'avérer nécessaires pour donner effet au contrat de swap.
14. La société de gestion est également responsable de préparer les documents comptables et de publier des documents d'information périodiques. Les activités de la société de gestion n'auront pas d'incidence sur la valeur sous-jacente des actions.
15. Le déposant, la société de gestion et AXA Assistance Canada Inc. de même que tout administrateur, dirigeant, employé, mandataire et représentant de celles ci n'offriront pas de conseils en matière de placements aux participants canadiens à l'égard de leurs investissements dans les actions ou les parts.
16. Les actions émises dans le cadre du programme d'actionnariat des employés seront déposées dans les comptes du compartiment pertinent auprès de BNP Paribas Securities Services (le « dépositaire »), une importante banque commerciale française assujéti à la législation bancaire française.
17. La participation au programme d'actionnariat des employés se fait sur une base volontaire et les employés canadiens ne seront pas incités à participer au programme d'actionnariat des employés en vue d'obtenir un emploi ou de conserver leur emploi.
18. Le montant total qu'un employé canadien peut investir dans le programme d'actionnariat des employés ne peut excéder 25 % de sa rémunération annuelle brute estimée pour l'année civile 2012. Aux fins du calcul de ces limites, l'« investissement » maximal d'un participant canadien dans le compartiment à effet de levier comprendra la cotisation de la banque, s'il y a lieu. Par conséquent, le montant total investi par un participant canadien dans la formule à effet de levier ne peut excéder 2,5 % de sa rémunération annuelle brute estimée pour 2012.
19. Comme il n'existe aucun marché pour les actions au Canada (et qu'un tel marché n'est pas susceptible de se développer), les participants canadiens effectueront les premières opérations sur les actions par l'entremise de NYSE Euronext Paris, conformément aux règles et règlements de celle-ci. Les parts ne sont actuellement pas inscrites à la cote d'une bourse au Canada et le déposant n'a aucune intention de les y inscrire.
20. Les parts à effet de levier seront attestées par des relevés de compte émis par le compartiment à effet de levier au moins une fois par année.
21. Les participants canadiens recevront une trousse de renseignements en français ou en anglais (selon leur préférence) qui comprendra un résumé des modalités du programme d'actionnariat des employés, un avis fiscal contenant une description des incidences fiscales canadiennes de la souscription et de la détention de parts et du rachat de celles ci à la fin de la période de blocage, un bulletin d'information approuvé par l'AMF de France décrivant les principales caractéristiques de chaque compartiment ainsi qu'un formulaire de réservation et de révocation. La trousse de renseignements destinée aux participants canadiens qui souscriront des parts selon la formule à effet de levier comprendra tous les renseignements nécessaires d'ordre général relativement à la formule à effet de levier et comportera également une déclaration des risques qui décrira certains risques inhérents à un placement dans les parts à effet de levier aux termes de la formule à effet de levier.
22. Les participants canadiens peuvent consulter le Document de référence du déposant déposé auprès de l'AMF de France relativement aux actions ainsi qu'une copie des règles du compartiment

pertinent (lesquelles sont analogues aux règlements administratifs d'une société par actions dans le contexte corporatif). Les participants canadiens auront également accès à des copies des documents d'information continue du déposant qui sont par ailleurs fournis à tous ses actionnaires.

23. Il y a environ 128 employés canadiens, dont la totalité réside au Québec. Ils représentent, dans l'ensemble, moins de 1 % du nombre d'employés admissibles du Groupe AXA.

24. Le déposant et AXA Assistance Canada Inc. ne contreviennent pas à la Loi. À la connaissance du déposant, après vérification raisonnable, la société de gestion ne contrevient pas à la Loi.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense relative au placement à la condition que :

1. les exigences de prospectus s'appliqueront à la première opération visée sur les actions acquises par des participants canadiens aux termes de la présente décision, à moins que les conditions ci-dessous ne soient réunies :
 - a) l'émetteur du titre :
 - i) soit n'était pas un émetteur assujéti dans un territoire du Canada à la date du placement;
 - ii) soit n'est pas un émetteur assujéti dans un territoire du Canada à la date de l'opération visée;
 - b) à la date du placement, en tenant compte de l'émission du titre et de tout autre titre de la même catégorie ou série émis en même temps que le titre ou dans le cadre de son placement, des résidents du Canada :
 - i) ne détenaient, directement ou indirectement, pas plus de 10 % des titres en circulation de la catégorie ou de la série;
 - ii) ne représentaient pas plus de 10 % du nombre de propriétaires directs ou indirects de titres de la catégorie ou de la série;
 - c) la première opération visée est effectuée :
 - i) soit sur une bourse ou un marché à l'extérieur du Canada;
 - ii) soit avec une personne à l'extérieur du Canada;
2. les droits requis soient payés conformément à l'article 271.6(1.1) du *Règlement sur les valeurs mobilières* (Québec).

Fait à Montréal, le 24 juillet 2012.

Louis Morisset
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2012-FS-0135

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Advent International GPE VII-B Limited Partnership	2012-06-29	Parts de société en commandite	35 700 000 \$	1	0	2.3
Affymetrix, Inc.	2012-06-25	Billets	1 030 300 \$	1	0	2.3
Afri-Can Marine Minerals Corporation	2012-07-05	6 250 000 unités	1 000 000 \$	0	1	2.3
Appartements Linton Inc. (Les)	2012-06-27	6 142 actions ordinaires	270 000 \$	1	0	2.10

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
APT Pipelines Limited	2012-06-28	Billets	299 991 000 \$	1	12	2.3
ATAC Resources Ltd.	2012-07-05	3 980 100 unités accréditatives et 886 900 unités	15 661 995 \$	3	90	2.3
bclMC Realty Corporation	2012-06-29	Billets série 9	249 952 500 \$	5	23	2.3
bclMC Realty Corporation	2012-06-29	Billets série 10	249 937 500 \$	3	16	2.3
Berkwood Resources Ltd.	2012-06-13	810 000 actions ordinaires	56 700 \$	3	1	2.5 / 2.12
Brambles Limited	2012-06-15	232 409 actions ordinaires	1 448 538 \$	1	1	2.3
Caledonian Royalty Corporation	2012-07-12	87 500 unités	875 000 \$	1	4	875 000 \$
Canadian Spirit Resources Inc.	2012-06-27	14 310 000 actions ordinaires	4 293 000 \$	13	16	2.3 / 2.5
Nemaska Lithium Inc.	2012-05-14	1 600 000 d'actions ordinaires	840 000 \$	1	0	2.13
Nomad Ventures Inc.	2012-05-08	225 000 actions ordinaires	47 250 \$	2	0	2.13
Range Royalty Trust	2012-04-27	203 006 parts de fiducie	3 451 102 \$	2	13	2.3 / 2.5
Spartan Bioscience Inc.	2011-12-05	1 398 683 d'actions ordinaires	1 043 751 \$	1	19	2.3
Tilly's Inc.	2012-05-09	175 630 actions ordinaires de catégorie A	2 725 778 \$	2	14	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Walton MD Gardner Woods LP	2012-05-10	56 250 parts de société en commandite	562 331 \$	1	14	2.3 / 2.9

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Bison Income Trust II	2012-06-22 2012-06-25	75 617.5 parts	756 175 \$	1	9	2.9 / 2.10
Bluebay Funds	2011-07-22	6 814.89 actions	1 090 800,31 \$	1	0	2.3
Fonds d'Actions U.S. Batterymarch Legg Mason	2011-07-01 au 2012-06-30	147 317.96 parts	13 496 080,95 \$	1	12	2.3
Fonds de Rendement Newport	2012-07-06 au 2012-07-13	Parts	688 287,32 \$	2	9	2.3
Franklin Templeton Investment	2011-07-01 au 2012-06-30	1 753 768.66 actions	37 000 451,43 \$	51	0	2.3
GS+A Premium Income Fund	2011-07-01 au 2012-06-30	1 049 136.46 parts	183 290 613,97 \$	21	513	2.3
Isalpha Funds	2011-09-22 2011-11-01	Actions	974 573,75 \$	1	0	2.3
JP Morgan Funds	2011-12-19	1 702.60 parts	190 532,01 \$	1	0	2.3
Kingwest High Income Portfolio	2012-07-15	4 759.53 parts	27 700 \$	2	0	2.3 / 2.19
Legg Mason Brandywine Global Fixed Income Fund	2011-07-01 au 2012-06-30	6 680 590.32 parts	65 884 787,15 \$	1	5	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC	Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Legg Mason Western Asset Canadian Money Market Fund	2011-07-01 au 2012-06-30	189 399 575.27 parts	1 893 995 752,60 \$	1 40	2.3
The Eclectica Fund	2012-07-02	Actions	75 922,50 \$	1 0	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Barclays Bank PLC

Vu la demande présentée par Barclays Bank PLC (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 27 juillet 2012 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« document visé » : le formulaire américain 6-K de l'émetteur portant sur la période se terminant le 30 juin 2012, préparé conformément à la Loi de 1934, lequel sera intégré par renvoi dans le prospectus;

« prospectus » : le prospectus simplifié préalable de base de l'émetteur daté du 28 avril 2011 qui vise le placement d'un montant en capital global de 21 000 000 000 \$ US en billets à moyen terme non convertibles, ainsi que toute modification de celui-ci;

« suppléments de fixation du prix » : tout supplément de fixation du prix relativement au prospectus;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du document visé (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. l'émetteur est assujéti à la Loi de 1934;
3. l'émetteur est dispensé de certaines obligations d'information continue prévues au Règlement 51-102 pourvu qu'il dépose auprès de l'Autorité tous les documents qu'il doit déposer aux termes de la Loi de 1934;
4. l'émetteur a obtenu la dispense 2011-SMV-0017, en vertu de laquelle il est dispensé d'établir une version française des annexes au document visé qui sont exigées en vertu de la législation en valeurs mobilières des États-Unis, mais qui ne le sont pas en vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec;
5. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
6. le volume du document visé conjugué à la brièveté du délai pour sa traduction empêchent l'émetteur de déposer une version française de façon simultanée à la version anglaise de ce document;
7. tous les autres documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec ont été traduits.

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée aux conditions suivantes :

1. que la version française du document visé soit déposée sur SEDAR au plus tard le 31 août 2012;
2. que tous les suppléments de fixation du prix déposés entre la date de la présente décision et la date du dépôt de la version française du document visé contiennent une mention à l'effet que la version française du document visé sera déposée sur SEDAR au plus tard le 31 août 2012.

Fait à Montréal, le 31 juillet 2012.

Josée Deslauriers

Directrice principale des fonds d'investissement et de l'information continue

Décision n°: 2012-FS-0138

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le

choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE (RÈGLEMENT 11-101)

La section 6.7 du Bulletin ne contient désormais plus d'information vu l'entrée en vigueur du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujéti

OSI Geospatial Inc.

En conséquence, l'Autorité révoque l'état d'émetteur assujéti de OSI Geospatial Inc.

La présente décision prend effet à la date de décision de l'autorité principale.

Décision n°: 2012-FIIC-0156

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

DÉCISION N° 2012-PDG-0152

Décision générale visant à dispenser certains émetteurs du marché de gré à gré et leurs initiés de certaines obligations prévues au Règlement 51-105 sur les émetteurs cotés sur les marchés de gré à gré américains

Vu le *Règlement 51-105 sur les émetteurs cotés sur les marchés de gré à gré américains* c. V-1.1, r. 24.1 (le « Règlement 51-105 ») qui prévoit les obligations relatives aux émetteurs assujettis du marché de gré à gré;

Vu l'entrée en vigueur du Règlement 51-105 le 31 juillet 2012;

Vu les termes définis à l'article 1 du Règlement 51-105;

Vu l'article 3 du Règlement 51-105 qui a pour effet d'assujettir tout émetteur du marché de gré à gré qui remplit une des conditions prévues à cet article;

Vu les objectifs du Règlement 51-105 visant, notamment, à décourager la création et la vente de sociétés coquilles cotées sur les marchés de gré à gré américains utilisées à des fins abusives et frauduleuses ainsi qu'à améliorer l'information fournie par les émetteurs qui ont un rattachement significatif avec le Québec et dont les titres sont cotés sur les marchés de gré à gré américains;

Vu l'opportunité de dispenser certains émetteurs et leurs initiés qui se qualifient aux termes de la présente décision des obligations prévues au Règlement 51-105 et de certaines obligations prévues à la *Loi sur les valeurs mobilières* L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »), en raison de l'encadrement réglementaire dont ils font l'objet dans un autre territoire à l'extérieur du Canada et afin de les dispenser en raison du fait que ces émetteurs ne sont pas visés par les objectifs du Règlement 51-105 énumérés précédemment;

Vu le pouvoir de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), prévu à l'article 263 de la Loi, de dispenser aux conditions qu'elle détermine, une personne ou un groupe de personnes de tout ou partie des obligations prévues par les titres deuxième à sixième de la Loi ou par règlement, lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

Vu la recommandation du Surintendant des marchés de valeurs qui juge que la présente décision ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

En conséquence :

L'Autorité dispense l'émetteur du marché de gré à gré visé à l'article 3 du Règlement 51-105 qui n'est pas constitué en vertu d'une loi québécoise ou canadienne ainsi que les initiés à son égard des obligations prévues au Règlement 51-105 et des obligations prévues aux chapitres II et IV du Titre III de la Loi dans la mesure où ces obligations sont déclenchées par l'application du Règlement 51-105, et ce, pourvu qu'une des conditions suivantes soit respectée :

- a) L'émetteur a émis une catégorie de titres qui sont inscrits à la cote d'un ou de plusieurs des organismes mentionnés à l'annexe A de la présente décision ou cotés sur l'un d'eux;
- b) L'émetteur n'a aucune catégorie de titres autres que des titres de créance non convertibles inscrits à la cote d'une bourse ou cotés sur un système de cotation et de déclaration d'opérations et effectue le placement de titres de créance non convertibles auprès d'une personne résidant au Québec;
- c) L'émetteur est un fonds d'investissement tel que défini à la Loi;

- d) Les activités promotionnelles auprès d'une personne résidant au Québec :
- i) visent seulement un « client autorisé » tel que cette expression est définie au *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* c. V-1.1, r. 10 (le « Règlement 31-103 »); et
 - ii) sont effectuées par une personne inscrite au Québec à titre de courtier en valeurs mobilières de plein exercice, de courtier sur le marché dispensé ou se prévalant de la dispense d'inscription prévue à l'article 8.18 du Règlement 31-103.

Fait le 31 juillet 2012.

Mario Albert
Président-directeur général

ANNEXE A

Liste des organismes visés

NASDAQ OMX

Borsa Italiana, MTA Tier

London Stock Exchange, à l'exception de AIM

Hong Kong Stock Exchange

Deutsche Börse, à l'exception de First Quotation Board et the Entry Standard tier

Xetra, Prime Standard et General Standard tiers

SIX Swiss Exchange

Bourse de Luxembourg, à l'exception de Euro MTF

Tokyo Stock Exchange, 1st Section and 2nd Section

Shanghai Stock Exchange

The Stock Exchange of Thailand, à l'exception de The Market for Alternative Investment (mai)

National Stock Exchange of India

Bombay Stock Exchange

Osaka Stock Exchange

Korea Exchange

Singapore Exchange

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
A&W REVENUE ROYALTIES INCOME FUND	2012-06-17
ACASTI PHARMA INC.	2012-05-31
AFRI-CAN, SOCIETE DE MINERAUX MARINS	2012-05-31
ALAMOS GOLD INC.	2012-06-30
ALARIS ROYALTY CORP.	2012-06-30
ALLIANCE PIPELINE LIMITED PARTNERSHIP	2012-06-30
ALTAGAS LTD.	2012-06-30
ALTALINK, L.P.	2012-06-30
AMI RESOURCES INC.	2012-05-31
ARC RESOURCES LTD.	2012-06-30
ATCO LTD.	2012-06-30
ATHABASCA OIL CORPORATION	2012-06-30
ATIKWA RESOURCES INC.	2012-05-31
BARCLAYS BANK PLC	2012-06-30
BARISAN GOLD CORPORATION	2012-05-31
BARRICK ENERGY INC.	2012-06-30
BRADMER PHARMACEUTICALS INC.	2012-06-30
CABIA GOLDHILLS INC.	2012-05-31
CALPINE CORPORATION	2012-06-30
CANADIAN OIL SANDS LIMITED	2012-06-30
CANADIAN UTILITIES LIMITED	2012-06-30
CANFOR CORPORATION	2012-06-30
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	2012-06-30
CAPITAL POWER CORPORATION	2012-06-30
CAPITAL POWER L.P.	2012-06-30
CARIBBEAN UTILITIES COMPANY, LTD.	2012-06-30
CATALYST PAPER CORPORATION	2012-06-30
CATEGORIE DE RESSOURCES MAPLE LEAF (#32488)	2012-05-31
CATEGORIE DE REVENU MAPLE LEAF (#32488)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY CANADA PLUS (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY CHINE (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY CROISSANCE AMERIQUE (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS AMERIQUE (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS AMERIQUE - DEVISES NEUTRES (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS CANADA (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS INTERNATIONALES (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS INTERNATIONALES-DEVISES NEUTRES (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS MONDIALES (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS MONDIALES - DEVISES NEUTRES (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY DIVIDENDES (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY DIVIDENDES MONDIAUX (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY EQUILIBRE CANADA (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY ETOILE D'ASIE (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY ETOILE DU NORD (#5486)	2012-05-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CATEGORIE FIDELITY ETOILE NORD - DEVICES NEUTRES (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY EUROPE (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY EXPANSION CANADA (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY EXTREME-ORIENT (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY FRONTIERE NORD (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY GRANDE CAPITALISATION CANADA (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY GRANDE CAPITALISATION MONDIALE (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY GRANDE CAPITALISATION MONDIALE - DEVICES NEUTRES (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY IMMOBILIER MONDIAL (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY JAPON (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY MARCHES EMERGENTS (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY MONDIALE (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY OBLIGATIONS DE SOCIETES A RENDEMENT EN CAPITAL (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY PETITE CAPITALISATION AMERIQUE (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY PETITE CAPITALISATION MONDIALE (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY POTENTIEL AMERIQUE (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY POTENTIEL CANADA (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY PRODUITS DE CONSOMMATION MONDIAUX (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY RESSOURCES NATURELLES MONDIALES (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY REVENU A COURT TERME CANADA (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY REVENU MENSUEL (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY SERVICES FINANCIERS MONDIAUX (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY SITUATIONS SPECIALES (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY SOINS DE LA SANTE MONDIAUX (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY TECHNOLOGIE MONDIALE (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE FIDELITY TELECOMMUNICATIONS MONDIALES (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE MONDIALE (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE MONDIALE (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU (#5486)	2012-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU MONDIALE (#5486)	2012-05-31
CELESTICA INC.	2012-06-30
CENTERRA GOLD INC.	2012-06-30
CENTRAL GOLD-TRUST	2012-06-30
CGE RESSOURCES QUEBEC 2011 S.E.C.	2012-06-30
CGE RESSOURCES 2010 S.E.C.	2012-06-30
COMPAGNIE D'ASSURANCE GENERALE CO-OPERATORS	2012-06-30
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	2012-06-30
COND'EAUTELS DU MANOIR	2012-06-30
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	2012-06-30
CORPORATION CAMECO	2012-06-30
CORPORATION ELEMENTS CRITIQUES	2012-05-31
CORPORATION MINIERE GOLDEN SHARE	2012-06-30
CORPORATION MINIERE NIOGOLD	2012-05-31
CORPORATION TOMAGOLD	2012-05-31
CU INC.	2012-06-30
DEVON ENERGY CORPORATION	2012-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
DUNDEE ENERGY LIMITED	2012-06-30
DUNDEE PRECIOUS METALS INC.	2012-06-30
E.G. CAPITAL INC.	2012-05-31
ELDORADO GOLD CORPORATION	2012-06-30
ENBRIDGE INCOME FUND	2012-06-30
ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.	2012-06-30
ENCANA CORPORATION	2012-06-30
ENCANA HOLDINGS FINANCE CORP.	2012-06-30
ENTREPRISES MINIERES GLOBEX INC.	2012-06-30
ESI ENTERTAINMENT SYSTEMS INC.	2012-05-31
EUROGAS INTERNATIONAL INC.	2012-06-30
EXPLORATION KHALKOS INC.	2012-05-31
EXPLORATION TYPHON INC.	2012-05-31
FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS LIMITED	2012-06-30
FIDUCIE CLAREGOLD	2012-05-31
FIRSTSERVICE CORPORATION	2012-06-30
FONDS ACTIONS CANADIENNES FMOQ (#3632)	2012-06-30
FONDS ACTIONS INTERNATIONALES FMOQ (#3632)	2012-06-30
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2011-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2011-06-30
FONDS D'ACTIONS GLOBALES JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2011-06-30
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES JARISLOWSKY (#14295)	2011-06-30
FONDS D'ACTIONS SPECIALES JARISLOWSKY (#14295)	2011-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2011-06-30
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE AMÉRICAIN JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2011-06-30
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2011-06-30
FONDS DE PLACEMENT FMOQ (#3632)	2012-06-30
FONDS EQUILIBRE GLOBAL JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2011-06-30
FONDS EQUILIBRE JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2011-06-30
FONDS MONÉTAIRE FMOQ (#3632)	2012-06-30
FONDS OBLIGATIONS CANADIENNES FMOQ (#3632)	2012-06-30
FONDS OMNIBUS FMOQ (#3632)	2012-06-30
FONDS REVENU MENSUEL FMOQ (#3632)	2012-06-30
FONDS SIGMA ALPHA S.E.C.	2012-06-30
FONDS SPECIAL D'OBLIGATIONS JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2011-06-30
FORTIS INC.	2012-06-30
FORTISALBERTA INC.	2012-06-30
FORTISBC ENERGY INC.	2012-06-30
FORTISBC HOLDINGS INC.	2012-06-30
FORTISBC INC.	2012-06-30
GALAXY RESOURCES LIMITED	2012-06-30
GENWORTH MI CANADA INC.	2012-06-30
GEORGE WESTON LIMITEE	2012-06-16
GOLDCORP INC.	2012-06-30
GOLDEN MOOR INC.	2012-05-31
GREAT-WEST LIFECO FINANCE (DELAWARE) LP	2012-06-30
GREAT-WEST LIFECO FINANCE (DELAWARE) LP II	2012-06-30
GREAT-WEST LIFECO INC.	2012-06-30
GROUPE TMX INC.	2012-06-30
HALO RESOURCES LTD.	2012-05-31
HOME CAPITAL GROUP INC.	2012-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
HORIZON NORTH LOGISTICS INC.	2012-06-30
HYDROGENICS CORPORATION	2012-06-30
ICONIC MINERALS LTD.	2012-05-31
IMAX CORPORATION	2012-06-30
INDUSTRIES TOROMONT LTEE	2012-06-30
INTACT CORPORATION FINANCIERE	2012-06-30
INTERRENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2012-06-30
KLONDIKE GOLD CORP.	2012-05-31
LUMINEX CORPORATION	2012-06-30
LUNDIN MINING CORPORATION	2012-06-30
LUNETTERIE NEW LOOK INC.	2012-06-30
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2012-06-30
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS AMERICAINES (#5486)	2012-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS AMERICAINES - DEVISES NEUTRES (#5486)	2012-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS CANADIENNES (#5486)	2012-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS CANADIENNES - CONCENTRE (#5486)	2012-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES (#5486)	2012-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES DEVISES NEUTRES (#5486)	2012-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS MONDIALES (#5486)	2012-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS MONDIALES - DEVISES NEUTRES (#5486)	2012-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY EQUILIBRE (#5486)	2012-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY EQUILIBRE - DEVISES NEUTRES (#5486)	2012-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY EQUILIBRE - REVENU (#5486)	2012-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY EQUILIBRE - REVENU DEVISES NEUTRES (#5486)	2012-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY REPARTITION DE L'ACTIF (#5486)	2012-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY REPARTITION DE L'ACTIF-DEVISES NEUTRES (#5486)	2012-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY REVENU FIXE A RENDEMENT EN CAPITAL PLUS (#5486)	2012-05-31
MCGRAW-HILL RYERSON LIMITED	2012-06-30
MEG ENERGY CORP.	2012-06-30
MEGA BRANDS INC.	2012-06-30
METHANEX CORPORATION	2012-06-30
MGM ENERGY CORP.	2012-06-30
NEW GOLD INC.	2012-06-30
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2012-06-30
NEWMONT MINING CORPORATION	2012-06-30
NEWMONT MINING CORPORATION OF CANADA LIMITED	2012-06-30
NIOCAN INC.	2012-06-30
NORBORD INC.	2012-06-30
NUVO RESEARCH INC.	2012-06-30
OCEANAGOLD CORPORATION	2012-06-30
OUTDOORPARTNER MEDIA CORPORATION	2012-05-31
PASSEPORT POTASSE INC.	2012-05-31
PIZZA PIZZA ROYALTY INCOME FUND	2012-06-30
POTASH CORPORATION OF SASKATCHEWAN INC.	2012-06-30
PROGRESS ENERGY RESOURCES CORP.	2012-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
QUEENSTON MINING INC.	2012-06-30
R.R. DONNELLEY & SONS COMPANY	2012-06-30
RDM CORPORATION	2012-06-30
RESSOURCES APPALACHES INC.	2012-05-31
RESSOURCES BEAUFIELD INC.	2012-05-31
RESSOURCES BRIONOR INC.	2012-05-31
RESSOURCES MAJESCOR INC.	2012-05-31
RESSOURCES MELKIOR INC.	2012-05-31
RICHARDS PACKAGING INCOME FUND	2012-06-30
ROGERS SUGARS INC.	2012-06-30
SAND TECHNOLOGY INC.	2012-04-30
SAPUTO INC.	2012-06-30
SENVEST CAPITAL INC.	2012-06-30
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2012-06-30
SOCIETE D'ENERGIE TALISMAN INC.	2012-06-30
SOCIETE DE FINANCEMENT GE CAPITAL CANADA	2012-06-30
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	2012-06-30
SPX CORPORATION	2012-06-30
STRONGCO CORPORATION	2012-06-30
SUPREMEX INC.	2012-06-30
TEMBEC INC.	2012-06-23
TERAGO INC.	2012-06-30
TERRAVEST INCOME FUND	2012-06-30
TIGRAY RESOURCES INC.	2012-05-31
TORSTAR CORPORATION	2012-06-30
TRANSALTA CORPORATION	2012-06-30
TRANSCANADA CORPORATION	2012-06-30
TRANSCANADA PIPELINES LIMITED	2012-06-30
TRANSFORCE INC.	2012-06-30
TRICAN WELL SERVICE LTD.	2012-06-30
TRIMAC TRANSPORTATION LTD.	2012-06-30
TYCO INTERNATIONAL LTD.	2012-06-29
UNITED REEF LIMITED	2012-05-31
VICTORIA GOLD CORP.	2012-05-31
WESTERN FOREST PRODUCTS INC.	2012-06-30
WESTJET AIRLINES LTD.	2012-06-30
XEROX CORPORATION	2012-06-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
AFRICAN COPPER PLC	2012-03-31
AIRIQ INC.	2012-03-31
CATEGORIE A REVENU MENSUEL ELEVE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE AVANTAGE II MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE CHINE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE CIBLEE CANADIENNE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE CIBLEE MONDIALE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' ACTIONS AMERICAINES A GRANDE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2012-04-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE D' ACTIONS AMERICAINES TOUTES CAPITALIZATIONS MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' ACTIONS ASIATIQUES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' ACTIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' ACTIONS DES MARCHES EMERGENTS MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' ACTIONS MONDIALES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' APPRECIATION CANADIENNE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' APPRECIATION CANADIENNE A GRANDE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' APPRECIATION D' ACTIONS INTERNATIONALES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' APPRECIATION INTERNATIONALE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' OBLIGATIONS DE SOCIETE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' OBLIGATIONS STRUCTUREES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' OCCASIONS AMERICAINES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' OCCASIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' OCCASIONS DE CROISSANCE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' OCCASIONS DE RENDEMENT MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' OCCASIONS LEADERS MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D' OCCASIONS MONDIALES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE BASE CANADIENNE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE CROISSANCE EQUILIBREE LEADERS MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE DIVIDENDES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE PLACEMENT CANADIEN MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE PLACEMENT INTERNATIONAL MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE RENDEMENT A COURT TERME MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE RENDEMENTS TOTAUX MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE REVENU A TAUX VARIABLE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE REVENU DE DIVIDENDES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE REVENU EQUILIBRE LEADERS MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE REVENU STRATEGIQUE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE TITRES DE SOCIETES A LEVIER FINANCIER MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE EQUILIBRE A RENDEMENT STRATEGIQUE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE EQUILIBREE D' ACTIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE EQUILIBREE D' APPRECIATION MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE EQUILIBREE D' OCCASIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE EQUILIBREE D' OCCASIONS MONDIALES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE IMMOBILIER MONDIAL MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE JAPON MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE MONDIALE D' INFRASTRUCTURES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CLEGHORN MINERALS LTD.	2012-03-31
CORPORATION OR SULLIDEN LTEE	2012-04-30
CYMAT TECHNOLOGIES LTD.	2012-04-30
EXPLORATION LOUNOR INC.	2012-03-31
GRANIZ MONDAL INC.	2012-03-31
INSCAPE CORPORATION	2012-04-30
KEMESTRIE INC.	2012-03-31
MITEC TELECOM INC.	2012-04-30
PRIMELINE ENERGY HOLDINGS INC.	2012-03-31
REGIME CLASSIQUE D' EPARGNE-ETUDES USC (#25996)	2012-04-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
REGIME FAMILIAL D'EPARGNE-ETUDES COLLECTIF (#25996)	2012-04-30
REGIME FAMILIAL D'EPARGNE-ETUDES POUR PLUSIEURS ETUDIANTS (#25996)	2012-04-30
REGIME FAMILIAL D'EPARGNE-ETUDES POUR PLUSIEURS ETUDIANTS-DR. ACQUIS (#25996)	2012-04-30
REGIME FAMILIAL D'EPARGNE-ETUDES POUR UN SEUL ETUDIANT (#25996)	2012-04-30
REGIME FAMILIAL D'EPARGNE-ETUDES POUR UN SEUL ETUDIANT-DROITS ACQUIS (#25996)	2012-04-30
REGIME PREMFLX	2012-04-30
RESVERLOGIX CORP.	2012-04-30
REX OPPORTUNITY CORP.	2012-03-31
SOLUTIONS ELECTRONIQUES SARATOGA INC.	2012-03-31
TECSYS INC.	2012-04-30
TRIO GOLD CORP.	2012-03-31
WHITEMUD RESOURCES INC.	2011-12-31
9162-8248 QUEBEC INC.	2012-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
AFRICAN COPPER PLC	2012-03-31
AIRIQ INC.	2012-03-31
CATEGORIE A REVENU MENSUEL ELEVE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE AVANTAGE II MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE CHINE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE CIBLEE CANADIENNE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE CIBLEE MONDIALE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'ACTIONS AMERICAINES A GRANDE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'ACTIONS AMERICAINES TOUTES CAPITALIZATIONS MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'ACTIONS ASIATIQUES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'ACTIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'ACTIONS DES MARCHES EMERGENTS MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'ACTIONS MONDIALES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION CANADIENNE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION CANADIENNE A GRANDE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION D'ACTIONS INTERNATIONALES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION INTERNATIONALE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'OBLIGATIONS DE SOCIETE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'OBLIGATIONS STRUCTUREES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS AMERICAINES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS DE CROISSANCE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS DE RENDEMENT MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS LEADERS MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS MONDIALES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE BASE CANADIENNE MANUVIE (#6814)	2012-04-30

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE DE CROISSANCE EQUILIBREE LEADERS MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE DIVIDENDES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE PLACEMENT CANADIEN MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE PLACEMENT INTERNATIONAL MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE RENDEMENT A COURT TERME MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE RENDEMENTS TOTAUX MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE REVENU A TAUX VARIABLE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE REVENU DE DIVIDENDES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE REVENU EQUILIBRE LEADERS MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE REVENU STRATEGIQUE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE DE TITRES DE SOCIETES A LEVIER FINANCIER MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE EQUILIBRE A RENDEMENT STRATEGIQUE MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE EQUILIBREE D'ACTIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE EQUILIBREE D'APPRECIATION MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE EQUILIBREE D'OCCASIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE EQUILIBREE D'OCCASIONS MONDIALES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE IMMOBILIER MONDIAL MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE JAPON MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CATEGORIE MONDIALE D'INFRASTRUCTURES MANUVIE (#6814)	2012-04-30
CLEGHORN MINERALS LTD.	2012-03-31
CORPORATION OR SULLIDEN LTEE	2012-04-30
CYMAT TECHNOLOGIES LTD.	2012-04-30
EXPLORATION LOUNOR INC.	2012-03-31
GRANIZ MONDAL INC.	2012-03-31
INSCAPE CORPORATION	2012-04-30
KEMESTRIE INC.	2012-03-31
MITEC TELECOM INC.	2012-04-30
PRIMELINE ENERGY HOLDINGS INC.	2012-03-31
REGIME CLASSIQUE D'EPARGNE-ETUDES USC (#25996)	2012-04-30
REGIME FAMILIAL D'EPARGNE-ETUDES COLLECTIF (#25996)	2012-04-30
REGIME FAMILIAL D'EPARGNE-ETUDES POUR PLUSIEURS ETUDIANTS (#25996)	2012-04-30
REGIME FAMILIAL D'EPARGNE-ETUDES POUR PLUSIEURS ETUDIANTS-DR. ACQUIS (#25996)	2012-04-30
REGIME FAMILIAL D'EPARGNE-ETUDES POUR UN SEUL ETUDIANT (#25996)	2012-04-30
REGIME FAMILIAL D'EPARGNE-ETUDES POUR UN SEUL ETUDIANT-DROITS ACQUIS (#25996)	2012-04-30
REGIME PREMFLEX	2012-04-30
RESVERLOGIX CORP.	2012-04-30
REX OPPORTUNITY CORP.	2012-03-31
SOLUTIONS ELECTRONIQUES SARATOGA INC.	2012-03-31
TECSYS INC.	2012-04-30
TRIO GOLD CORP.	2012-03-31
WHITEMUD RESOURCES INC.	2010-12-31
WHITEMUD RESOURCES INC.	2011-12-31
9162-8248 QUEBEC INC.	2012-03-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
CANAMEX RESOURCES CORP.	
EMPIRE COMPANY LIMITED	
INTERMAP TECHNOLOGIES CORPORATION	
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	
MAJOR DRILLING GROUP INTERNATIONAL INC.	
RESSOURCES MAJESCOR INC.	
TECSYS INC.	

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
CORPORATION OR SULLIDEN LTEE	2012-04-30
CYMAT TECHNOLOGIES LTD.	2012-04-30
EMPIRE COMPANY LIMITED	2012-05-05
EVERTZ TECHNOLOGIES LIMITED	2012-04-30
INSCAPE CORPORATION	2012-04-30
MAJOR DRILLING GROUP INTERNATIONAL INC.	2012-04-30
PRIMELINE ENERGY HOLDINGS INC.	2012-03-31
RESVERLOGIX CORP.	2012-04-30
STORNOWAY DIAMOND CORPORATION	2012-04-30
TECSYS INC.	2012-04-30

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS CONFORMES (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles SEDI

À partir du 1^{er} novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales).

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien	* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services	
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don	
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéficiaire et au partage en cas de liquidation.	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs	
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur	AVIS
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options	L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options	
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options	
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription	
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription	
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription	
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription	
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription	
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription	
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant	
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers	
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers	
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers	
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers	
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers	
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété	
40 : Vente à découvert	97 : Autres	
	99 : Correction d'information	
	NATURE DE L'EMPRISE	
	D : Propriété directe	
	I : Propriété indirecte	
	C : Contrôle	
	AUTRES MENTIONS	
	O : Opération originale	
	M : Première modification	
	M' : Deuxième modification	
	M" : Troisième modification, etc.	
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).	

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Aastra Technologies Limited									
<i>Options</i>									
Tobia, John	5		O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(12 000)	23.0500	65 000
ACTIVEnergy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Activenergy Income Fund	1		O	2012-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	600	7.1300	23 493 270
			O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	7.1400	23 494 470
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.3000	23 494 770
			O	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.4200	23 495 170
AEterna Zentaris Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Engel, Jürgen	4, 5		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.4495USD	177 779
Africa Hydrocarbons Inc.									
<i>Options</i>									
Lazorko, Charidy Ada Leah	5		O	2012-04-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2012-07-06	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.1800	250 000*
McKay, Robert Gordon	4		O	2012-07-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400 000
Nelson, John	4		O	2012-02-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2012-07-06	D	50 - Attribution d'options	1 150 000	0.1800	1 150 000
ALAMOS GOLD INC									
<i>Droits</i>									
Garson, Anthony	4		O	2010-06-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 000		25 000
Gower, David Patrick	4		O	2009-06-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 000		25 000
Murphy, Paul	4		O	2012-07-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 000	15.8000	
			M	2012-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 000	16.3000	25 000*
Stowe, Kenneth George	4		O	2012-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 000	16.3000	225 000
Wayne, Mark	4		O	2005-05-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 000		30 000
<i>Options</i>									
Fisher, Gregory S.	5		O	2012-07-30	D	50 - Attribution d'options	80 000	16.3000	255 000*
Guarducci, Manley Richard	5		O	2012-07-30	D	50 - Attribution d'options	125 000	16.3000	765 000*
McCluskey, John	4, 5		O	2012-07-30	D	50 - Attribution d'options	250 000	16.3000	1 521 500
Porter, James	5		O	2012-07-12	D	50 - Attribution d'options	100 000	15.8000	
		R	O	2012-07-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	16.3000	435 000*
			M	2012-07-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	16.3000	435 000*
Algonquin Power & Utilities Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Emera Incorporated	3		O	2012-07-31	D	36 - Conversion ou échange	6 976 744		30 113 750
<i>Droits de souscription</i>									
Emera Incorporated	3		O	2012-07-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	6 976 744	6.4500	23 029 760
			O	2012-07-31	D	36 - Conversion ou échange	(6 976 744)		16 053 016
Alimentation Couche-Tard Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie B</i>									
Bouchard, Alain	4, 7, 6, 5		O	2012-07-25	D	51 - Exercice d'options	970 000	7.3575	1 137 623
Bourque, Nathalie	4		O	2012-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 023	47.7200	12 230
<i>Options</i>									
Bouchard, Alain	4, 7, 6, 5		O	2012-07-25	D	51 - Exercice d'options	(970 000)	7.3575	700 000

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Unité d'action différée</i>									
Bourque, Nathalie	4		O	2012-07-25	D	46 - Contrepartie de services	32	48.0000	681
			O	2012-07-27	D	46 - Contrepartie de services	278	47.7000	959
Desrosiers, Roger	4		O	2012-07-27	D	46 - Contrepartie de services	131	47.7000	8 952
Élie, Jean André	4		O	2012-07-27	D	46 - Contrepartie de services	139	47.7000	8 570
Fortin, Richard	4, 7, 6, 5		O	2012-07-25	D	46 - Contrepartie de services	32	48.0000	1 664
			O	2012-07-27	D	46 - Contrepartie de services	262	47.7000	1 926
Kau, Mélanie	4		O	2012-07-25	D	46 - Contrepartie de services	32	48.0000	15 450
			O	2012-07-27	D	46 - Contrepartie de services	293	47.7000	15 743
Sauriol, Jean-Pierre	4		O	2012-07-25	D	46 - Contrepartie de services	32	48.0000	21 019
			O	2012-07-27	D	46 - Contrepartie de services	278	47.7000	21 297
Turmel, Jean	4		O	2012-07-25	D	46 - Contrepartie de services	32	48.0000	25 425
			O	2012-07-27	D	46 - Contrepartie de services	435	47.7000	25 860
Alphinat inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Elefant, Marcel Neuropa Limited	4 PI		O	2012-07-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 500 000
<i>Bons de souscription</i>									
Elefant, Marcel Neuropa Limited	4 PI		O	2012-07-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			187 500
AltaGas Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bracken, James B	5		O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	31.2100	5 070
Amex Exploration inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lemay, Michel Services Miniers Lemco inc	4, 5 PI		O	2012-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.1650	873 000
			O	2012-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2250	878 000
Anconia Resources Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
clement, denis arthur	4		O	2012-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1950	415 000
			O	2012-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.1900	426 000
			O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1900	436 000
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	0.2400	445 000
Novak, Neil	5		O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 000	0.3200	1 733 667
			O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 000)	0.3400	1 707 667
			O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	0.3500	1 704 167
<i>Options</i>									
Florence, Meyer (Mike) Frederick	4, 5	R	O	2012-07-19	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1500	445 000
Sadowski, John	4, 5	R	O	2012-07-19	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.1500	390 000
AuRico Gold Inc.									
<i>Options</i>									
Mell, Trent Charles Arthur	5		O	2012-07-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-30	D	50 - Attribution d'options	200 000	6.5500	200 000
Axia NetMedia Corporation									
<i>Restricted Share Units</i>									
Blake, Mark Mark Blake	5 PI		O	2007-11-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-04-27	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 683	1.5396	1 683
Hua, Corinne Corinne Hua	5 PI		O	2007-07-04	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-07-04	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-06-08	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 971	1.5301	6 971
Lindberg, James James Lindberg	5 PI		O	2006-09-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Bell Aliant Inc.									
<i>Droits Deferred Share Units (Employee)</i>									
Bell, Mary-Ann	5		O	2012-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 367	25.4500	74 631
Crooks, Frederick	5		O	2012-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 763	25.4500	96 216
Hartlen, Charles	5		O	2012-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 426	25.4500	77 845
LeBlanc, Glen	5		O	2012-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 735	25.4500	149 274
MacGregor, Roderick	5		O	2012-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	860	25.4500	46 951
McKeen, Daniel	5		O	2012-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	757	25.4500	41 306
Sheriff, Karen	5		O	2012-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 827	25.4500	263 442
<i>Droits DSUP (employee)</i>									
McKeen, Daniel	5		O	2012-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	55	25.4500	2 969
Brand Leaders Income Fund									
<i>Parts</i>									
Brand Leaders Income Fund	1		O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500		500
			O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		0
Kovacs, Michael	4, 5		O	2012-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	11.0500	7 500
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	10.8500	7 800
Brookfield Office Properties Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hegarty, Michael	4		O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 920	16.9000USD	17 820
			O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 920)	16.8600USD	11 900
Calfrac Well Services Ltd.									
<i>Options 2004 Stock Option Plan</i>									
Kuntz, Roderick Pius	5		O	2012-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 400
<i>RSU</i>									
Kuntz, Roderick Pius	5		O	2012-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 335
Canadian Western Bank									
<i>Actions ordinaires</i>									
Addington, William James	5		O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	25.8000	20 383
			O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	25.8100	19 883
			O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	25.8200	19 683
			O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	25.8900	19 183
Garvey, Randell William	5		O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 184	26.6000	16 926
Hohol, Linda Margaret Owerri	4		O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	26.8700	5 700
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Burke, James Orville	5								
CWB	PI		O	2012-06-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	988		3 608
			O	2012-06-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	988		4 596
			O	2012-06-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	989		5 585
		R	O	2012-06-11	I	59 - Exercice au comptant	(1 120)		4 423
		R	O	2012-06-11	I	59 - Exercice au comptant	(988)		3 435
		R	O	2012-06-11	I	59 - Exercice au comptant	(815)		2 620
Garvey, Randell William	5		O	2012-06-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 609		10 376

Émetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Options									
Burke, James Orville	5		O	2012-06-15	D	50 - Attribution d'options	4 986		36 623
Garvey, Randell William	5		O	2012-06-22	D	50 - Attribution d'options	18 265	26.4040	106 761
			O	2012-07-30	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	11.7580	99 261
Canamex Resources Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Resource Capital Fund V L.P.	3		O	2011-12-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2011-12-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000 000		10 000 000
<i>Bons de souscription</i>									
Resource Capital Fund V L.P.	3		O	2011-12-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-12-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000 000	0.1500	10 000 000
Canuc Resources Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hinde Gold Fund	3		O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	169 500	0.0972	11 276 000
Capital Power Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lee, Stuart	5		O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	21.7500	18 582
Celtic Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Shea, Michael	5								
Employee Stock savings Plan(ESSP)	PI		O	2012-07-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	98	14.9900	14 059
Centerra Gold Inc.									
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Rogers, Terry Vernon	6		O	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 323)	6.8700	0
Cervus Equipment Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Drake, Graham	4								
SPOUSAL RRSP - Holly Drake	PI		O	2012-07-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	394	16.8100	36 206*
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Allison, Marlowe Glen	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	9 800	51.1700	11 220
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 800)	81.6500	1 420
Campbell, Donald Byron	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	2 800	31.4500	8 453
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	81.8700	5 653
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	1 500	32.5000	7 153
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	81.7500	5 653
Fleming, Karen Lynn	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	1 900	71.6900	2 863
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	82.2500	963
Grassby, Brian	5		O	2012-07-30	D	51 - Exercice d'options	9 000	42.0500	11 724
			O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	82.3000	2 724
Ireland, Philip	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	2 000	32.5000	5 599
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	82.4700	3 599
Mackay, Ian Murdock	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	2 300	71.6900	5 252
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	83.0000	2 952
McQuade, Kathryn Ann Bova	5		O	2007-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	50 000	71.6900	50 000
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	81.9500	0
O'Hagan, Jane	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	3 600	31.4500	7 298
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	81.7500	3 698
Robinson, Tracy	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	4 800	71.6900	11 074

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	81.1600	6 274
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	6 500	62.5600	12 774
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	81.8500	6 274
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	8 600	36.2900	14 874
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 600)	81.2000	6 274
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	9 200	51.1700	15 474
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 200)	81.8300	6 274
Weiss, Janet Marie	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	3 400	71.6900	6 361
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	83.2800	2 961
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	4 700	42.0500	7 661
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 700)	83.2900	2 961
Whitney, Stephen	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	1 900	31.4500	6 542
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	81.1900	4 642
Droits PSU									
Allison, Marlowe Glen	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	34	71.5200	5 933
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(3 197)		2 736
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 736)		0
Campbell, Donald Byron	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	68	71.5200	9 744
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(4 794)		4 950
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(4 950)		0
Deciccio, Guido	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37	71.5200	5 366
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(2 826)		2 540
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 540)		0
Edwards, Peter John	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	43	71.5200	8 009
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(3 953)		4 056
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(4 056)		0
Fleming, Karen Lynn	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	17	71.5200	2 349
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(1 219)		1 130
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 130)		0
Franczak, J. Michael	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	59	71.5200	15 223
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(5 359)		9 864
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(9 864)		0
Grassby, Brian	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	62	71.5200	9 678
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(4 522)		5 156
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(5 156)		0
Guthrie, Paul Anthony	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	82	71.5200	10 839
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(5 791)		5 048
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(5 048)		0
Ireland, Philip	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	39	71.5200	5 317
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(2 835)		2 482
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 482)		0
Kampsen, Jeffrey David	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	71.5200	1 751
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(292)		1 459
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 459)		0
MacDonald, Stanley Scott	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32	71.5200	4 588
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(2 212)		2 376
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 376)		0
Mackay, Ian Murdock	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32	71.5200	4 645
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(2 325)		2 320
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 320)		0
Manconi, Anthony	5		O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(1 288)		1 165
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 165)		0
McBoyle, John Robert Lloyd	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	45	71.5200	5 933
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(3 197)		2 736
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 736)		0
McFarlane, Douglas Norman	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	41	71.5200	5 727

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Options									
Wilson, Glen Donald	5		O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 076)		
			M	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(3 076)		2 651
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 651)		0
McQuade, Kathryn Ann Bova	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	537	71.5200	69 204
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(37 444)		31 760
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(31 760)		0
Murphy, Michael	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	71.5200	3 681
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(1 976)		1 705
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 705)		0
O'Hagan, Jane	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	120	71.5200	21 541
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(9 185)		12 356
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(12 356)		0
Pozzobon, Gordon Anthony	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	43	71.5200	5 975
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(3 064)		2 911
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 911)		0
Robinson, Tracy	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	43	71.5200	5 725
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(3 041)		2 684
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 684)		0
Weiss, Janet Marie	5		O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(2 028)		1 756
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 756)		0
Whitney, Stephen	5		O	2010-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 519		
			M	2010-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 529		4 529
			O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33	71.5200	5 976
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(3 100)		2 876
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 876)		0
Wilson, Glen Donald	5		O	2012-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	21	71.5200	3 062
			O	2012-07-26	D	59 - Exercice au comptant	(1 527)		1 535
			O	2012-07-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 535)		0
Options									
Allison, Marlowe Glen	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(9 800)	51.1700	13 800
Campbell, Donald Byron	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(2 800)	31.4500	103 600
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(1 500)	32.5000	102 100
Fleming, Karen Lynn	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(1 900)	71.6900	21 200
Grassby, Brian	5		O	2012-07-30	D	51 - Exercice d'options	(9 000)	42.0500	82 900
Ireland, Philip	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	32.5000	49 000
Mackay, Ian Murdock	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(2 300)	71.6900	27 300
McQuade, Kathryn Ann Bova	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	71.6900	489 550
O'Hagan, Jane	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(3 600)	31.4500	142 850
Robinson, Tracy	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(4 800)	71.6900	44 050
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(6 500)	62.5600	37 550
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(8 600)	36.2900	28 950
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(9 200)	51.1700	19 750
Weiss, Janet Marie	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(3 400)	71.6900	38 950
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(4 700)	42.0500	34 250
Whitney, Stephen	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(1 900)	31.4500	59 550
CI Financial Corp.									
<i>Débtures 3.30 Débtures due 2012</i>									
Bank of Nova Scotia, The	3								
Scotia Capital Inc.	PI		O	2012-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 59 000.00	100.5600	\$ 14 462 000.00
			O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 40 000.00	100.5567	\$ 14 502 000.00
Coastal Contacts Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bozikis, Nicholas	5		O	2012-07-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	164	3.5000	21 935
Cogeco Inc									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
<i>Actions à droit de vote subalterne actions subalternes à droit de vote</i>									
Doré, Paule	4								
FIDUCIE PAULE DORÉ	PI		O	2012-07-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	32.2700	3 397
			O	2012-07-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	32.2800	3 597
			O	2012-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 403	32.5000	5 000
Compagnie D'Assurance Générale Co-operators									
<i>Actions privilégiées Class A Series B</i>									
Daniel, Kevin	7		O	2012-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	100.0000	853
McCombie, Richard Allen	7		O	2012-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	100.0000	1 870
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bright, James S.	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	2 000	51.6250	5 122
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	88.4545	3 122
Finn, Sean	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	6 000	34.1700USD	23 535
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	88.8200	17 535
Houle, Ghislain	5		O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	12 000	20.4233	40 985
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	89.0400	28 985
McLean, David G.A.	4, 5		O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	88.2100	105 800
Ruest, Jean-Jacques	5		O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	41 000	20.4233	53 221
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(41 000)	88.8794	12 221
<i>Options</i>									
Bright, James S.	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	51.6250	51 260
Finn, Sean	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	34.1700USD	157 420
Houle, Ghislain	5		O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(12 000)	20.4233	93 540
Ruest, Jean-Jacques	5		O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(41 000)	20.4233	206 900
Compagnie Minière North American Palladium									
<i>Débitures convertibles 6.15 due 09/30/2017 (Underlying security Common Shares)</i>									
Comba, Charles David Andrew	4		O	2006-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-31	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 30 000.00		\$ 30 000.00
Douchane, Andre Jean	4								
National Bank Financial	PI		O	2003-04-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-31	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 50 000.00		\$ 50 000.00
<i>Options</i>									
Mell, Trent Charles Arthur	5		O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		565 000
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		535 000
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		525 000
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)		375 000
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(125 000)		250 000
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(250 000)		0
COMPASS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
COMPASS Income Fund	1		O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	400	11.9000	30 488 929
Orrico, Dean	5								
ITF Jacob and Joshua Orrico	PI		O	2012-07-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	11.8700	1 010
RRSP	PI		O	2003-11-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	11.8608	1 300
Continental Precious Minerals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Godin, Edward	4, 5		O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2250	1 758 317
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	0.2300	1 771 817
Corporation Groupe Mercator Transport									
<i>Options</i>									
Verreault, Denise	4		O	2012-07-26	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		0
Corporation Shoppers Drug Mart									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Shoppers Drug Mart Corporation	1		O	2012-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	41.9325	80 000
			O	2012-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	42.3131	100 000
			O	2012-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	42.1582	120 000
			O	2012-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	41.7311	140 000
			O	2012-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	41.3610	160 000
			O	2012-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	41.6470	180 000
			O	2012-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	41.5815	200 000
			O	2012-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	41.3220	220 000
			O	2012-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	41.8391	240 000
			O	2012-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	42.0651	260 000
			O	2012-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	41.8965	280 000
			O	2012-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	42.2558	300 000
			O	2012-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	42.9359	320 000
			O	2012-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	42.7908	340 000
			O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	55 000	41.5307	395 000
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	55 000	41.5337	450 000
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	175 000	41.1977	625 000
			O	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	122 000	41.3627	747 000
			O	2012-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(450 000)		297 000
Corporation TomaGold									
<i>Options</i>									
Desjardins, Robert	4		O	2012-07-30	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2000	250 000
Diadem Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Layman, David J	5								
Deux Freres Limited	PI		O	2012-07-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(641 000)	0.0100	1 589 000*
			O	2012-07-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.0150	1 489 000
<i>Bons de souscription</i>									
Consolidated International Investment Holdings Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2012-07-27	C	55 - Expiration de bons de souscription	(3 125 000)		0
DirectCash Payments Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hurtubise, Roger Bradley	4		O	2012-07-30	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	4 300	23.3500	68 352
Eacom Timber Corporation									
<i>Débetures (10 Senior Secured) due April 11, 2017</i>									
Fairfax Financial Holdings Limited	3								
Federated Insurance Company of Canada	PI		O	2012-04-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 7 250 000.00
Odyssey Reinsurance Company	PI		O	2012-04-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 22 750 000.00
Edleun Group, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Vision Capital Corporation	3								
Vision Opportunity Fund Limited Partnership 3	PI		O	2012-07-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.7000	806 344
<i>Deferred Share Units</i>									
Clarke, Colley	4	R	O	2012-07-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 391		17 715
Gallivan, Daniel F.	4	R	O	2012-07-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 111		7 435
Goodman, Gary Michael	4	R	O	2012-07-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	29 194		75 485
Olin, Jeffrey	6		O	2010-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2012-07-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 172		9 172
Emgold Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gerbino Gold Group, LLC	3		O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	91 000	0.0849	8 207 626
Gerbino, Kenneth Joseph	3								
Gerbino Gold Group, LLC	PI		O	2012-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	91 000	0.8490	8 207 626

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Energy Fuels Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	4								
Self Directed RRSP of Sheldon Inwentash	PI		O	2012-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	149 998	0.1600	4 586 910
			O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 000	0.1800	5 086 910
ENERGY INDEXPLUS Dividend Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Energy Indexplus Dividend Fund	1		O	2012-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.7000	443 500
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.8500	444 500
			O	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	8.0500	447 000
Energy Leaders Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Energy Leaders Income Fund	1		O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800		800
			O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		0
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900		900
			O	2012-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		0
Kovacs, Michael	4, 5		O	2012-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	10.9800	1 300
			O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	10.9800	1 400
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	10.9500	1 500
Enseco Energy Services Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brussa, John Albert	4								
1672789 Alberta Ltd.	PI		O	2012-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.8500	138 300*
Grad, Stan	4								
Soderglen Ranches Ltd.	PI		O	2012-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.8500	588 200
Entreprises Minières Globex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
STOCH, JACK	4, 5, 3								
Jack Stoch Geoconsultant Services	PI		O	2012-07-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	0.9500	2 013 662*
			O	2012-07-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.9400	2 021 662*
			O	2012-07-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.9600	2 032 662*
			O	2012-07-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.9300	2 036 662*
Esperanza Resources Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Smith, Gregory	4, 5	R	O	2012-07-17	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(40 000)		161 300*
<i>Bons de souscription</i>									
Smith, Gregory	4, 5	R	O	2012-07-17	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(20 000)		80 000*
Exchange Income Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Spencer, Dianne	5								
Dianne's RRSP	PI		O	2012-05-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	65	24.9600	446
Exco Technologies Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Exco Technologies Limited	1		O	2012-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	4.9100	2 800
			O	2012-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 800)		0
			O	2012-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	6 400	4.8200	6 400
			O	2012-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(6 400)		0
			O	2012-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	4.6800	1 000
			O	2012-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2012-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	4.8300	3 300
			O	2012-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(3 300)		0
			O	2012-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	4.8000	1 300
			O	2012-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)		0
			O	2012-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	6 400	4.8000	6 400
			O	2012-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(6 400)		0
			O	2012-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	6 400	4.7800	6 400

Émetteur	Relation	Retard	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
EXFO Inc. (anciennement EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.)									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
EXFO Inc.	1		O	2012-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	8 179	4.6842	8 179
			O	2012-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(8 179)	4.6842	0
			O	2012-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	4.6140USD	7 000
			O	2012-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(7 000)	4.6140USD	0
			O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	7 379	4.6777	7 379
			O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(7 379)	4.6777	0
			O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	4.5788USD	1 600
			O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(1 600)	4.5788USD	0
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	4.6570	6 000
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)	4.6570	0
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	5 701	4.6379USD	5 701
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(5 701)	4.6379USD	0
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	8 179	4.7605	8 179
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(8 179)	4.7605	0
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	4.7343USD	2 000
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	4.7343USD	0
			O	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	8 179	4.7116	8 179
			O	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(8 179)	4.7116	0
			O	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	600	4.6933USD	600
			O	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(600)	4.6933USD	0
			O	2012-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	8 179	4.7479	8 179
			O	2012-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(8 179)	4.7479	0
			O	2012-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	700	4.7293USD	700
			O	2012-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(700)	4.7293USD	0
Exploration Azimut inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Simoneau, Jacques	4		O	2012-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Fer 3 Capital inc.	PI		O	2012-05-09	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 500	0.3700	17 500
			O	2012-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3880	27 500
			O	2012-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4050	32 500
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.4000	36 000
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	0.3900	50 000
Exploration Khalkos Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Doucet, Dominique	4, 5		O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0800	66 281
Exploration Puma Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robillard, Marcel	4, 5								
REER	PI		O	2012-07-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.2550	1 486 000
			O	2012-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.2650	1 489 000

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Faircourt Gold Income Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Faircourt Asset Management Inc.	8		O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	6.8500	22 000
Panagopoulos, Christopher	8		O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.8500	2 000
First Majestic Silver Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McCallum, Robert A.	4		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.0000	108 000
First Quantum Minerals Ltd									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lemon, Christopher	5		O	2012-07-11	D	58 - Expiration de droits de souscription	16 095	18.0000	31 265
Newall, G. Clive	4, 5		O	2012-07-30	D	58 - Expiration de droits de souscription	29 105	29105.0000	
			M	2012-07-11	D	58 - Expiration de droits de souscription	29 105	18.0000	2 785 990
<i>Performance Share Units</i>									
Lemon, Christopher	5		O	2012-07-11	D	58 - Expiration de droits de souscription	(16 095)		31 615
			O	2012-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 266		46 881
Newall, G. Clive	4, 5		O	2012-07-11	D	58 - Expiration de droits de souscription	(29 105)		64 145
			O	2012-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	32 178		96 323
Pascall, Philip K.R.	4, 5		O	2012-07-11	D	58 - Expiration de droits de souscription	(58 210)		186 465
			O	2012-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 907		258 372
<i>Restricted Share Units</i>									
Lemon, Christopher	5		O	2012-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 696		8 721
FIRSTSERVICE CORPORATION									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Harris, Michael Deane	4								
LMH Investments Ltd.	PI		O	2012-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	26.2000	1 600
			O	2012-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	26.1800	1 300
			O	2012-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	26.1700	1 100
			O	2012-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	26.1600	0
<i>Actions privilégiées</i>									
Kocur, Roman	5								
Sandy Kocur RRSP	PI		O	2012-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	391	25.5000USD	391
General Donlee Canada Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bregman, Michael David	4								
Tailwind Fund Limited Partnership	PI		O	2012-07-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 400	4.0985	161 400
Genesis Worldwide Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Churchill, Michael John	4, 7		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.0500	112 121
Gitennes Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
booth, kenneth david	4, 5		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0200	510 000
Goldcorp Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Allan, John Grant	5		O	2012-07-30	D	51 - Exercice d'options	30 000	35.6200	32 551
			O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	36.3576	2 551
BERGERON, BRENT	5		O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(410)	36.5900	27
<i>Options</i>									
Allan, John Grant	5		O	2012-07-30	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	35.6200	125 104
Golden Valley Mines Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Aatami (Adams), Pita (Peter)	7		O	2012-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Goldgroup Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
VanDoorselaere, Dustin Simon	8		O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.5000	643 544
			O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.4950	646 044
			O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	125 000	0.5000	771 044

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Groupe CGI inc.									
<i>Deferred Stock Unit (DSUs) / Unités d'actions différées UAD</i>									
Boivin, Claude	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	260	23.9900	10 026
Brassard, Jean	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	803	23.9900	6 581
Chevrier, Robert	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	885	23.9900	27 579
D'Alessandro, Dominic	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	802	23.9900	8 872
d'Aquino, Thomas Paul	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	958	23.9900	27 636
Doré, Paule	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	260	23.9900	2 136
Evans, Richard B.	5		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	815	23.9900	9 996
Labbé, Gilles	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	586	23.9900	5 650
Mercier, Eileen Ann	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	391	23.9900	22 857
Morea, Donna Sue	5		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	793	23.9900	1 370
<i>Options</i>									
Boivin, Claude	4		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	521	23.9900	21 716
Brassard, Jean	4		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	1 605	23.9900	43 164
Chevrier, Robert	4		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	1 772	23.9900	87 159
D'Alessandro, Dominic	4		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	1 605	23.9900	26 747
d'Aquino, Thomas Paul	4		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	1 917	23.9900	72 770
Doré, Paule	4		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	521	23.9900	13 274
Evans, Richard B.	5		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	1 629	23.9900	31 493
Labbé, Gilles	4		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	1 172	23.9900	20 302
Mercier, Eileen Ann	4		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	782	23.9900	71 328
Morea, Donna Sue	5		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	1 587	23.9900	555 492
Groupe Colabor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gariépy, Claude	4		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	7.9400	33 853
Groupe Restaurants Imvescor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Richard, Denis	4		O	2011-03-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.8300	4 000
			O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.8200	4 500
			O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.8100	9 500
			O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.8000	12 500
<i>Deferred Share Units</i>									
Chase, Robert	4		O	2012-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 584		41 908
Gauvin, Francois	4		O	2012-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 112		35 044
Imbeault, Monique Marie	4		O	2012-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 292		19 553
Marsilli, Joe	4		O	2012-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 584	0.8180	26 283
GSI Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bader, Jamie	5		O	2012-07-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 500)		41 957
			O	2012-07-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 500		54 457
			O	2012-07-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 963)	9.9900USD	
			M	2012-07-25	D	97 - Autre	(3 963)	9.9900USD	50 494
H2O INNOVATION INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BLANCHET, Marc	5		O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	167 500	0.1800	
			M	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	167 500	0.1800	209 900
Dugré, Frédéric	4, 5		O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	245 500	0.1800	569 574
			O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.1900	570 074
PHÉNIX, ÉLAINE C.	4		O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	0.1800	107 000
Riverin, Josée	5		O	2011-02-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	138 500	0.1800	138 500
Harry Winston Diamond Corporation									
<i>Deferred Share Units</i>									
CAREY, DAVID FRANKLIN	4		O	2012-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 769		17 397

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Harwerth, Noel	4		O	2012-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	630		19 096
jarvis, Daniel Owen	4		O	2012-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 298		32 994
Loubier, Jean-Marc	4		O	2012-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 115		15 886
Home Capital Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Decina, Pino	5		O	2012-07-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	46.9999	540
Pino Decina RSP	PI		O	2012-07-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	46.9999	236
Holland, Marie	5		O	2012-07-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	46.9999	332
Hong, John	5								
John Hong RSP	PI		O	2012-07-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12	46.9999	203
Reid, Martin	5		O	2012-07-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	58	46.9999	5 488
Soloway, Gerald M.	4, 5		O	2012-07-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	71	46.9999	266 359
HOMEQ Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ranson, Steven	4, 5								
RRSP (Sharon Ranson)	PI		O	2012-07-25	C	90 - Changements relatifs à la propriété	1 200	9.3800	1 783
RRSP (Steven Ranson)	PI		O	2012-07-25	I	90 - Changements relatifs à la propriété	2 000	9.3800	13 526
Huntingdon Capital Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Huntingdon Capital Corp.	1		O	2012-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 708	12.0501	90 019
			O	2012-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	700	12.0500	90 719
			O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	12.1000	93 419
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	12.1000	96 119
IMAX Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Douglas, Kevin	3								
Douglas Family Trust	PI		O	2008-05-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 725 289
		R	O	2010-11-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(63 140)	22.7608USD	1 662 149
		R	O	2010-11-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(81 820)	22.5929USD	1 580 329
		R	O	2010-11-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 040)	22.3207USD	1 545 289
		R	O	2012-07-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	23.0410USD	1 562 289
		R	O	2012-07-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 098	22.9093USD	1 589 387
		R	O	2012-07-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 390	23.0452USD	1 600 777
		R	O	2012-07-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 212	22.6177USD	1 614 989
		R	O	2012-07-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	24.1140USD	1 631 989
		R	O	2012-07-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	25.7121USD	1 648 989
		R	O	2012-07-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	24.3955USD	1 665 989
Douglas Irrevocable Descendants Trust	PI		O	2008-05-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 329 141
		O	O	2010-11-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(85 239)	22.7608USD	2 243 902
		O	O	2010-11-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(110 457)	22.5929USD	2 133 445
		O	O	2010-11-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 304)	22.3207USD	2 086 141
		O	O	2012-07-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 000	23.0410USD	2 119 141
		O	O	2012-07-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	52 602	22.9093USD	2 171 743
		O	O	2012-07-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 110	23.0452USD	2 193 853
		O	O	2012-07-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 588	22.6177USD	2 221 441
		O	O	2012-07-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 000	24.1140USD	2 254 441
		O	O	2012-07-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 000	25.7121USD	2 287 441
		O	O	2012-07-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 000	24.3955USD	2 320 441
James E. Douglas III	PI		O	2008-05-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			862 645
		O	O	2010-11-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 570)	22.7608USD	831 075
		O	O	2010-11-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 910)	22.5929USD	790 165
		O	O	2010-11-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 520)	22.3207USD	772 645
		O	O	2012-07-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	23.0410USD	782 645
		O	O	2012-07-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 940	22.9093USD	798 585
		O	O	2012-07-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 700	23.0452USD	805 285
		O	O	2012-07-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 360	22.6177USD	813 645

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2012-07-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	24.1140USD	823 645
			O	2012-07-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	25.7121USD	833 645
			O	2012-07-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	24.3955USD	843 645
K&M Douglas Trust	PI		O	2008-05-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 709 372
			O	2010-11-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(135 751)	22.7608USD	3 573 621
			O	2010-11-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(175 913)	22.5929USD	3 397 708
			O	2010-11-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 336)	22.3207USD	3 322 372
			O	2012-07-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	23.0410USD	3 362 372
			O	2012-07-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	63 760	22.9093USD	3 426 132
			O	2012-07-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 800	23.0452USD	3 452 932
			O	2012-07-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 440	22.6177USD	3 486 372
			O	2012-07-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	24.1140USD	3 526 372
			O	2012-07-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	25.7121USD	3 566 372
			O	2012-07-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	24.3955USD	3 606 372
Immeubles de bureaux Brookfield (Canada)									
<i>Parts Deferred Units</i>									
Bastable, Colum Patrick	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	46		4 719
			O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	454		5 173
Fraser, Roderick Douglas	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	46		4 719
			O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	454		5 173
McFarlane, Paul D.	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	56		5 664
			O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	544		6 208
INDEXPLUS Dividend Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Indexplus Dividend Fund	1		O	2012-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	400	9.4000	715 900
			O	2012-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	600	9.3200	716 500
			O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	9.2900	717 700
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.3400	718 700
			O	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	400	9.5300	719 100
Indexplus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
IndexPlus Income Fund	1		O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	300	12.0000	30 700 945
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	12.1800	30 701 945
			O	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.3300	30 702 045
Innergex Énergie renouvelable Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caisse de dépôt et placement du Québec	3		O	2012-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	9 632 399	10.2700	9 632 399
INSCAPE Corporation									
<i>Actions à droit de vote subalterne CLASS B</i>									
Lord, Douglas Cameron	4		O	2012-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 800	2.2500	35 800
Insignia Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Insignia Energy Ltd.	1		O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 800	0.7100	269 200
IROC Energy Services Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alford, Thomas Malcolm	4, 5, 3								
Jenn Alford's RRSP	PI		O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	2.2000	444 400
RRSP	PI		O	2012-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	2.2000	382 455
Troob Capital Management LLC	3								
Cougar Long Short Equity Fund Ltd.	PI		O	2012-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	2.2000	905 800
			O	2012-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	2.2150	909 800
TCM MPS Ltd. SPC - Distressed Segregated Portfolio	PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	2.2000	3 545 133
TCM MPS Series Fund LP - Distressed Series	PI		O	2012-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	2.2155	3 643 202
			O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 700	2.1885	3 647 902
			O	2012-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 200	2.2441	3 657 102

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
ISEE3D Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mitchell, Thomas Norman Inxsys Managment Inc	4, 5 PI		O	2012-07-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 058 000)	0.0050	0
Ivanhoe Mines Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rio Tinto plc 46117 Yukon Inc.	3 PI		O	2009-10-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Bons de souscription</i>									
Rio Tinto plc Rio Tinto International Holdings Limited	3 PI		O	2009-10-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Droits</i>									
Flood, Raymond Edward	7		O	2012-06-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 298		
			M	2012-06-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 766		3 766
La Banque de Nouvelle - Ecosse									
<i>Droits Director Deferred Stock Units (DDSU)</i>									
Brenneman, Ron A.	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	432	52.0200	44 124
			O	2012-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	462	52.0200	44 586
Chen, Choong Joong	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	706	52.0200	28 565
			O	2012-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	294	52.0200	28 859
Dodge, David A.	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	589	52.0200	4 471
			O	2012-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	41	52.0200	4 512
Everett, N. Ashleigh	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	879	52.0200	39 548
			O	2012-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	408	52.0200	39 956
Kerr, John Custance	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	433	52.0200	41 337
			O	2012-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	433	52.0200	41 770
Mayberry, John Thomas	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 480	52.0200	58 348
			O	2012-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	601	52.0200	58 949
O'Neill, Thomas Charles	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 014	52.0200	14 236
			O	2012-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	139	52.0200	14 375
Samarasekera, Indira Vasanti	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	774	52.0200	13 022
			O	2012-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	129	52.0200	13 151
Segal, Susan Louise	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	774	52.0200	2 054
			O	2012-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13	52.0200	2 067
Shaw, Allan Cameron	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	433	52.0200	45 902
			O	2012-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	481	52.0200	46 383
Sobey, Paul David	4		O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	774	52.0200	45 515
			O	2012-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	473	52.0200	45 988
Thomas, Barbara Susan	4		O	2012-04-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	746	53.9700	
			M	2012-04-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	746	53.9700	4 746
			O	2012-07-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	774	52.0200	5 561
			O	2012-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	50	52.0200	5 611
La Banque Toronto-Dominion									
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>									
Thompson, John Munro	4		O	2012-07-31	D	46 - Contrepartie de services	152	79.2200	47 461
<i>Droits Deferred Share Units (DSU)</i>									
Bragg, John	4		O	2012-07-31	D	46 - Contrepartie de services	300		23 336
Brinkley, Amy Woods	4		O	2012-07-31	D	46 - Contrepartie de services	347		5 448
Goggins, Colleen	4		O	2012-07-31	D	46 - Contrepartie de services	303		1 207
KETCHAM, HENRY HOLMAN III	4		O	2012-07-31	D	46 - Contrepartie de services	300		36 630

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Levitt, Brian	4		O	2012-07-31	D	46 - Contrepartie de services	663		14 841
MackKay, Harold H.	4		O	2012-07-31	D	46 - Contrepartie de services	237		23 941
Maidment, Karen	4		O	2012-07-31	D	46 - Contrepartie de services	284		2 481
Miller, Irene Ruth	4		O	2012-07-31	D	46 - Contrepartie de services	347		20 107
Mohamed, Nadir	4		O	2012-07-31	D	46 - Contrepartie de services	237		11 776
Prezzano, Wilbur J	4		O	2012-07-31	D	46 - Contrepartie de services	473		37 272
La Societe Canadian Tire Limitee									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Collver, Robyn Anne	7, 5, 3								
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.5000	979 201
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.5000	979 401
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	66.5000	979 901
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.5000	980 001
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	66.5000	981 601
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	66.7000	983 101
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	66.7000	983 401
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	66.7000	986 501
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.6900	986 601
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	986 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	986 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	986 901
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 401
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 601
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 901
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 401
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.2500	988 601
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 901
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	989 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	989 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	66.2500	991 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	991 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	991 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	991 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	991 401
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	991 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	66.2500	995 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	66.2500	996 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	66.1500	996 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	66.1500	997 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.1500	997 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	66.1500	997 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.1500	997 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	997 801

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	66.1500	998 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	998 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	998 401
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	998 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.1500	998 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.1500	998 901
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	66.1500	999 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	66.1500	999 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	999 901
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	1 000 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	1 000 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	1 000 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	66.1500	1 000 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	66.1500	1 001 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	1 001 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	1 001 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.2500	1 001 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	1 001 601
Lynar, Hugh Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	3 PI		O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.5000	979 201
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.5000	979 401
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	66.5000	979 901
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.5000	980 001
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	66.5000	981 601
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	66.7000	983 101
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	66.7000	983 401
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	66.7000	986 501
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.6900	986 601
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	986 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	986 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	986 901
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 401
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 601
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 901
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 401
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.2500	988 601
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 901
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	989 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	989 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	66.2500	991 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	991 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	991 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	991 301

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	991 401
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	991 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	66.2500	995 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	66.2500	996 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	66.1500	996 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	66.1500	997 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.1500	997 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	66.1500	997 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.1500	997 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	997 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	66.1500	998 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	998 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	998 401
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	998 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.1500	998 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.1500	998 901
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	66.1500	999 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	66.1500	999 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	999 901
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	1 000 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	1 000 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	1 000 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	66.1500	1 000 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	66.1500	1 001 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	1 001 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	1 001 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.2500	1 001 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	1 001 601
McCann, Dean Charles	5								
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.5000	979 201
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.5000	979 401
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	66.5000	979 901
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.5000	980 001
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	66.5000	981 601
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	66.7000	983 101
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	66.7000	983 401
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	66.7000	986 501
			O	2012-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.6900	986 601
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	986 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	986 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	986 901
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 401
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 601
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	987 901
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 401

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.2500	988 601
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	988 901
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	989 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	989 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	66.2500	991 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	991 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	991 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	991 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	991 401
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	991 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	66.2500	995 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	66.2500	996 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	66.1500	996 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	66.1500	997 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.1500	997 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	66.1500	997 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.1500	997 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	997 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	66.1500	998 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	998 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	998 401
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	998 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.1500	998 701
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.1500	998 901
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	66.1500	999 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	66.1500	999 801
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	999 901
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	1 000 001
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	1 000 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.1500	1 000 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	66.1500	1 000 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	66.1500	1 001 101
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	1 001 201
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	1 001 301
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	66.2500	1 001 501
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	66.2500	1 001 601
La Societe de Gestioin AGF Limitee									
<i>Actions ordinaires Deferred Share Units</i>									
Derry, Douglas	4		O	2012-07-20	D	46 - Contrepartie de services	61	14.1000	
			M	2012-07-20	D	46 - Contrepartie de services	334	11.2900	14 109
Lang, Donald Gordon	4		O	2012-07-20	D	46 - Contrepartie de services	101	14.1000	
			M	2012-07-20	D	46 - Contrepartie de services	613	11.2900	24 632
Morneau, William	7		O	2012-07-20	D	46 - Contrepartie de services	103	14.1000	
			M	2012-07-20	D	46 - Contrepartie de services	616	11.2900	24 751
Squibb, Geoffrey Wayne	4		O	2012-07-20	D	46 - Contrepartie de services	292	11.2900	12 472
Laboratoires Paladin Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beudet, Mark	4, 5		O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	162	46.1100	3 087
			O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4		3 091
LE CHATEAU INC.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A shares</i>									
Fishman, Courtenay	5		O	2012-07-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2012-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	2.1986	8 000
Gruman, Barry	3		O	2012-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 500	2.1000	2 645 227

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	2.0000	2 670 227
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	2.1500	2 685 227
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>									
Desautels, L. Denis	4		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	14.8800	10 500
Les Industries Avcorp Inc.									
<i>Actions privilégiées convertibles</i>									
Panta Holdings B.V.	3								
Panta III B.V.	PI		O	2012-07-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000	4.0000	334 190
Les Ressources Yorbeau Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Anglo Pacific Group Plc	3		O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	148 000	0.1350	22 427 357
Lifeco Split Corporation Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Capital</i>									
McMorran, Sydney Robert	4		O	2000-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000
			O	2012-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	4.4466	0
Pearce, Stephen Douglas	5								
Registered Education Savings Plan	PI		O	2012-07-31	C	38 - Rachat ou annulation	(525)	4.4466	0
Warman, Michael Kenneth	4								
Pat Warman	PI		O	2012-07-31	I	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	4.4466	0
Logan International Inc. (formerly Destiny Resource Services Corp.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Coppe, David	4, 6, 1		O	2012-07-26	D	36 - Conversion ou échange	5 674	3.8000	14 543
David, Kennedy	4, 6		O	2012-07-30	D	36 - Conversion ou échange	5 674	3.8000	193 043
Hage, Gerald	4, 5, 1		O	2012-07-26	D	36 - Conversion ou échange	31 763	3.8000	587 993
Mcdermott, Paul	4, 6		O	2012-07-26	D	36 - Conversion ou échange	5 674	3.8000	14 543
Roane, Glen Dawson	4		O	2012-07-25	D	36 - Conversion ou échange	4 186		194 997
<i>Droits Restricted Stock Units</i>									
Coppe, David	4, 6, 1		O	2012-07-26	D	36 - Conversion ou échange	(5 674)		10 526
David, Kennedy	4, 6		O	2012-07-30	D	36 - Conversion ou échange	(5 674)		10 526
Hage, Gerald	4, 5, 1		O	2012-07-26	D	36 - Conversion ou échange	(31 763)		36 615
Mcdermott, Paul	4, 6		O	2012-07-26	D	36 - Conversion ou échange	(5 674)		10 526
Roane, Glen Dawson	4		O	2012-07-25	D	36 - Conversion ou échange	(5 674)		10 526
Logistec Corporation									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	300	20.2800	3 800
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	400	20.2600	4 200
			O	2012-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	800	20.1100	5 000
Lundin Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Craig, John Hunter	4		O	2003-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			213 849
<i>Options</i>									
Craig, John Hunter	4		O	2003-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Man GLG Emerging Markets Income Fund									
<i>Parts Class A</i>									
Man GLG Emerging Markets Income Fund	1		O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 900	9.1100	20 900
			O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(20 900)		0
			O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 600	9.0900	10 600
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(10 600)		0
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 500	9.1000	11 500
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(11 500)		0
			O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	9.1900	800
			O	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		0
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	9.1800	5 000
			O	2012-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Marret Resource Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Marret Asset Management Inc.	7								
Marret HYP Trust	PI		O	2012-07-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	4.4200	50 000*
Marret Resources Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Marret Asset Management Inc.	7								
Marret HYP Trust	PI		O	2012-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 700	4.4991	48 700*
MBN Corporation									
<i>Parts</i>									
OilSands Canada	1		O	2012-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	200	4.5000	200
			O	2012-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
			O	2012-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	200	4.5000	200
			O	2012-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
MCAN Mortgage Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jandrisits, William John	4, 7, 5								
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2012-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	85	13.9021	100
			O	2012-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	84	14.0003	184
			O	2012-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	86	13.7915	785
			O	2012-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	83	14.2400	868
			O	2012-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	85	13.8955	953
			O	2012-06-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	17	13.6750	970
			O	2012-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	84	14.0495	1 054
			O	2012-07-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	84	14.0000	1 138
			O	2012-03-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15	13.6839	15
Lai, Paco	5								
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2008-04-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété	3 074		3 074
CIBC Mellon Trust Company	PI		O	2012-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33	13.9021	2 817
			O	2012-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33	14.0003	2 850
			O	2012-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	34	13.7915	2 884
			O	2012-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33	14.2400	2 917
			O	2012-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33	13.8955	2 950
			O	2012-06-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	58	13.6750	3 008
			O	2012-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33	14.0495	3 041
			O	2012-07-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33	14.0000	3 074
			O	2012-03-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	114	13.6839	2 751
			O	2012-07-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 074)		0
Misener, Michael	5								
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2012-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	57	13.9021	88
			O	2012-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	57	14.0003	145
			O	2012-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	58	13.7915	1 025
			O	2012-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	56	14.2400	1 081
			O	2012-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	57	13.8955	1 138
			O	2012-06-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	21	13.6750	1 159
			O	2012-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	57	14.0495	1 216
			O	2012-07-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	57	14.0000	1 273
			O	2012-03-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31	13.6839	31
CIBC Wood Gundy (Joint)	PI		O	2012-07-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48	13.6750	2 489
CIBC Wood Gundy (Spousal RRSP - Elizabeth Misener)	PI		O	2012-07-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	109	13.6750	5 660
CIBC Wood Gundy TFSA Account (Elizabeth Misener)	PI		O	2012-07-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	27	13.6750	1 426
CIBC Wood Gundy TFSA Account (Michael Misener)	PI		O	2012-07-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	13.6750	1 988
Oldenburg, Tammy	5								
BMO Investor Line (Tammy Oldenburg)	PI		O	2012-07-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	13.6800	254
			O	2012-04-09	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10	13.6800	250

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
BMO InvestorLine TFSA	PI		O	2012-07-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22	13.6800	1 149
			O	2012-04-09	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	47	13.6800	1 127
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2012-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	57	13.9021	395
			O	2012-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	57	14.0003	452
			O	2012-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	58	13.7915	8 331
			O	2012-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	56	14.2400	8 387
			O	2012-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	57	13.8955	8 444
			O	2012-06-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	166	13.6750	8 610
			O	2012-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	57	14.0495	8 667
			O	2012-07-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	57	14.0000	8 724
			O	2012-03-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	338	13.6839	338
Patel, Dipti	5								
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2012-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14	13.9021	14
			O	2012-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14	14.0003	28
			O	2012-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14	13.7915	79
			O	2012-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14	14.2400	93
			O	2012-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14	13.8955	107
			O	2012-06-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	13.6750	109
			O	2012-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14	14.0495	123
			O	2012-07-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14	14.0000	137
CIBC Mellon Trust Company	PI		O	2012-03-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22	13.6839	45
Pinto, Sylvia	5								
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2012-03-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	65	13.6839	65
Shaikh, Hassan	5								
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2012-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33	13.7915	257
			O	2012-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32	14.2400	289
			O	2012-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32	13.8955	321
			O	2012-06-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	13.6750	327
			O	2012-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32	14.0495	359
			O	2012-07-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32	14.0000	391
Stuebing, Robert A.	4								
HSBC SecuritiesInc - Robert Stuebing Locked-In RRSP	PI		O	2012-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	221	13.1600	16 398
Sutherland, Derek	5								
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2012-03-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	13.6839	38
			O	2012-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40	13.9021	78
			O	2012-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40	14.0003	118
			O	2012-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	41	13.7915	1 107
			O	2012-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40	14.2400	1 147
			O	2012-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40	13.8955	1 187
			O	2012-06-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	23	13.6750	1 210
			O	2012-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40	14.0495	1 250
			O	2012-07-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	41	14.0000	1 291
Sutherland, Ian	4, 3								
Judy Sutherland	PI		O	2012-07-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 200)	13.9800	90 800
			O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	13.5000	88 800
Tyas, John	5								
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2012-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	13.9021	45
			O	2012-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	14.0003	83
			O	2012-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	13.7915	340
			O	2012-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37	14.2400	377
			O	2012-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	13.8955	415
			O	2012-06-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7	13.6750	422
			O	2012-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	14.0495	460
			O	2012-07-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	14.0000	498
			O	2012-03-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7	13.6839	7
Droits									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Doré, Raymond	3		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(118 000)	0.1800	295 544
			O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(68 000)	0.1750	227 544
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(66 000)	0.1450	161 544
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(40 000)	0.1050	121 544
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(121 544)	0.1000	0
99192 Canada Limited	PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(36 000)	0.1250	1 207 861
			O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(40 000)	0.1300	1 167 861
			O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(11 000)	0.1250	1 156 861
			O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(40 000)	0.1200	1 116 861
			O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(41 000)	0.1150	1 075 861
			O	2012-07-30	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(20 000)	0.1150	1 055 861
			O	2012-07-30	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(32 500)	0.1100	1 023 361
			O	2012-07-30	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(173 000)	0.1050	850 361
MLHSBC	PI		O	2012-07-26	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(10 000)	0.2000	54 322
			O	2012-07-26	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(10 000)	0.1900	44 322
			O	2012-07-26	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(44 322)	0.1800	0
Doré, Susan	4								
2056085 Ontario Limited	PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(47 051)	0.1000	0
Jandrisits, William John	4, 7, 5		O	2010-08-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	47 071		47 071
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2010-08-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 138		1 138
RBC Action Direct	PI		O	2010-08-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	2 900		2 900
RBC Action Direct (RSP)	PI		O	2010-08-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	2 900		2 900
Johnson, Brian A.	4		O	2012-07-30	D	11 - Acquisition ou aliéation effectuée privément	(55 362)	0.0950	0
ESBC Investment Corp.	PI		O	2001-01-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-30	I	11 - Acquisition ou aliéation effectuée privément	55 362	0.0950	55 362
Lai, Paco	5		O	2008-04-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 325		11 325
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2008-04-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	3 074		3 074
CIBC Investor's Edge (RRSP)	PI		O	2008-04-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	500		500
Misener, Michael	5		O	2012-07-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 761		35 761
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2006-04-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 273		1 273
CIBC Wood Gundy (Joint)	PI		O	2006-04-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	2 489		2 489
CIBC Wood Gundy (Spousal RRSP - Elizabeth Misener)	PI		O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	5 660		5 660
CIBC Wood Gundy TFSA Account (Elizabeth Misener)	PI		O	2006-04-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 426		1 426
CIBC Wood Gundy TFSA Account (Michael Misener)	PI		O	2006-04-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 988		1 988
Oldenburg, Tammy	5		O	2012-07-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	37 112		37 112
BMO Investor Line (Tammy Oldenburg)	PI		O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	254		254
BMO InvestorLine TFSA	PI		O	2003-08-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 149		1 149
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2003-08-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	8 724		8 724
Nesbitt Burns	PI		O	2003-08-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	14 150		14 150
Patel, Dipti	5								
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2010-08-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	159		159

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Pinto, Sylvia	5								
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	65		1 855
Shaikh, Hassan	5								
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2012-01-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	391		391
RBC Direct Investing Inc.	PI		O	2012-01-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	500		500
Stuebing, Robert A.									
HSBC InvestDirect - Eileen Stuebing - TFSA	PI		O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	40		2 096
			O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 096)	0.1650	0
HSBC InvestDirect - Robert Stuebing - TFSA	PI		O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	40		2 098
			O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 098)	0.1650	0
HSBC Securities Inc. - Eileen Stuebing	PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	102 274	0.1650	117 683
HSBC Securities Inc. - Eileen Stuebing RRSP	PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 416	0.1650	48 340
HSBC Securities Inc. - Eileen Stuebing Spousal RRSP	PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	165 038	0.1650	211 720
HSBC Securities Inc. - for account of Robert Stuebing	PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(296 438)	0.1650	0
Investments Limited									
HSBC Securities Inc. - Robert Stuebing RRSP	PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 404	0.1650	149 180
HSBC Securities Inc. - Robert Stuebing Locked-In RRSP	PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 580)	0.1650	0
Sutherland, Derek	5		O	2012-07-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 095		21 095
BMO Investorline (Deb Sutherland)	PI		O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	787		787
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2004-04-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 291		1 291
HSBC InvestDirect	PI		O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	43 750		43 750
Sutherland, Ian									
Tachane Foundation Inc	PI	4, 3	O	2012-07-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1450	250 000
			O	2012-07-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	95 500	0.1000	345 500
Tyas, John	5		O	2012-07-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 106		12 106
Canadian Stock Transfer Company	PI		O	2004-11-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	498		498
CIBC (RRSP)	PI		O	2012-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	7 950		7 950
Microbix Biosystems Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Marino, Martin	4		O	2012-07-24	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(200 000)	0.2600	
			M	2012-07-24	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(200 000)	0.2650	25 000
Mambac Holdings Inc.	PI		O	2009-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	I	90 - Changements relatifs à la propriété	200 000	0.2650	200 000
Middlefield Income Plus II Corp.									
<i>Actions sans droit de vote equity shares</i>									
Income Plus II	1		O	2012-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	7 800	11.6200	7 800
			O	2012-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	11.5100	3 400
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	5 700	11.7300	5 700
			O	2012-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(7 800)		0
			O	2012-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 400)		0
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(5 700)		0
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	6 400	11.8100	6 400
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(6 400)		0
Minéraux Maudore Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fowlie, George Robertson	4		O	2012-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2012-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	2.9167	15 000
MINES ABCOURT INC.									
<i>Actions ordinaires catégorie B</i>									
Hinse, Renaud	4, 5								
Décochib inc.	PI		O	2012-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 000	0.0950	6 842 875
			O	2012-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 000	0.1000	6 874 875

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Mines Agnico-Eagle Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cafazzo, Lino	5		O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	44.2800	878
Racine, Daniel	5		O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	1 500	37.0500	21 912
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	44.1000	20 412
<i>Options</i>									
Racine, Daniel	5		O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(1 500)	37.0500	320 500
MINT Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
MINT Income Fund	1		O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	400	9.8000	42 120 363
Morguard Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
McFarlane, Robert Hansard Barker	5		O	2012-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			275
Morguard North American Residential Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
McFarlane, Robert Hansard Barker	6		O	2012-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Morguard Real Estate Investment Trust									
<i>Parts</i>									
McFarlane, Robert Hansard Barker	6		O	2012-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Naturally Advanced Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Prevost, Guy	4, 5	R	O	2012-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	2.1700	75 800
Neptune Technologies & Bioresources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
chartrand, michel	4		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	4.8000	47 600
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	4.8000	52 600
			O	2012-07-26	D	51 - Exercice d'options	7 500		55 100
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	2 500		55 100
Denis, Ronald	4		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	4.8000	177 600
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	4.8000	175 100
Godin, André	5		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	4.8000	582 383
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	4.8000	580 383
			O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	4.8500	577 883
Harland, Henri	3		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.8000	629 611
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.8000	619 611
Massrieh, Wael	5		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.8000	7 700
			O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.8500	2 700
Timperio, Michel	5		O	2012-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500		
			M	2012-07-26	D	51 - Exercice d'options	7 500		7 500
			O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	4.8000	0
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	2 500		2 500
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	4.8000	0
Waksal, Harlan	4	R	O	2012-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			600
<i>Options</i>									
chartrand, michel	4		O	2012-07-26	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	1.5000	367 500
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	1.5000	365 000
Waksal, Harlan	4	M	O	2012-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			500 000
<i>Options Groupe 46</i>									
Timperio, Michel	5		O	2012-07-26	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	1.5000	92 500
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	1.5000	90 000
<i>Options Groupe 61</i>									
Waksal, Harlan	4		O	2012-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
New Millennium Iron Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Hudson, Roy Harry	4		O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	1.4000	74 500
			O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	1.3820	74 400
			O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 700)	1.3800	59 700
			O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.4000	54 700
			O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 200)	1.3900	42 500
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	1.3400	32 800
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 400)	1.3200	24 400
			O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	1.3800	35 000
			O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 400)	1.3300	0
Journeaux, Howaith Dean	4		O	2012-07-04	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.7500	455 305
Options									
Biswas, Sandip	4		O	2012-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.3500	150 000
Chanda, Biswajit	5		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.3500	1 080 000
Dempsey, Ernest Davis	5		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	250 000	1.3500	425 000
Freedman, Mark	5		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	300 000	1.3500	675 000
Hillier, Rick	4		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.3500	500 000
Hudson, Roy Harry	4		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	150 000		495 000
Journeaux, Howaith Dean	4		O	2012-07-24	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.7500	2 161 966
			O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	400 000	1.3900	2 561 966
Melainine, Moulaye	5		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	250 000	1.3500	615 000
Nerurkar, Hemant Madhusudan	4		O	2012-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.3500	150 000
Nichols, Lee Clifford Gray	4, 5, 3		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.3500	645 000
Schindler, John Norman	4, 5		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.3500	545 000
Seccareccia, Pierre	4		O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	175 000	1.3500	375 000
Sengupta, Partha	4		O	2012-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-27	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.3500	150 000
New Pacific Metals Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Silvercorp Metals Inc.	3		O	2012-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.6500	10 681 700
			O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 500	0.6500	10 704 200
Northern Superior Resources Inc.									
<i>Options</i>									
Morris, Thomas, Findlay	5		O	2012-07-27	D	52 - Expiration d'options	(450 000)	0.4100	1 741 667
Nunavik Nickel Mines Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Aatami (Adams), Pita (Peter)	4		O	2012-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Aatami (Adams), Pita (Peter)	4		O	2012-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2000	150 000
Karahissarian, Annie	6		O	2011-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	D	50 - Attribution d'options	25 000	0.2000	25 000
Mullan, Glenn J	4, 6, 5		O	2011-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2000	200 000
Poisson, Daniel	5		O	2011-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2000	50 000
Wilson, Michael H.	4		O	2011-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2000	150 000
Zinke, Jens	4, 6		O	2011-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-24	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2000	200 000
Oceanic Iron Ore Corp.									
<i>Bons de souscription</i>									
Keep, Gordon	4, 5		O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0350	782 250
ONEX CORPORATION									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Govan, Christopher Allan	5		O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 139	38.8672	88 965
Lewtas, Donald William	5		O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 173	38.8672	116 983
Munk, Anthony	7		O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	38.6674	399 898
Pathfinder Convertible Debenture Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Pathfinder Convertible Debenture Fund	1		O	2012-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	6 100	11.8800	4 238 386
			O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	7 600	11.7400	4 245 986
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	11.5900	4 247 386
Peak Positioning Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
TURNER, Kerrigan Henry	4		O	2012-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1000	1 256 752
			O	2012-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.9500	1 286 752
Penn West Petroleum Ltd.									
<i>Options</i>									
Allard, James Edward	4		O	2012-07-25	D	52 - Expiration d'options	(50 000)		0
Perpetual Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Benoit, Vicki Lynn	5		O	2011-12-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	1.1800	100 000
Merritt, Geoffrey Craig	4		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 700	1.1700	20 700
			O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	1.1600	25 000
<i>Options</i>									
Riddell, Clayton H.	4, 3		O	2012-07-24	D	50 - Attribution d'options	80 000	1.0300	186 250
Petrolympic Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ekstein, Brocha	3		O	2012-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.1030	13 640 207
			O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	0.0950	13 653 207
Premier Gold Mines Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Huet, Paul André	5		O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	4.5900	10 080
Prodigy Gold Inc.									
<i>Options</i>									
Maher, Brian	5		O	2012-04-10	D	52 - Expiration d'options	(375 000)		1 725 000
Progressive Waste Solutions Ltd.(formerly IESI-BFC Ltd.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hulligan, William	5								
Computershare	PI		O	2012-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	20.1300USD	78 329
Pulse Seismic Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pulse Seismic Inc.	1		O	2012-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	2.1300	14 000*
			O	2012-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	2.2000	28 000*
			O	2012-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	2.2600	42 000*
			O	2012-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	2.2500	56 000*
			O	2012-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	2.3000	70 000*
			O	2012-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	2.3000	84 000*
			O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	2.2800	98 000*
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	2.2900	112 000*
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	2.2900	126 000*
			O	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	2.3000	140 000*
			O	2012-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	2.3100	154 000*
			O	2012-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(154 000)		0
Queenston Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	3		O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	3.3900	5 044 700
RDM Corporation									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Nally, Robert	4								
Ethos Software Co.	PI		O	2012-07-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.2200	599 300
			O	2012-07-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	1.3000	598 900
			O	2012-07-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	1.3000	586 900
			O	2012-07-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	1.3300	586 800
Redline Communications Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
de Gaspe Beaubien, Philippe III	4, 3		O	2012-07-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 107 998)		369 332
Telemedia Inc.	PI		O	2012-07-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(5 085 070)		1 695 023
Kramer, David	3								
David Kramer (RRSP)	PI		O	2012-07-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	3.4040	12 375
David Kramer (TFSA)	PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	3.2907	7 775
			O	2012-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	3.2600	8 475
<i>Bons de souscription First Warrants exercisable at \$2.30 per Common Share</i>									
de Gaspe Beaubien, Philippe III	4, 3								
Telemedia Inc.	PI		O	2012-07-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(317 935)		1 704 891
			O	2012-07-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 199 185)		505 706
<i>Bons de souscription Second Warrants exercisable at \$4.60 per Common Share</i>									
de Gaspe Beaubien, Philippe III	4, 3								
Telemedia Inc.	PI		O	2012-07-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(317 935)		1 704 891
			O	2012-07-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 199 185)		505 706
REIT INDEXPLUS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
REIT Indexplus Income Fund	1		O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	11.9500	789 000
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	11.9900	790 600
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	11.9900	792 400
			O	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	12.0000	795 200
Ressources Conway inc.									
<i>Options</i>									
BEAUDOIN, LAURENT	4, 5		O	2012-07-27	D	52 - Expiration d'options	(420 000)	0.1000	300 000
Ressources Géoméga Inc.									
<i>Options</i>									
Cayer, Alain	5		O	2012-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2012-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2012-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			150 000
		R	O	2012-07-20	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4500	250 000
Ressources Minières Radisson Inc.									
<i>Actions ordinaires Catégorie A</i>									
Lacasse, Donald	4, 5		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0500	60 000
Ressources Minières Vanstar Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Leblanc, Nil	4, 6, 5								
Nil Leblanc REER	PI		O	2011-05-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1300	20 000
Ressources Monarques Inc.									
<i>Options</i>									
lessard, René	4		O	2012-07-20	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.1250	150 000
Ressources Teck Limitée									
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>									
Joudrie, Colin	5		O	2012-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 178
<i>Options</i>									
Christopher, Alexander	5		O	2012-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			44 000
Joudrie, Colin	5		O	2012-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			29 850

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Restricted Share Units</i>									
Christopher, Alexander	5		O	2012-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 029
Joudrie, Colin	5		O	2012-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 458
Rock Energy Inc.									
<i>Options</i>									
Dozzi, Bryan	5		O	2012-07-27	D	52 - Expiration d'options	(33 333)	2.0900	289 666
Rogers Communications Inc.									
<i>Options</i>									
Bruce, Robert W.	7, 5		O	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(61 875)		334 150
<i>Stock Appreciation Rights</i>									
Bruce, Robert W.	7, 5		O	2012-07-30	D	59 - Exercice au comptant	(61 875)	16.9045	334 150
Royal Host Inc.									
<i>Débitures convertibles 5.90 unsecured subordinated, Series D, due June 30, 2014</i>									
Armoyan, George	3								
Geosam Capital Inc.	PI		O	2012-07-27	C	38 - Rachat ou annulation	(\$ 555 000.00)	95.0000	\$ 158 000.00
<i>Débitures convertibles 6.25 unsecured subordinated, Series C, due Sept 30, 2013</i>									
Armoyan, George	3								
Geosam Capital Inc.	PI		O	2012-07-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 367 000.00)	92.0000	\$ 1 525 000.00
Royal Standard Minerals Inc.									
<i>Options</i>									
Lalani, Riyaz	4		O	2012-01-20	D	50 - Attribution d'options	750 000	0.3000	
			M	2012-01-20	D	50 - Attribution d'options	750 000	0.3000USD	750 000*
Sandvine Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caputo, David	4		O	2012-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 134	1.3200	54 081
Donnelly, Tom	5		O	2012-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	284	1.3200	6 938
Hamilton, Scott	4		O	2012-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	99	1.3200	16 661
Siim, Brad	5		O	2012-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	592	1.3200	3 799
Savaria Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Savaria Corporation	1		O	2012-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.4000	5 500
			O	2012-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.4000	6 500
			O	2012-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.4000	7 500
			O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.3900	8 500
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.3900	9 500
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.3900	10 500
SilverWillow Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
DuPont, Bonnie Diane Rose	4		O	2012-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.9800	69 500
Slam Exploration Ltd.									
<i>Options</i>									
FRENETTE, ROGER	4		O	2012-07-26	D	52 - Expiration d'options	(250 000)	0.1800	300 000
Hansuld, John Alexander	4, 5		O	2012-07-26	D	52 - Expiration d'options	(250 000)		350 000*
Hosford, Brenda Marie	5		O	2012-07-26	D	52 - Expiration d'options	(25 000)	0.1800	100 000*
Taylor, Michael R.	4, 5		O	2012-07-26	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	0.1800	550 000*
Societe Aurifere Barrick									
<i>Actions ordinaires</i>									
Al-Joundi, Ammar	5		O	2012-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
Birchall, Charles William David	4, 5		O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	33.0368	300 000
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	33.4096	325 000
			O	2012-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	31.6263	375 000
William Birchall Foundation	PI		O	2012-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	32.7100	17 220
<i>Droits Restricted Share Units (cash settled)</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Al-Joundi, Ammar	5		O	2012-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			26 370
Calo, Guillermo Enrique	5		O	2012-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 493
Sokalsky, Jamie Calvin	4, 5		O	2012-07-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 625	34.1300	97 824
<i>Options Stock Option Plan (2004)</i>									
Al-Joundi, Ammar	5		O	2012-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	33.6100USD	100 000
Sokalsky, Jamie Calvin	4, 5		O	2012-07-30	D	50 - Attribution d'options	135 647	33.6100USD	699 764
Société financière IGM Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sims, Charles	4, 5		O	2012-07-31	D	35 - Dividende en actions	155	39.3480	11 527
RRSP Account	PI		O	2012-07-31	I	35 - Dividende en actions	62	39.3480	4 624
Solutions Extenway Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
laurent, francine	4		O	2012-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0295	400 000
Technologies D-Box inc									
<i>Options</i>									
Mc Master, Pierre	4		O	2011-09-06	D	52 - Expiration d'options	(25 000)		160 000
Technologies Miranda Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bazin, Jean	4		O	2012-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(4 000)	17.0000	0
Courville, Isabelle	4		O	2012-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(4 000)	17.0000	0
Edwards, Brian	4, 5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	20 000	3.9600	26 250
			O	2012-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(26 250)	17.0000	0
Anne Mainguy	PI		O	2012-07-27	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(11 250)	17.0000	0
RRSP	PI		O	2012-07-27	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(12 500)	17.0000	0
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2012-07-31	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 404 444)		1 000 000
Goodship, Lawrence Strath	4, 5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	135 000	3.9600	672 228
			O	2012-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(672 228)	17.0000	0
Joyce, Kevin	5		O	2010-08-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	125 000	5.5500	125 000
			O	2012-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(125 000)	17.0000	0
Lopez, Marco	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	20 000	6.7600	21 000
			O	2012-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(21 000)	17.0000	0
Nickerson, Terry	4		O	2012-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(10 000)	17.0000	0
Proulx, Michel	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	10 000	6.7600	126 514
			O	2012-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(126 514)	17.0000	0
Settino, Mario	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	80 000	9.2800	103 900
			O	2012-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(103 900)	17.0000	0
St-Georges, Luc	5		O	2007-04-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	80 000	9.6400	80 000
			O	2012-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(80 000)	17.0000	0
St-Yves, Patrick	5		O	2012-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(900)	17.0000	0
			O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	10 000	3.9600	10 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
			O	2012-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(10 000)	17.0000	0
Vachon, René	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	85 000	3.9600	432 000
			O	2012-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(432 000)	17.0000	0
Whittingham, Patrick Gerald	4		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	10 000	3.9600	15 000
			O	2012-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(15 000)	17.0000	0
<i>Deferred Share Unit / Unité d'action différée</i>									
Bazin, Jean	4		O	2012-07-27	D	59 - Exercice au comptant	(16 825)		
			M	2012-07-27	D	59 - Exercice au comptant	(16 825)		0
Courville, Isabelle	4		O	2012-07-27	D	59 - Exercice au comptant	(16 825)		
			M	2012-07-27	D	59 - Exercice au comptant	(16 825)		0
Edwards, Brian	4, 5		O	2012-07-27	D	59 - Exercice au comptant	(42 061)		
			M	2012-07-27	D	59 - Exercice au comptant	(42 061)		0
Nickerson, Terry	4		O	2012-07-27	D	59 - Exercice au comptant	(14 825)		
			M	2012-07-27	D	59 - Exercice au comptant	(14 825)		0
Whittingham, Patrick Gerald	4		O	2012-07-27	D	59 - Exercice au comptant	(16 825)		
			M	2012-07-27	D	59 - Exercice au comptant	(16 825)		0
<i>Options</i>									
Edwards, Brian	4, 5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(20 000)		0
Goodship, Lawrence Strath	4, 5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(135 000)		0
Joyce, Kevin	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(125 000)		0
Lopez, Marco	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(20 000)		0
Proulx, Michel	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		0
Settino, Mario	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(80 000)		0
St-Georges, Luc	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(80 000)		0
St-Yves, Patrick	5		O	2012-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(10 000)		
			M	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		0
Vachon, René	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(85 000)		0
Whittingham, Patrick Gerald	4		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		0
<i>Stock Appreciation Right / Droit à la plus-value d'une action</i>									
Goodship, Lawrence Strath	4, 5		O	2012-07-27	D	59 - Exercice au comptant	(60 000)		0
Lopez, Marco	5		O	2012-07-27	D	59 - Exercice au comptant	(30 000)		0
Proulx, Michel	5		O	2012-07-27	D	59 - Exercice au comptant	(30 000)		0
St-Georges, Luc	5		O	2012-07-27	D	59 - Exercice au comptant	(30 000)		0
St-Yves, Patrick	5		O	2012-07-27	D	59 - Exercice au comptant	(2 000)		0
Vachon, René	5		O	2012-07-27	D	59 - Exercice au comptant	(33 334)		0
TECSYS Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brereton, Peter	4, 5		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	110	2.2000	407 591
Ho-Wo-Cheong, Berty	5		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	68	2.2000	40 979
TECSYS	1		O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	2.3900	1 000
			O	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	2.2000	4 700
			O	2012-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	2.2000	5 700
The North West Company Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McKay, Scott	5		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 148	21.5300	10 225
			O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(327)	21.5300	9 898
McMullen, Michael William	5								
Debra McMullen	PI		O	2012-07-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	21.4000	66 032
<i>Options</i>									
McKay, Scott	5		O	2012-07-27	D	51 - Exercice d'options	3 033	15.2500	34 344
Titanium Corporation Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Total Energy Services Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Total Energy Services Inc	1		O	2012-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		0
Transat A.T. inc.									
<i>Action à droit de vote de catégorie B</i>									
Simoneau, Jacques	4		O	2012-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.2200	
Fer 3 Capital inc.	PI		M	2012-07-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.2200	5 000
			O	2004-11-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
TransCanada Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cook, Ronald L.	5		O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	45.8000	6 500
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	4 000	45.8000	10 500
Johannson, Karl	5		O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	1 000	45.7100	1 000
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	45.7100	0
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	1 500	45.7000	1 500
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	45.7000	0
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	900	45.6800	900
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	45.6800	0
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	2 100	45.6700	2 100
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	45.6700	0
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	300	45.6600	300
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	45.6600	0
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	14 200	45.6500	14 200
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 200)	45.6500	0
Wishart, Donald M.	5		O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	700	45.7100	62 409
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	45.7100	61 709
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	800	45.7000	62 509
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	45.7000	61 709
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	1 500	45.6900	63 209
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	45.6900	61 709
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	1 100	45.6800	62 809
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	45.6800	61 709
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	1 400	45.6700	63 109
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	45.6700	61 709
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	1 100	45.6600	62 809
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	45.6600	61 709
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	48 400	45.6500	110 109
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(48 400)	45.6500	61 709
<i>Options Granted Feb. 27, 2006 @ \$35.23 CDN Expiry Feb. 27, 2013</i>									
Cook, Ronald L.	5		O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	4 000	45.8000	
			M	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	45.8000	5 000
Johannson, Karl	5		O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	45.7100	19 000
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(1 500)	45.7100	17 500
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(900)	45.6800	16 600
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(2 100)	35.2300	14 500
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(300)	45.6600	14 200
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(14 200)	45.6500	0
Wishart, Donald M.	5		O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(700)	45.7100	54 300
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(800)	45.7000	53 500
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(1 500)	45.6900	52 000
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(1 100)	45.6800	50 900
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(1 400)	45.6700	49 500

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(1 100)	45.6600	48 400
			O	2012-07-31	D	51 - Exercice d'options	(48 400)	45.6500	0
Transcontinental inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>									
Transcontinental inc.	1		O	2012-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	7 400	9.4000	423 000
			O	2012-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	9.4000	425 100
			O	2012-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	9.4000	426 400
			O	2012-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	9.4913	441 400
			O	2012-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	9.4487	447 400
			O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	23 000	9.3885	470 400
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	9.4500	470 500
			O	2012-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.4500	471 500
<i>Unités d'actions différées (UAD-administrateurs) / (DSU-directors)</i>									
Bouchard, Lucien	4		O	2012-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 561	9.7700	37 818
Dubois, Claude	4		O	2012-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 561	9.7700	36 270
Fitzgibbon, Pierre	4		O	2012-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	780	9.7700	6 694
Fortin, Richard	4		O	2012-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 561	9.7700	37 650
Gordon, Harold P.	4		O	2012-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 458	9.7700	37 223
Marcoux, Nathalie	4, 6		O	2012-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 407	9.7700	6 527
Martini, Anna	4		O	2012-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 407	9.7700	7 403
Roy, François R.	4		O	2012-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	780	9.7700	11 784
Saputo, Lino Anthony	4		O	2012-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 407	9.7700	22 744
Tremblay, André	4		O	2012-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	678	9.7700	22 158
Tree Island Wire Income Fund									
<i>Débetures convertibles - 10 second lien convertible debentures</i>									
Bull, Peter Morris	3								
Arbutus Distributors Ltd.	PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 155 000.00	93.0600	\$ 240 494.00*
<i>Parts de fiducie</i>									
Bull, Peter Morris	3								
Arbutus Distributors Ltd.	PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	228 500	0.3800	285 000*
Tree Island Wire Income Fund	1	R	O	2012-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.2850	8 000
			O	2012-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.3000	6 000
			O	2012-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	0.3050	8 500
			O	2012-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(8 500)	0.2962	0
Tricon Capital Group Inc.									
<i>Débetures convertibles 6.375 Convertible Unsecured Subordinated</i>									
Berman, David	4, 6, 5, 3								
Althurst Holdings Inc.	PI		O	2010-05-14	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-07-30	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 1 000.00	1000.0000	
			M	2012-07-30	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 1 000 000.00	1000.0000	\$ 1 000 000.00
TSO3 inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Deschamps, Benoît	5		O	2012-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	792	1.3502	7 713
Tuscany Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lamond, Robert William Humboldt Capital Corporation	4, 6, 5 PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1200	40 905 975
United Corporations Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
United-Connected Holdings Corp.	3		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	46.7500	2 879 842
			O	2012-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	47.4200	2 880 242
Uranium Focused Energy Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Uranium Focused Energy Fund									
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Uranium Focused Energy Fund	1		O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	200	2.3100	18 438 085
Valeant Pharmaceuticals International, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chai-Onn, Robert Roswell	5		O	2012-07-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 117		88 176
De Silva, Rajiv	5		O	2012-07-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 653		136 766
<i>Droits Restricted Share Units (RSUs)</i>									
Chai-Onn, Robert Roswell	5		O	2012-07-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 333)		87 720
De Silva, Rajiv	5		O	2012-07-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 946)		118 933
Veresen Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
King, Kevan Scott	5								
BMO Nesbitt Burns RRSP	PI		O	2012-07-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16	11.7700	2 307
Virginia Energy Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cathro, Michael	5		O	2012-07-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 500	0.1100	39 500
<i>Options</i>									
Hochstein, Ronald F.	4		O	2010-03-02	D	52 - Expiration d'options	(50 000)		135 000
			O	2010-08-31	D	52 - Expiration d'options	(30 000)		105 000
Vista Gold Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sun Valley Gold LLC	3								
Client Accounts	PI		O	2012-07-27	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 666 666	3.0000USD	10 812 310
Sun Valley Gold Master Fund, Ltd.	3		O	2012-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 343 918
			O	2012-07-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 506 666	3.0000USD	6 850 584
<i>Bons de souscription</i>									
Sun Valley Gold LLC	3								
Client Accounts	PI		O	2012-07-27	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	833 333		3 007 246
Sun Valley Gold Master Fund, Ltd.	3		O	2012-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 673 913
			O	2012-07-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	753 333		2 427 246
Wesdome Gold Mines Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blais, Marc	4		O	2012-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.9000	18 000
Westport Innovations Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Douglas, Kevin	3								
Douglas Family Trust	PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	38.5700USD	1 782 385
			O	2012-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	38.3800USD	1 799 385
Douglas Irrevocable Descendants Trust	PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 000	38.5700USD	3 412 406
			O	2012-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 000	38.3800USD	3 445 406
James E. Douglas III	PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	38.5700USD	1 026 846
			O	2012-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	38.3800USD	1 036 846
K&M Douglas Trust	PI		O	2012-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	38.5700USD	2 947 552
			O	2012-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	38.3800USD	2 987 552
White Tiger Gold Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Yanchukov, Sergey	3								
Unique Goals International	PI		O	2012-07-25	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	25 377 500	0.1000	46 242 300
Wi-LAN Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wi-LAN Inc.	1		O	2012-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	4.9092	200 000
			O	2012-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	4.8300	210 000
			O	2012-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	4.8371	220 000
			O	2012-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	4.9405	230 000
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	5.0589	240 000
Williams Creek Gold Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Interinvest Corporation	3								
Interinvest US	PI		O	2012-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3300USD	11 296 879
			O	2012-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.3300USD	11 326 879
			O	2012-07-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3300USD	11 336 879
Yieldplus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Yieldplus Income Fund	1		O	2012-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.1500	82 480 958
			O	2012-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.2300	82 481 058
			O	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.3400	82 481 458

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)**À partir du 1^{er} novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales)**

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujéti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujétis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM. Sauf disposition particulière, toute personne qui contrevient à une disposition de la LVM commet une infraction et est passible d'une amende minimale, selon le plus élevé des montants, de 2 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 3 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du double du bénéfice réalisé. Le montant maximal de l'amende est, selon le plus élevé des montants, de 150 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 200 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du quadruple du bénéfice réalisé. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Burke, James Orville				
	Canadian Western Bank	2012-06-11	2012-07-30	AB
	Canadian Western Bank	2012-06-11	2012-07-30	AB
	Canadian Western Bank	2012-06-11	2012-07-30	AB
Cayer, Alain	Ressources Géoméga Inc.	2012-07-20	2012-07-26	QC
Clarke, Colley				
	Edleun Group, Inc.	2012-07-20	2012-07-26	AB
Douglas, Kevin				
	IMAX Corporation	2010-11-02	2012-07-26	ON
	IMAX Corporation	2010-11-03	2012-07-26	ON
	IMAX Corporation	2010-11-04	2012-07-26	ON
	IMAX Corporation	2012-07-09	2012-07-26	ON
	IMAX Corporation	2012-07-10	2012-07-26	ON
	IMAX Corporation	2012-07-11	2012-07-26	ON
	IMAX Corporation	2012-07-12	2012-07-26	ON
	IMAX Corporation	2012-07-16	2012-07-26	ON
	IMAX Corporation	2012-07-17	2012-07-26	ON
	IMAX Corporation	2012-07-20	2012-07-26	ON
Fishman, Courtenay				
	LE CHATEAU INC.	2012-07-20	2012-07-26	QC
Florence, Meyer (Mike) Frederick				
	Anconia Resources Corp.	2012-07-19	2012-07-26	ON
Fowlie, George Robertson				
	Minéraux Maudore Ltée	2012-07-23	2012-07-29	QC
Gallivan, Daniel F.				
	Edleun Group, Inc.	2012-07-20	2012-07-26	AB
Goodman, Gary Michael				
	Edleun Group, Inc.	2012-07-20	2012-07-26	AB
Lazorko, Charidy Ada Leah				
	Africa Hydrocarbons Inc.	2012-07-06	2012-07-30	BC
Nelson, John				
	Africa Hydrocarbons Inc.	2012-07-06	2012-07-30	BC
Olin, Jeffrey				
	Edleun Group, Inc.	2012-07-20	2012-07-26	AB
Prevost, Guy				
	Naturally Advanced Technologies Inc.	2012-07-23	2012-07-30	BC

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Resource Capital Fund V L.P.	Canamex Resources Corp.	2011-12-15	2012-07-26	AB
Sadowski, John	Anconia Resources Corp.	2012-07-19	2012-07-31	ON
Smith, Gregory	Esperanza Resources Corp.	2012-07-17	2012-07-25	BC
	Esperanza Resources Corp.	2012-07-17	2012-07-25	BC
Tree Island Wire Income Fund	Tree Island Wire Income Fund	2012-06-27	2012-08-01	BC
Waksal, Harlan	Neptune Technologies & Bioressources Inc.	2012-06-21	2012-07-26	QC

ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
AEterna Zentaris Inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
CO ₂ Solution inc.	Actions inscrites	2011-08-12	Actions ordinaires	2014-12-31
Corporation Groupe Mercator Transport	Actions inscrites	2010-07-14	Actions ordinaires	2013-12-31
Corporation Technologies Wanted	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2010-03-26	Actions ordinaires	2013-12-31
Diagnocure Inc.	Actions inscrites	2010-11-23	Actions ordinaires	2013-12-31
Gastem Inc.	Actions inscrites	2010-07-05	Actions ordinaires	2013-12-31
Groupe Bikini Village inc.	Actions inscrites	2009-08-18	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe CVTech inc	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2009-11-12	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe de Jeux Amaya Inc.	Actions inscrites	2012-07-05	Actions ordinaires	2015-12-31
Groupe GDG Environnement ltée	Actions inscrites	2009-07-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe Opmedic Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
H ₂ O Innovation inc.	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Innoventé inc.	Actions inscrites	2011-10-25	Actions ordinaires	2014-12-31
Intema Solutions Inc.	Actions inscrites	2009-10-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Labopharm inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Laboratoires Paladin	Actions inscrites	2009-09-03	Actions ordinaires	2012-12-31
Medicago Inc.	Actions inscrites	2011-07-12	Actions ordinaires	2014-12-31
Mines Richmond Inc.	Actions inscrites	2010-02-28	Actions ordinaires	2013-12-31
Nemaska Lithium Inc.	Actions inscrites	2011-12-16	Actions ordinaires	2014-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2010-03-01	Actions ordinaires	2013-12-31
Noveko International inc.	Actions inscrites	2009-10-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2010-01-14	Actions ordinaires	2013-12-31
Opsens Inc.	Actions inscrites	2009-12-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Parta Dialogue Inc.	Actions inscrites	2012-03-28	Actions ordinaires	2015-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2012-04-27	Actions ordinaires	2015-12-31
Prosep Inc.	Actions inscrites	2010-04-06	Actions ordinaires	2013-12-31
PyroGenèse Canada Inc.	Actions inscrites	2011-11-08	Actions ordinaires	2014-12-31
Ressources Métanor Inc.	Actions inscrites	2012-01-16	Actions ordinaires	2015-12-31
Roctest Ltée	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Sherbrook SBK Corp.	Actions inscrites	2011-06-17	Actions ordinaires	2014-12-31
Sofame Technologies Inc.	Placement privé	2009-03-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Solutions Extenway Inc.	Actions inscrites	2011-07-18	Actions ordinaires	2014-12-31
Technologies 20-20 Inc.	Actions inscrites	2009-12-11	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2010-09-28	Actions ordinaires	2013-12-31
Technologies SENSIO inc.	Actions inscrites	2010-06-08	Actions ordinaires	2013-12-31
Technologies Sonomax Inc.	Actions inscrites	2011-08-17	Actions ordinaires	2014-12-31
Theratechnologies inc.	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
TSO ₃ inc.	Actions inscrites	2012-04-17	Actions ordinaires	2015-12-31
Warnex Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Xebec Adsorption Inc.	Actions inscrites	2010-09-13	Actions ordinaires	2013-12-31
Zoommed Inc.	Actions inscrites	2010-05-10	Actions ordinaires	2013-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS**Prise d'effet de certaines décisions reliées à l'acquisition par Corporation d'Acquisition Groupe Maple de Groupe TMX Inc. et aux acquisitions subséquentes d'Alpha Trading Systems Limited Partnership, d'Alpha Trading Systems Inc. et de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée**

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a publié, dans la section 7.5 du bulletin du 3 mai 2012 [(2012), Vol. 9, n° 18, B.A.M.F., 448], les décisions n^{os} 2012-PDG-0075, 2012-PDG-0076, 2012-PDG-0077, 2012-PDG-0078, 2012-PDG-0079 et 2012-PDG-0080 (collectivement, les « décisions ») relativement à la demande liée à l'acquisition projetée par Corporation d'Acquisition Groupe Maple (« Maple ») de Groupe TMX Inc. et aux acquisitions projetées subséquentes d'Alpha Trading Systems Limited Partnership, d'Alpha Trading Systems Inc. et de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS ») (la « demande »).

Avis est donné, conformément aux décisions, que les décisions ont pris effet le 31 juillet 2012, à savoir la date de prise en livraison des actions ordinaires de Groupe TMX Inc.

L'Autorité a également publié, dans la section 7.5 du bulletin du 5 juillet 2012 [(2012), Vol. 9, n° 27, B.A.M.F., 347], la décision n° 2012-PDG-0142 relativement à la demande.

Avis est donné, conformément à la décision n° 2012-PDG-0142, que cette décision a pris effet le 1^{er} août 2012, à savoir la date de la réalisation de la fusion de Maple et de CDS, à l'exception des paragraphes 17.5, 17.6 et 17.7 ainsi que du paragraphe 37.2 qui prendront effet 30 jours plus tard.

Le 2 août 2012.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3 RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

Aucune information.

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.